ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

Former les futurs gestionnaires d'entreprises

VIE SYNDICALE

- Congrès 2014 à Dunkerque

PROFESSION

- Danemark : convertis au trafic contrôlé

ACTUALITÉS

- Déneigement : incontournables entrepreneurs

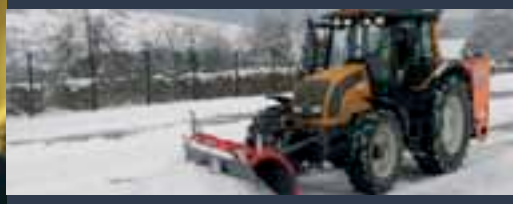

- Difficultés de trésorerie en travaux forestiers

SALON

- Bilan du Salon des ETA

78 janvier-février 2014 - 11 €
LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES **AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX**

Tama FRANCE

Retrouvez-nous en page 69

ON N'EST PAS CLIENT LANDA PAR HASARD !

Votre santé n'a pas de prix !

Changez tous les ans
vos filtres à **CHARBON ACTIF**

OVNY - RCS B 379222697 00035 - Tous droits de reproduction interdits.

Landa
International agricultural parts center

DES MILLIERS DE PIÈCES DISPONIBLES TOUTE L'ANNÉE

Pour commander vos pièces

1 MONTAIGU (85)
02 51 48 86 86
Fax : 02 51 46 34 33
comlanda85@landasas.com

2 BRUGUIÈRES (31)
05 61 74 22 88
Fax : 05 61 74 46 95
comlanda31@landasas.com

3 REIMS (51)
03 26 85 44 19
Fax : 03 26 85 43 70
comlanda51@landasas.com

100% DISPONIBLE
Des milliers de références toutes marques disponibles depuis nos 3 sites en France

LIVRAISON EXPRESS
Un savoir-faire et une logistique de pointe

QUALITÉ GARANTIE
Des produits et des marques de renommée mondiale

1 INTERLOCUTEUR UNIQUE
Un professionnel en direct au téléphone

Toutes nos pièces en ligne : www.landa.fr

Sommaire

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef
Jacques Fitamant / *redac.edt@fitamant.fr*

Rédacteurs
Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / *p-durand@e-d-t.org*
Tammouz Eñaut Helou.

Guillaume Le Gonidec / *redac.edt2@fitamant.fr*
Philippe Caldier, Frédéric Ripoche, Daniel Saliou, François Delaunay.

Secrétaire de rédaction et rédactrice
Valérie Bridoux / *redac.edt@fitamant.fr*
tél : 02 98 98 01 40

Adjointe de direction
Charlotte Marcadé
charlotte.marcade@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Chefs de publicité
Claire Ramahefa et Corinne Fraiderick
pub.edt@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing
Sandra Thépaut / *sandra.thepaut@fitamant.fr*
tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés
Corinne Nay et Natacha Reboux / *abo@fitamant.fr*
tél. 02 98 98 01 40

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print

PEFC 10-31-1614
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0618 T 85572
Dépôt légal : janvier 2014 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est la revue officielle de la Fédération nationale *Entrepreneurs des Territoires*

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine est édité par les Éditions Fitamant (8 numéros par an)
SARL au capital de 7623 euros, 29000 Quimper, France
Registre du commerce de Quimper : B 388019820
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 11 38 80 19 820

ÉDITIONS Fitamant

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex
tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 27 37 65

5 **Éditorial**

Vie syndicale
6 • Congrès national EDT 2014
7 • Résultats 2012 des entreprises
8 • Taxes sur l'énergie
9 • Détachement des salariés en Europe
10 • Agrément phytosanitaire
11 • Atteindre une production agricole durable ?
12 • Comptes de l'agriculture 2013
13 • Actualités forestières
14 • Actualités agricoles

Profession
16 • Portrait des EDT de l'Oise
20 • Portrait des EDT de la Somme
24 • Visite au Danemark : Bredebro Maskinstation

Pilotage de l'entreprise
26 • Gironde : dispositif de prévention des vols de machines en forêt
30 • Observatoire économique Forêt-Bois
31 • Réglementation transport

Actualités
34 • Travaux forestiers : embellie mais attention à la trésorerie
36 • Campagnes betteravières : la météo en trouble-fête
38 • Déneigement : les entrepreneurs sur le qui-vive
40 • Fin de campagne 2013 pour les trieurs de semences

Salon
43 • Le Palmarès du Sitevi
46 • Bilan du Salon des ETA
56 • Les nouveautés matériel de l'Agritechnica

63 **Dossier**
• Formations agricoles et forestières

Nouveautés Matériels
50 • La nouvelle Terra Dos T4-40 Holmer Exxact
71 • Brèves

74 **Agenda**

Actimat
Le financement de votre matériel agricole
Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

CNCM - 88/90 rue Cardinet 75017 Paris - 02/11

salon

BOIS ÉNERGIE

13-16 mars 2014 – St Etienne

le chauffage au bois, énergie originelle

ORGANISATEUR

bees

PARTENAIRES

Saint-Étienne ville de

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

cheminées Poujoulat

www.boisenergie.com

Tant que cela passe

On ne choisit pas la météo. Mais après une année 2013 pluvieuse, le vœu que je formule pour notre profession est que 2014 nous réserve à tous des conditions climatiques plus favorables pour les périodes de forte activité de travaux.

En effet, l'année 2013 restera une année arrosée et peu ensoleillée, après une année 2012 marquée dans certaines régions comme le Nord-Pas-de-Calais par une pluviométrie record.

À chaque fois, ce sont des sols compactés par les intempéries, des engins qui vont au-delà des limites et des conducteurs mis à rude épreuve. Personne ne souhaite travailler dans des conditions agronomiques extrêmes. Outre le matériel, la pression s'exerce sur les hommes avec des relations tendues. Plus personne ne connaît personne dans ces situations.

Les périodes d'intempéries sont aussi celles dans lesquelles les entreprises de travaux se distinguent pour leurs clients par une organisation de chantiers sans faille, le regroupement d'engins pour faire face à la demande et la mobilisation de tous dans les entreprises.

Le client attend une solution de l'entrepreneur et qu'il la mette en œuvre. Savoir commencer, savoir continuer, savoir arrêter, c'est être professionnel sur les chantiers comme de faire payer le prix qui va avec les conditions difficiles.

J'espère que la toute fin de l'année et les premières semaines de 2014 auront permis à chacune et à chacun de lever le pied pour préparer la prochaine campagne qui nous attend que j'espère plus clémente.

Meilleurs vœux de santé et de prospérité pour 2014.

Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT

Les 15, 16 et 17 mai 2014, EDT NPDC Picardie accueille le 82ème Congrès National Entrepreneurs Des Territoires à Dunkerque, pour deux jours de débats professionnels et d'orientation sur un thème attractif : l'entrepreneur, un atout pour l'industrie agroalimentaire.

Avec leurs collègues nordistes, pas-de-calaisiens et picards, Jean-Paul Dumont, président du Comité Congrès 2014, Jean-Marie Lemaire, président UREDT NPDC-Picardie et Éliane Quenu, trésorière, accueilleront les représentants de travaux agricoles, forestiers et ruraux de toute la France au Kursaal, face à la mer du Nord. Dunkerque est à 1h30 de Paris en TGV, à deux pas de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne, au cœur de l'Europe du Nord.

Programme accompagnants

Jeudi 15 mai journée, avec repas pris sur place : une escapade à Bruges en Belgique « la petite Venise du Nord », avec ses maisons en briques à l'architecture typique et ses canaux.

Vendredi 16 mai matin : visite de la ville de Dunkerque. Un guide accompagnateur vous fera partager sa passion pour l'histoire mouvementée de la cité de Jean Bart. Vous pourrez aussi découvrir les impressionnantes installations du 3ème port de France.

Samedi 17 mai : journée découverte. Le matin, visite d'une usine de teillage de lin. Le midi : déjeuner à St Joseph Village. Après-midi : départ de Guînes pour une visite du Cap Blanc-Nez, Sangatte, Bourbourg et bien sûr Bergues, lieu mythique du tournage « Bienvenue chez les ch'tis ». Et pour terminer, une soirée cabaret à Hondschoote.

Et souvenez-vous : « **On pleure deux fois en venant dans le Nord, une première fois en arrivant et une deuxième fois en partant : regrettant l'ambiance et l'accueil des gens du Nord Pas-de-Calais – Picardie.** »

Contact organisation :
• Mme Christine Voyez :
Animatrice EDT Nord-Pas-de-Calais/Picardie
Tél : 03 21 60 48 50 - Email : c.voyez@edt.asso.fr

Mi-mai, les cultures industrielles seront implantées : betterave sucrière, légumes, lin et pomme de terre.

Site : www.edt-npdc-picardie.fr
• Jean-Paul Dumont : Tél. : 06 08 21 34 83
dumont.jp@wanadoo.fr
• Jean-Marie Lemaire : Tél. : 06 11 45 58 13
jean-marie-lemaire@sfr.fr
• Éliane Quenu : Tél. : 06 75 19 53 02
jean-paul-quenu@orange.fr

Au programme

• **Jeudi 15 mai matin :**
82ème Assemblée générale FNEDT

• **Jeudi 15 mai après-midi**
Table ronde sur l'action syndicale
Les syndicats n'ont pas bonne presse. C'est une évidence. Ils en font trop, pas assez, jamais comme il faut. Entendre les critiques, c'est aussi aller au-delà pour se poser les questions de fond sur le sens de l'adhésion et à l'engagement collectif.
Le Grand témoin
Jean-Paul Delevoye président du Conseil économique, social et environnemental national.

• **Vendredi 16 mai matin**
Table ronde/débat. Impact de l'ouverture des frontières sur les activités de travaux. La compétitivité des entreprises de travaux françaises est aujourd'hui européenne. Regard à partir d'une région transfrontalière où la question de l'harmonisation sociale et fiscale est d'actualité.
Débat libre avec la salle, animé par le président national Gérard Napias.

• **Vendredi 16 mai après-midi**
Question en débat. Quel partenariat gagnant-gagnant entre la production agricole, la prestation de services et l'industrie ?
Les entrepreneurs de travaux passent des contrats avec l'industrie agro alimentaire. L'entrepreneur s'engage à respecter un cahier des charges et bénéficie de la sécurité d'un contrat. Avantages – inconvénients - Comment développer des contrats. Regard sur des exemples dans l'agriculture et hors agricole.

Clôture du congrès 2014 en présence du Ministre ou de son représentant.

Résultats économiques et financiers 2012 des entreprises

Sur la période 2011-2012, le résultat courant des entreprises de travaux agricoles est en recul.

Le réseau Cer France dispose désormais des résultats comptables et financiers d'un groupe de près de 1 000 entreprises de travaux agricoles, constants sur 2 ans. Dans ce groupe, entre 2011 et 2012, le chiffre d'affaires a progressé de 7 %. Le résultat courant recule de 3,8 % du CA à 2,1 %. Il recule de 6 443 à 4 767 euros par actif non salarié.

Forte réduction des délais de paiement

Les délais de paiement se sont fortement réduits entre 2005 et 2012, de 18 jours pour le crédit clients et de 25 jours pour le crédit fournisseurs. L'effet de la loi sur le délai de paiement est mieux appliqué par les fournisseurs que par les entrepreneurs vis-à-vis de leurs clients.

	2005	2012
Crédit consenti aux clients	83 jours	65 jours
Crédit accordé par fournisseurs	81 jours	57 jours

L'entreprise de travaux type

Les ratios de gestion des 1 300 entreprises rassemblées par le réseau Cer font ressortir en 2012 une entreprise moyenne de 2,3 actifs (1,1 non salarié et 1,19 salarié), réalisant un chiffre d'affaires de 230 000 euros. Premier enseignement : l'entreprise type fait 100 000 euros de CA par actif, ce qui correspond à des activités de travaux de type récoltes mécanisées.

La valeur ajoutée, c'est-à-dire le chiffre d'affaires moins ce qui est nécessaire pour produire (charges d'énergie, réparation, matière première, sous-traitance, prime d'assurance, crédit-bail), est de 53 000 euros par actif.

Deuxième enseignement, l'importance des trois postes : matières premières, énergie et lubrifiants, réparations. Les entreprises sont donc très sensibles aux évolutions de prix de ces postes. Un exemple, le poste énergie a augmenté de 17 % par an de 2009 à 2012. Si le mouvement se poursuivait en 2013, ce serait 5 000 euros de charges en plus.

La valeur ajoutée retranchée des salaires et charges et impôts donne l'excédent brut d'exploitation. Le poste salaires et charges sociales salariés et non salariés est de 34 000 euros pour l'entreprise type, soit 17 % du chiffre d'affaires.

Des activités capitalistiques à rentabilité limitée

L'excédent moins les amortissements des engins et les frais financiers donne le résultat courant de 6 000 euros par non salarié en 2012, soit 2,7 % du chiffre d'affaires. La rentabilité courante est donc faible pour des activités très capitalistiques. En effet, 66 % du chiffre d'affaires passent chaque année dans les engins : en investissement pour leur achat (30 %) ou en charge pour leur location (7 %), leur entretien et réparation (9 %), l'énergie et les lubrifiants (13 %), leur assurance (3 %).

POSTES	2005	2012
Matières premières, sous-traitance	5,60%	14,80%
Crédit bail location	7,40%	7,40%
Entretien réparation	10%	9,40%
Primes d'assurances	2,90%	3,20%
Autres achats et charges externes (Energie inclus)	14,40%	13%
Impôts et taxes dont CSG	2,20%	0,60%
Salaires et charges sur salaires	15,80%	14,60%
Charges sociales des non salariés	3,50%	2%
AMORTISSEMENTS	29,50%	30%
CHARGES FINANCIERES NETTES	3,80%	3%
RESULTAT COURANT	6%	2,70%

Évolution des postes de charges 2005-2012

Une grande stabilité sur 7 ans ressort des postes financiers des entreprises de travaux représentant tous les postes hors coût d'achat des marchandises vendues, subventions + indemnités assurances, autres produits et charges, provisions.

Le poste amortissement représente 30 % du CA. Le poste matière premières sous-traitance est multiplié par 2,5. Le poste impôt et taxes est divisé par 2,5 (impact de la suppression de la taxe professionnelle). Les charges financières sont en baisse. À 7 ans de distance, le résultat courant est divisé par deux, alors que le chiffre d'affaires a progressé de 19 %.

Suivi Cer France

Cer France regroupe 1 300 dossiers comptables et financiers d'entreprises de travaux agricoles afin de dégager des moyennes de résultats annuels pour les activités 0161Z (soutien aux cultures) et 0163Z (traitement primaire des récoltes).

Taxes sur l'énergie : des nouveautés

Le Gouvernement a reconduit en 2013 la mesure exceptionnelle de remboursement partiel de la TIC. Sa pérennisation est inscrite pour les années à venir.

La loi de finances pour 2014 introduit la Contribution climat-énergie, qui frappera à compter de 2015 la consommation de GNR et qui supprime, sur deux ans, la défiscalisation de la production de biocarburants.

Pérennisation du remboursement de Tic

L'article 32 de la loi de finances pour 2014 pérennise le principe du remboursement de Tic, ce qui est très positif. Les bénéficiaires sont les mêmes : chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, les entreprises de travaux agricoles et forestiers, les Cuma dont le matériel est utilisé dans les exploitations agricoles. Il concerne la réalisation de travaux agricoles. Le remboursement partiel de la Tic est applicable au gazole et au gaz naturel. Le fuel a disparu depuis 2012.

5 centimes/l en 2013, moins en 2014

Le montant du remboursement est de 5 euros/hl de gazole pour 2013. Pour 2014, le remboursement est le résultat de la différence entre le tarif applicable à ces mêmes produits, tel qu'il résulte du tableau B du 1 de l'article 265 ou de l'article 266 *quinquies* du code des douanes en vigueur l'année de l'acquisition des produits, et 3,86 euros/hl de gazole.

Création de la contribution climat-énergie

L'article 32 du projet de loi de finances pour 2014 aménage les Tic pour créer la Contribution climat-énergie. Les carburants et le fioul domestique seront taxés à partir de 2015 avec l'introduction d'une composante « carbone » dans les taxes existantes. Dès 2014, trois produits, comparativement les moins taxés par rapport à leur contenu « carbone », verront leur niveau de taxation augmenter : le gaz naturel, le fuel lourd et le charbon, de manière à garantir, pour toutes les énergies soumises à accises, un tarif au moins égal à la valeur du contenu « carbone », à raison de 7 euros/t.

Produits	Unité de perception	Tarif Contribution climat-énergie		
		2014	2015	2020
Gazole GNR	hectolitre	8,86	10,84	12,83
Fioul domestique	hectolitre	5,66	7,64	9,63
autres (le blanc)	hectolitre	42,84	44,82	46,81

Le rendement attendu de cette mesure est de 340 millions d'euros en 2014, 2,5 milliards d'euros en 2015 puis 4 milliards d'euros en 2016, qui contribueront au respect de la stratégie de finances publiques reposant sur la stabilisation du taux des prélèvements obligatoires.

Suppression des aides aux biocarburants

La filière des biocarburants a investi plus de deux milliards d'euros pour la production de biodiesel et d'éthanol, et génère près de 30 000 emplois directs. L'article 34 de la loi de finances diminue le montant de la réduction appliquée sur la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour le biodiesel de 8 euros/hl en 2013 à 4,50 euros en 2014 et 3 euros en 2015 et pour l'éthanol de 14 euros en 2013 à 8,25 euros en 2014 et 7 euros en 2015, la TGAP s'appliquant ensuite sans réduction à partir de 2016. En 2014, l'économie budgétaire porterait sur 85 millions d'euros et 130 millions d'euros en 2015.

Certificats d'économies d'énergie 2015-2017

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) permet à l'État d'imposer aux vendeurs d'énergie, y compris de carburants, un volume triennal d'économies d'énergie. Les obligés sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients. Dans le secteur agricole, le bilan est limité (0,7 % des CEE attribués, contre 80 % pour le bâtiment résidentiel). La Cour des comptes avait relevé l'existence de programmes d'information de diagnostics énergétiques, plus ou moins systématiques, des exploitations agricoles.

La troisième période 2015-2017 aura un objectif d'économies d'énergie de quasi-doublement de l'ambition de la deuxième période en cours. Les textes réglementaires seront publiés d'ici l'été 2014.

Renforcement de la lutte contre le dumping social

En engageant la révision de la directive de 1996 sur le détachement de salariés, Bruxelles a déclenché une vive polémique en France et un accord européen a minima.

La Commission a présenté une révision de la législation européenne sur le détachement des travailleurs. Selon la Commission, l'objectif était de clarifier l'exercice des droits sociaux des détachés et de mettre fin « aux abus inacceptables ».

Le travailleur détaché

Un travailleur est « détaché » s'il travaille dans un État membre de l'Union parce que son employeur l'envoie, pendant moins de deux ans, poursuivre ses fonctions dans cet État membre. La Directive de 1996 a édicté des règles obligatoires en ce qui concerne les conditions de travail des travailleurs détachés dans un autre État membre, fondées sur le principe d'application des lois du pays d'accueil.

Le négoce de main-d'œuvre « low cost »

La crise a suscité un mouvement sans précédent de recherche d'emploi et de concurrence sur les coûts de main-d'œuvre. Il se manifeste par l'émergence d'une activité spécifique de négoce de main-d'œuvre « low cost » alimenté par le plus faible niveau de charges et le différentiel en termes de pouvoir d'achat.

1,5 million de personnes sont aujourd'hui des salariés détachés dans l'Union européenne. 144 411 sont officiellement déclarées sur le territoire français. Les trois principaux secteurs concernés sont le bâtiment (33 % des travailleurs détachés), l'industrie (25 %) et le travail temporaire (20 %). Le secteur de l'agriculture attire également de plus en plus de travailleurs détachés : une augmentation du nombre des déclarations de 58 % a été enregistrée entre 2010 et 2011, toujours selon le rapport.

Près d'un quart des salariés détachés est de nationalité française (13 %), mais 19 % des salariés détachés sont Polonais, 11 % sont Portugais, 9 % sont Roumains, 8 % Allemands et 4 % Bulgares. Il s'agit essentiellement d'ouvriers, qui représentent 75 % des salariés détachés en 2011.

Salariés agricoles détachés (France)	
1er département	326 (15 % du total)
3 premiers départements	910 (43 % du total)
5 premiers départements	1 212 (57 % du total)
1er département	Finistère
2e département	Indre-et-Loire
3e département	Loir-et-Cher
4e département	Aisne
5e département	Drôme

Une réaction nationale et européenne

Le ministre du travail, dans sa communication le 27 novembre en conseil des ministres sur le plan de lutte contre le travail illégal et le détachement abusif, a indiqué que « *S'il ne s'agit pas de remettre en cause la liberté de circulation et de prestation, au cœur du projet européen, et qui bénéficie aussi aux entreprises françaises qui détachent légalement en Europe, la France doit lutter de façon énergique contre les fraudes et les abus qui sapent le principe même de ces libertés*. »

S'en suit une liste de mesures de contrôle des abus, de prévention de la fraude, de renforcement de l'arsenal législatif national, d'autorisation pour les organisations professionnelles et syndicales de se constituer parties civiles en cas de travail illégal. Une proposition de loi veut même créer une liste noire d'entreprises et de prestataires de services indélicats.

L'échelle européenne

La France a obtenu lors du Conseil des ministres du travail européens du 9 décembre à Bruxelles, une responsabilisation des entreprises donneuses d'ordre dans le bâtiment et le maintien d'une capacité des États de fixer, en informant Bruxelles, la liste des documents qu'ils peuvent exiger des entreprises en cas de contrôle.

En ce qui concerne l'article 12 et la responsabilité conjointe et solidaire, elle reste optionnelle pour le secteur agricole, du fait de sa faible capacité administrative à procéder à des vérifications aussi complexes pour des opérations (type « vendanges » ou « ramassage des fruits ») extrêmement ponctuelles et rigides sur le plan temporel.

L'application des produits phytosanitaires : une toile de plus en plus hermétique

Entre 2009 et 2012, 76 000 pulvérisateurs ont été contrôlés. La loi Grenelle 2 de 2010 a créé l'obligation de détenir un certificat pour vendre, conseiller, acheter, utiliser les phytos : en une année et demie, 230 000 certificats ont été délivrés, dont 17 000 dans la catégorie travaux et services agricoles.

Avis aux retardataires, à fin 2013, tous les pulvérisateurs devaient avoir fait leur premier contrôle, au plus tard 5 ans après leur première mise sur le marché. Ainsi, 17 189 pulvérisateurs viti et arbo, 57 897 pulvérisateurs grandes cultures ont été contrôlés entre 2009 et fin 2012.

17 000 certificats individuels travaux et services phytos délivrés

Le Comité national d'orientation et de suivi du plan Ecophyto du 9 décembre 2013 a annoncé le nombre de certificats individuels délivrés au 31 mai 2013. En revanche, aucun chiffre n'a été communiqué les agréments d'entreprises de prestations.

Le secteur des entreprises de travaux agricoles et de paysage compte 17 051 décideurs et opérateurs.

Utilisation à titre professionnel des produits phytos	Exploitation agricole	Décideur	181 042
		Opérateur	5 359
	Travaux et services zone agricole et non agricole	Décideur	8 194
		Opérateur	8 851
	Collectivités locales	Applicateur	48
		Applicateur opérationnel	24
Mise en vente, vente des produits phytos	Distributeurs	Produits pro	5 457
		Produits grand public	14 002
Conseil à l'utilisation	Conseil	Conseil	7 175
Nombre de certificats délivrés entre le 1/01/2012 et le 31/05/2013			**230 152**

C'est trois fois plus que la distribution professionnelle et le conseil. Le premier public est celui des décideurs exploitants agricoles, le nombre d'opérateurs apparaissant faible. Le nombre d'applicateurs en collectivités locales est infime.

Cuma GIEE et agrément phytosanitaire

Interrogé par Véronique Besse, députée de la Vendée, sur le respect de l'obligation de l'agrément phytosanitaire pour une Cuma reconnue GIEE, le ministre de l'agriculture estime qu'il n'y a pas de lien direct entre l'arrêté du 25 novembre 2011 fixant les modalités de la certification phytosanitaire et la future réglementation relative aux GIEE. Pourtant, les membres du groupement reconnu GIEE pourront mutualiser l'utilisation de matériels pour l'application de phytos acquis avec des subventions majorées, en échange de services présumés en entraide. Dès lors, il y a extension de la dérogation consentie à l'entraide à l'obligation d'agrément de la prestation de services, ce qu'EDT a dénoncé lors des auditions sur le projet de loi d'avenir. Le GIEE n'a pas besoin de dérogation pour réussir mais de résultats à afficher. Le secteur de la prestation de services de travaux contribue à l'efficacité économique et environnementale par l'organisation des entreprises, les compétences techniques des actifs et leurs investissements.

Autocollant quadri extérieur format fini : 80,00 x 15,00 cm disponible auprès du syndicat.

La haute performance agricole durable peine à séduire

« *Donnez-nous de bons intrants et de bonnes machines agricoles, nous vous ferons une bonne agriculture* », aurait-on dit hier. Aujourd'hui et demain, l'observation, la mesure et l'intervention avec précision sont recommandées pour limiter le risque environnemental, quitte à prendre un risque économique...

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), rattaché au Premier ministre, a demandé à l'Inra, institut de recherche publique agricole, une étude sur les possibilités d'évolution de l'agriculture française vers des systèmes de production agricole plus durables, ce qui est l'axe prioritaire des politiques publiques agricoles nationales.

L'Inra a répondu fin 2013 à la commande, par quatre volumineux rapports (deux sur l'agriculture bio, deux sur l'agriculture conventionnelle) sur les marges de progrès des agricultures pour atteindre l'objectif de production agricole durable.

L'Inra s'appuie sur une grille commune d'indicateurs des performances productives, économiques, environnementales et sociales, et en mobilisant l'ensemble des connaissances disponibles sur les systèmes agricoles innovants proposant de nouveaux compromis entre ces différentes performances, tant en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle.

Manque de confiance

En conclusion du chapitre céréales, le rapport d'analyse des voies de progrès en agriculture conventionnelle souligne le manque de confiance individuelle et collective dans de nouvelles pratiques durables. « *Pour une bonne part, les leviers mobilisables à l'échelle de l'itinéraire technique et du système de culture se heurtent à l'appréhension du risque de l'agriculteur, à l'appréhension des conseillers vis-à-vis des systèmes à bas niveau d'intrants et au construit de la filière, c'est-à-dire à l'interdépendance entre modes de production, critères de qualité des productions et structuration des marchés.* »

La question de la réduction des phytos est au cœur de ces évolutions. « *Les travaux réalisés dans le cadre du programme EcoPhyto 2018 ont permis de montrer que ces systèmes de culture étaient performants pour réduire le recours aux pesticides sur les cultures testées par rapport au modèle de référence. Ils entraînent une réduction du niveau de production tout en maintenant les marges brutes sur chacune des cultures.* » L'évaluation de ces systèmes reste cependant « sur le papier ». La complexité des nouvelles pratiques est soulignée : « *L'analyse d'un réseau de fermes pilotes en Picardie montre qu'une transition vers des systèmes de culture intégrés est possible, mais que peu d'évolutions se font sur le volet herbicide du fait de l'impossibilité matérielle de réaliser l'ensemble des faux semis prévus, de problèmes de calendrier de travail ou d'une incompatibilité du système intégré dans son ensemble avec les stratégies développées à l'échelle de l'exploitation* » (Bertrand et Doré, 2008).

Sept recommandations

La révolution de l'information verte est en marche. Les sept recommandations du rapport s'organisent autour de l'arrivée des « systèmes d'information verts » donc des technologies de l'information dont l'usage bouscule les circuits traditionnels du conseil agricole.

Le rapport recommande de définir des objectifs globaux réalistes mais néanmoins ambitieux. La création d'un système d'information de collecte, structure et mise à disposition des savoirs et des savoir-faire sur les pratiques et systèmes à hautes performances est jugé prioritaire. Pour se faire, l'Inra recommande de développer un effort de recherche, d'expérimenter en situations réelles et de développer des outils d'aide à la décision et à la formation, initiale et continue, des acteurs. Enfin, l'Inra appelle à renouveler le conseil en agriculture et à s'assurer que cette offre renouvelée du conseil rencontre sa demande. Le tout nécessite des politiques publiques fortes et renouvelées.

Les 4 rapports sont téléchargeables à l'adresse suivante : http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Etudes/Toutes-les-actualites/Rapport-Agricultures-hautes-performances

Revenu agricole en berne en 2013

Après trois années de hausse, le revenu agricole marque le pas.

L'année 2013 est marquée par la baisse du prix des céréales et des oléo protéagineux qui entraîne un net recul du revenu des exploitations de grandes cultures et joue favorablement, en fin d'année, sur le coût de l'alimentation animale, résument les comptes prévisionnels de l'agriculture diffusés mi-décembre.

2013 ne ressemble pas à 2012 en céréales

Les aléas climatiques ont diversement affecté les productions végétales et les régions au cours de l'année 2013. En volume, les récoltes de céréales sont stables, celles d'oléagineux et protéagineux baissent, dans un contexte de net recul des prix. Les vignobles n'ont pas échappé aux aléas, mais la vendange dépasse son niveau très faible de 2012, tout en restant modeste. Les prix resteraient bien orientés sur la campagne.

Élevage

Le volume des productions animales est en baisse, ou au mieux reste stable sauf pour les œufs. Les prix des animaux d'élevage herbivore montent, comme ceux du lait avec une collecte stable. Le coût de l'alimentation animale a amorcé un repli en cours de 2013. De ce fait, la valeur de la production laitière, en légère hausse, compense tout juste celle des charges. Avec le recul du volume d'abattage, les élevages bovins viande ont un revenu bien inférieur à la moyenne de l'ensemble des exploitations.

Dans les exploitations avicoles, la situation est contrastée. En volaille de chair, la situation est assez favorable. En filière ponte en revanche, la chute du prix de l'œuf tire à la baisse la valeur de la production en dépit de la hausse des volumes. Dans les exploitations porcines, compte tenu du faible recul de la valeur de la production et de la stabilisation des charges, le revenu se replierait légèrement à 40 500 euros.

Compte établi le 15 novembre 2013 (en millions d'euros)	Valeur 2012	Indice de volume	Volume 2013	Indice de prix	Valeur 2013	Indice de valeur
Semences et plants	2 539,20	101	2 564,50	103,5	2 654,30	104,5
Énergie et lubrifiants	4 545,00	100,5	4 567,70	98,5	4 499,20	99
Engrais et amendements	4 135,70	107	4 425,20	101	4 469,50	108,1
Produits de protection des cultures	2 967,30	101	2 997,00	100,5	3 012,00	101,5
Aliments pour animaux	15 806,50	100	15 813,80	103,3	16 335,30	103,3
Entretien du matériel	2 975,10	100	2 975,10	103	3 064,40	103
Services de travaux agricoles	3 887,90	100	3 887,90	101	3 926,80	101

Comptes de l'agriculture

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation regroupe toutes les unités d'activité économique des activités suivantes : culture de végétaux ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes.

Phytosanitaires

La charge croît de 1,5 % après avoir augmenté de 5,3 % en 2012. Avec des prix stables, la légère progression du volume global est liée aux fongicides avec un printemps froid et humide et une pression des maladies assez élevée.

Énergie et lubrifiants

Après avoir augmenté de 17 % par an en moyenne entre 2009 et 2012, la facture diminue de 1 % en 2013, impact compris du remboursement de taxes. Le prix du gazole non routier, carburant qui représente un peu plus de la moitié de la facture, décroît de 4,5 %. Les reculs des prix de l'essence et du gazole sont respectivement de 1,7 % et 2,3 %. Mais l'électricité est à la hausse + 6,5 % comme le gaz naturel + 1 %.

Engrais et amendements

Les dépenses progressent de 8,1 %, tirées par une augmentation des volumes de 7 %. Le prix moyen des engrais ne croît que de 1 % et se stabilise à un niveau élevé. Les prix des différentes catégories d'engrais sont comparables à ceux de l'année précédente.

Le poste services de travaux agricoles est évalué à près de 4 milliards en 2013 par les comptes de l'agriculture. Aucun commentaire n'a été apporté sur ce poste lors de la Commission des comptes.

Actualités forestières

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

Débardage par câble aérien

La Fédération a appris avec tristesse le décès d'Alain Rinkenbach, membre de notre groupe de travail, survenu sur un chantier câble le 30 novembre dernier. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses proches. Notre réseau, le GSETF Alsace, était présent lors des obsèques. Le groupe de travail de la Fédération se tiendra le 10 janvier en Isère. Il abordera les points suivants : tour de table de l'activité et des attentes / Étude « mobilisation des bois en montagne » du cabinet Ernst & Young, financée par le ministère de l'agriculture / Définition des actions à mener / Échanges avec l'ONF-Direction technique et commerciale Bois et le FCBA dans l'après-midi, sous réserve de leurs disponibilités.

Assurance des engins forestiers

La Fédération a rencontré la direction Agricole de Groupama mi-décembre pour évoquer les nouvelles exigences d'assurance anti-incendie des engins forestiers. Nous avons dénoncé le refus soudain, sans concertation des professionnels, d'assurer les engins en l'absence d'équipement anti-incendie, couplé à la hausse de l'assurance, et demandé de travailler sur un meilleur accompagnement des entreprises de travaux forestiers. Nous attendons des informations sur la réelle efficacité de ces dispositifs. Il a été décidé de travailler conjointement sur les bonnes pratiques d'équipement, d'entretien et de comportement, ainsi que sur la sensibilisation des constructeurs. Une prochaine réunion se tiendra en février. Nous vous invitons à nous faire part de votre expérience à ce sujet.

Budget « Forêt » 2014 de l'État

Doté d'environ 321 millions d'euros en autorisation d'engagement (+ 11 %) et de 338 millions d'euros en crédit de paiement (+ 8 %), le programme « Forêt » est à 72 % composé de dépenses de fonctionnement, 25 % de dépenses d'intervention et 3 % de dépenses d'investissement. La hausse du budget est due à la mise en place du Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois (14,36 millions d'euros) et surtout à l'augmentation de la subvention à l'ONF qui absorbe deux tiers des crédits, soit 216 millions d'euros en autorisation d'engagement et en crédit de paiement (+ 31 millions). Le budget « Forêt » représente 7 % du budget du ministère de l'Agriculture.

Ventes d'engins exploitation en 2012

Voici les résultats 2012, issus de l'enquête FCBA, sur les ventes de matériels d'exploitation forestière neufs livrés en France à partir des données émanant des constructeurs et des distributeurs en France. Les ventes 2011 sont entre parenthèses. 58 débusqueurs (51), 101 porteurs (134), 47 abatteuses (93), 24 têtes d'abattage (30). La reprise de 2011 s'est essoufflée, puisque les ventes accusent en 2012 une chute de 26 %, sans toutefois redevenir aussi faibles qu'en 2009-2010.

Démarche qualité « ETF – Gestion Durable de la Forêt »

Votre engagement dans cette démarche nationale vous permettra de répondre aux exigences de vos clients certifiés PEFC. Téléchargez le dossier de demande de certificat d'engagement sur www.qualiterritoires.org

CEEB : prix et indices du bois énergie

Voici les résultats de l'enquête trimestrielle réalisée par le Centre d'Études de l'Économie du Bois sur les prix et indices nationaux bois énergie du 3ème trimestre 2013 (prix départ du 1er au 5 octobre 2013). Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle (prix moyens HT toutes régions confondues, départ site de production, par camion départ).

Plaquettes forestières (plaquettes provenant de bois forestiers, vendus en toutes longueurs, puis broyés sur la coupe ou sur une plateforme de broyage)	Prix départ
Petite granulométrie, humidité < 30 % PCI retenu : 3,70 MWh	82,60 euros/tonne 22,32 euros/MWh
Moyenne granulométrie, humidité 30-40 % PCI retenu : 3,10 MWh	58,50 euros/tonne 18,87 euros/MWh
Granulométrie grossière, humidité > 40 % PCI retenu : 2,55 MWh	46,70 euros/tonne 18,31 euros/MWh

Bois bûches en vrac	Prix euros/stère
33-40 cm (H < 20 %)	63,2
33-40 cm (H > 20 %)	61,7
50 cm (H < 20 %)	54,5
50 cm (H > 20 %)	53,6
1 m (H > 20 %)	45,4

Faites-vous connaître de la Fédération afin d'être régulièrement informé de l'actualité bois énergie.

Actualités agricoles

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

Accidents du travail 2014

Les propositions de taux collectifs d'accidents du travail 2014 ont été soumises lors du Conseil supérieur des Prestations sociales agricoles. Le taux AT 400 pour les travaux agricoles est en hausse avec un taux collectif de 3,16 % pour 2014 contre 3,04 % en 2013. Avec 5,49 %, le taux du code risque 310 (Sylviculture) resterait inchangé. Le code risque 330 (exploitation forestière) quant à lui serait en baisse à 9,09 % contre 10,24 % en 2013.

Généralisation en vue de la télédéclaration de la TVA

Depuis le 1er octobre 2013, le seuil de télédéclaration de la TVA pour les entreprises non soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) a été réduit de 230 000 à 80 000 euros de chiffre d'affaires. L'exercice de référence pour calculer le seuil de chiffre d'affaires, qui détermine l'obligation de télédéclaration, est l'avant-dernier exercice clos. À partir d'octobre 2014, l'obligation de télédéclarer la TVA sera étendue à toutes les entreprises sans condition de chiffre d'affaires.

Imposition des activités accessoires agricoles à la CFE

L'article 76 de la loi de finances revient sur les minimums dus de Contribution foncière des entreprises et l'assiette de chiffre d'affaires. Les redevables sont assujettis à une cotisation minimum établie au lieu de leur principal établissement à partir d'une base dont le montant est fixé par le conseil municipal, selon le barème ci-dessous.

Chiffre d'affaires (euros)	Montant (euros)
Inférieur ou égal à 10 000	Entre 210 et 500
Supérieur à 10 000 et inférieur ou égal à 32 600	Entre 210 et 1 000
Supérieur à 32 600 et inférieur ou égal à 100 000	Entre 210 et 2 100
Supérieur à 100 000 et inférieur ou égal à 250 000	Entre 210 et 3 500
Supérieur à 250 000 et inférieur ou égal à 500 000	Entre 210 et 5 000
Supérieur à 500 000	Entre 210 et 6 500

Lorsque le contribuable exerce simultanément des activités dont les bénéfices relèvent de plusieurs catégories d'imposition, la catégorie dont il relève est celle correspondant à son activité principale. La tranche de chiffre d'affaires ou de recettes dont il relève est alors déterminée en fonction de la somme de l'ensemble des recettes et des chiffres d'affaires qu'il a réalisé. Tel est le cas d'un exploitant agricole qui a développé des activités de diversification sous couvert de l'article 75 du CGI.

Canal Seine Nord Europe relancé

Rémi Pauvros, député du Nord, a reçu du ministre délégué chargé des ports, la mission de reconfigurer le Canal Seine Nord Europe. Ce canal de 106 km entre Compiègne et Douai, doit permettre de créer un réseau fluvial à grand gabarit entre les bassins de la Seine et du Nord Pas-de-Calais/Belgique, avec des bateaux allant jusqu'à 4 400 tonnes (soit plus de 110 camions). Les conclusions de la mission permettent de proposer un projet reconfiguré au coût réduit, avec un financement européen à hauteur de 40 %. Elles intègrent également le crédit redonné à ce projet et une remobilisation générale de tous les acteurs, qui constituent un résultat concret permettant de proposer l'engagement des travaux préparatoires dès 2015 pour une ouverture en 2022 du tronçon central.

États-Unis : année record pour les exportations agricoles

Le total des exportations agricoles US s'élève à environ 104 milliards d'euros pour l'année 2013. Les exportations agricoles ont augmenté d'environ 170 milliards d'euros sur la période 2009-2013 par rapport à la période 2004-2008. Le ministre de l'agriculture américain Tom Vilsack a souligné que chaque dollar investi dans les programmes de soutien à l'export aux États-Unis rapportait 35 dollars de bénéfices. Il a également souligné que le secteur de l'exportation agroalimentaire emploie environ un million de personnes aux États-Unis.

Bretagne : plan d'action particulier pour le secteur agricole et agroalimentaire

Lors de la signature du Pacte d'avenir pour la Bretagne à Rennes le 13 décembre dernier, le Premier

ministre a estimé que « *l'enjeu, c'est également de redonner un nouveau souffle au secteur agricole et agroalimentaire* ». Un plan d'action particulier doit accélérer les dynamiques positives d'évolution de la filière, et permettre d'avancer rapidement en matière d'agro-écologie, de modernisation des outils de production, d'innovation, et de diversification des débouchés. Et d'appeler au rassemblement, au dialogue parce que nous « *avons tous à gagner à ce que les agriculteurs, les défenseurs de l'environnement, les élus se mobilisent et travaillent ensemble* ».

Une loi pour traduire l'accord sur la formation professionnelle

Le nouvel accord sur la formation professionnelle de décembre 2013 réforme en profondeur le financement de la formation. Les différentes obligations actuelles sont remplacées par une « contribution unique et obligatoire » de 0,55 % dans les TPE et de 1 % dans les entreprises de plus de dix salariés. Un Compte personnel de formation (CPF) se substitue au Droit individuel à la formation (DIF). La formation des demandeurs d'emploi est de nouveau renforcée. Un projet de loi sera prochainement déposé par le Gouvernement pour traduire l'accord pour toutes les entreprises.

Les organisations de la production agricole ont rappelé dans une déclaration commune, le 12 décembre dernier, « *qu'il est nécessaire de prendre en compte leurs particularités et que cette prise en compte doit s'inscrire de manière affirmée dans un processus clairement défini qui reconnaît la place de la Commission paritaire nationale de l'emploi agricole et de ses composantes régionales, au même titre que les instances interprofessionnelles*. »

Les spécificités de la production agricole sont à prendre en compte : le nombre important de petites entreprises agricoles, le déficit de formation initiale agricole pour une partie de ses salariés, la modernisation croissante et l'évolution constante des entreprises et l'augmentation des obligations réglementaires.

Les hybrides arrivent en mer et sur la neige

S'il est une activité dans laquelle le prix de l'énergie pèse lourd, c'est bien la pêche. Le projet de la fondation « France Pêche Durable et Responsable » a retenu l'hybridation thermique / électrique. Cette technique, répandue dans l'automobile, permet des gains appréciables en rendements, performances, économies et impact environnement. Un premier chalutier à Boulogne-sur-Mer, « La Frégate III », effectue actuellement ses tests en mer du Nord après sa transformation. Les économies pourraient aller jusqu'à 40 % estime la Coopérative Maritime Etaploise, partie prenante dans le projet

En novembre, le service des pistes de Val Thorens annonçait l'acquisition d'une nouvelle dameuse à transmission électrique, innovation 2013 de Kassböhrer. Cette technologie d'avant-garde permet de réduire la consommation de carburant et supprime les aléas liés aux circuits hydrauliques de transmission.

Enquête sur les pratiques d'application des produits phytos dans les entreprises de travaux agricoles

L'Irstea, en collaboration avec la FNEDT a réalisé une enquête sur les pratiques d'application des produits phytos dans les entreprises de travaux agricoles grandes cultures et viticulture. Les entreprises réalisant des travaux d'application de produits phytosanitaires sur les vignes et vergers ont été invitées à participer à cette enquête avec le concours du Sitevi.

Coût de production du blé tendre

Le troisième rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires confirme que le produit agricole, la « matière première », ne représente qu'une part assez faible du prix à la consommation, même pour des produits peu ou pas transformés. Le blé ne pèse que 4 à 9 % du prix de la baguette sur la période 2005 à 2012.

Le rapport décrit les coûts de production agricole à partir de l'observatoire Arvalis-Unigrains constitué d'un échantillon de 4 500 exploitations spécialisées en grandes cultures avec blé tendre.

Postes de coût de production (en euros)	2001	2011
Charges supplétives : rémunération du travail	42	42
Charges supplétives : rémunération du capital		
Frais de main-d'œuvre salariée		
Fermages terres louées	18	19
Autres charges	17	20
Charges de matériel et bâtiments	44	63
Approvisionnements pour cultures	49	56

En 10 ans – l'année 2011 étant encore provisoire – la progression du poste charges de matériel et bâtiment dépasse de loin les charges de cultures. En 2001, le produit blé et aide ne couvre pas les charges. Depuis 2010, c'est le cas.

Dans l'Oise : portraits croisés d'entrepreneurs

Après l'Aisne, zoom sur l'Oise pour continuer notre radioscopie des départements des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais qui accueilleront à Dunkerque, les 15, 16 et 17 mai, le 82ème Congrès national des entrepreneurs de travaux agricoles ruraux et forestiers.

Didier Ledent, assis, entouré de ses trois enfants de gauche à droite : David, Christine et Sébastien.

Situé au sud-ouest de la région picarde, le département de l'Oise est fortement marqué par les productions végétales qui, selon Agreste Picardie, ont représenté plus de 500 millions d'euros, contre 97 millions d'euros pour les productions animales en 2010. Comme sa voisine de l'Aisne, l'Oise est fortement marquée par les cultures industrielles, avec la présence de très nombreuses industries agroalimentaires, notamment dans les domaines de la betterave sucrière et des légumes (lire encadré ci-contre), ce qui n'est pas sans incidence sur l'activité des entrepreneurs de travaux agricoles.

Légumes plus betteraves

C'est sur la commune de Moyenneville, tout au sud du département de l'Oise, que nous rencontrons la SA Ledent dont le fondateur, Didier Ledent, aujourd'hui retraité, est président du syndicat départemental des entrepreneurs de travaux agricoles depuis trois ans. « *Notre syndicat regroupe des entreprises de toute taille et ayant des activités très diverses* », affirme M. Ledent qui souligne que l'une des principales préoccupations des membres est la bagarre des prix. « *Nous avons ici des plus grandes surfaces que dans le nord du département, avec des prix qui vont de 200 à 285 euros par ha pour l'arrachage de betteraves, selon la situation et les conditions* », ajoute-t-il à titre d'exemple.

Licencié avec sa femme de l'entreprise Bonduelle en 1988, Didier Ledent démarre son activité d'entrepreneur de travaux agricoles en 1989. « *À l'époque, Bonduelle avait décidé d'arrêter ses activités de récolte pour les confier à des prestataires extérieurs* », rappelle notre interlocuteur, qui commence par investir

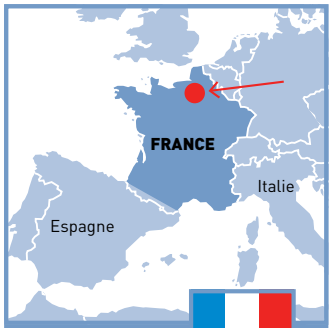

L'agriculture de l'Oise :
371 170 ha de SAU
334 872 ha de terres arables
34 000 ha de STH
130 100 ha de forêts
3 360 exploitations agricoles, dont 1 575 de plus de 100 ha
51 ans : âge moyen du chef d'exploitation
199 020 ha de céréales (dont 154 373 ha de blé tendre)
41 644 ha d'oléagineux (dont 39 330 ha de colza)
24 056 ha de protéagineux (dont 12 695 ha de pois et 11 355 ha de féveroles et fèves)
36 120 ha de betteraves industrielles
1 736 ha de lin textile
5 250 ha de pommes de terre
1 843 ha de légumes, dont : 575 ha de petits pois, 150 ha de haricots à écosser, 780 ha de haricots verts, 178 ha d'épinards, 160 ha d'endives racine

Source : Agreste Picardie-mémento 2011

Les ETA et les ETF dans l'Oise

Selon les statistiques de la MSA, le nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux de Picardie est stable depuis 2010, légèrement en dessous de 450 (voir tableau page suivante). Sur ce total, le département de l'Oise en comptait 113 en 2012, contre 178 dans la Somme et 162 dans l'Aisne. L'Oise arrive par contre en deuxième position derrière l'Aisne et devant la Somme pour le nombre d'entrepreneurs de travaux forestiers (78 en 2012). Le nombre de salariés permanents est en augmentation régulière au sein des ETA et des ETF, passant de 760 à 873 en Picardie de 2010 à 2012, la tendance étant la même pour le nombre de salariés saisonniers qui passe dans le même temps de 2 756 à 2 902 pour les ETA, le nombre de salariés restant stable pour les ETF à 292.

En 2012, l'ensemble des entrepreneurs de l'Oise employaient 290 salariés permanents (dont 226 pour des ETA et 64 pour des ETF), et 326 salariés saisonniers (dont 261 pour les ETA et 65 pour les ETF). Les salariés ont en moyenne 35 ans, quel que soit le type d'entreprise, l'âge moyen des entrepreneurs picards étant de 45 ans. Le chiffre d'affaires moyen des entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux de Picardie est de 922 509 euros, pour un nombre moyen de 5,2 salariés en CDI, 4,2 salariés en CDD et 0,3 salarié en temps partiel.

Nicolas Carrière : « Il est de plus en plus difficile de maintenir les prix. »

dans trois machines à récolter les pois et deux machines pour les haricots. Il se diversifie ensuite dans l'arrachage de betteraves dès 1989-1990, cette activité représentant aujourd'hui la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise, pour 2 100 ha récoltés par trois intégrales (deux Holmer et une Ropa), plus trois automotrices M41 Matrot. « *Les légumes, récoltés en contrat pour Bonduelle, représentent aujourd'hui 45 % de notre chiffre d'affaires, pour une surface totale récoltée de 1 500 ha de petits pois et haricots* », ajoute Sébastien Ledent, l'un des deux fils de la maison, arrivé en 2000 pour être responsable de la gestion de l'entreprise et de l'atelier.

Une équipe familiale

En 2009, le départ en retraite de Claudiane Ledent, l'épouse de Didier Ledent, correspond à l'arrivée dans l'entreprise de Christine Ledent, fille de ces derniers, au poste de responsable administratif. La petite équipe familiale ne serait pas au complet sans citer David, son frère, plus orienté sur la technique et le travail d'atelier. La mécanique agricole diverse représente en effet une troisième activité de l'entreprise Ledent, dont le chiffre d'affaires total a été de 1,2 million d'euros en 2012.

Quels sont ses sujets d'actualité ? En 2012, une des deux arracheuses de betteraves Holmer a été équipée de caméras pour participer au projet de recherche Perfbett (lire encadré page 18), et un essai de scalpage léger des betteraves a été mis en place cette année par l'ITB. L'intérêt de la SA Ledent est en effet d'avoir trois marques d'arracheuses munies de systèmes de scalpage plus légers et quelques sucreries ont déjà reçu cette campagne des betteraves entières à titre expérimental. Comment l'entreprise voit-elle son avenir ? « *On arrive à gérer notre clientèle malgré la concurrence et on progresse en betteraves, car certains producteurs rechignent à investir en arracheuses après deux années pluvieuses* », remarque Didier Ledent. « *Malgré une envolée du prix des arracheuses intégrales qui est passé de 300 000 euros en 2000 à 410 000 euros aujourd'hui, on nous demande de travailler au même prix, avec plus de qualité de récolte* », conclut Didier Ledent qui souligne également la meilleure organisation des entrepreneurs de travaux agricoles aujourd'hui et leurs meilleures connaissances du matériel.

Michel Lenoir (au centre), accompagné de ses fils Sébastien (à gauche) et Benjamin.

Des clients de plus en plus exigeants

La forte concurrence sur le terrain pour les prestations d'arrachage de betteraves est également soulignée dès le début de notre discussion avec Nicolas Carrière, jeune entrepreneur que nous rencontrons sur

Évolution du nombre d'entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers de 2010 à 2012

Année	ETA Picardie	ETF Picardie
2010	442	244
2011	448	259
2012	443	249
Dont : Aisne	162	134
Oise	113	78
Somme	178	37

Source MSA

Le projet Perfbett : performance des chantiers de récolte de betteraves

Perfbett est un projet pilote de l'Institut technique de la betterave qui a pour partenaires l'Irstea (Institut national de recherche en sciences et technologie pour l'environnement et l'agriculture), la FNCuma (Fédération nationale des coopératives d'utilisation des matériels agricoles) et la FNEDT.

Il a pour but d'améliorer l'évaluation des matériels de récolte betteraviers grâce à la création d'indicateurs de performance, de temps, de puissance et environnementaux. En effet, comment évaluer les gains apportés par les automatismes et la puissance de la machine sur la qualité de la récolte, le confort et le temps de travail, et dans quelles conditions le recours à ces machines est-il le plus intéressant ?

Pour répondre à ces questions, le premier objectif de ce projet a été la mise en place d'une méthode de mesure automatisée et de traitement de ces indicateurs. L'objectif final est la réalisation et la mise à disposition d'un outil d'aide à la décision pour accompagner l'acquéreur dans le choix de son matériel de récolte.

Un total de huit machines, dont quatre chez des ETA, ont été équipées de ce dispositif. Les machines ont été choisies pour représenter au maximum les typicités régionales en matière de machines, de propriétés, de parcellaires et de types de sol. « Ce projet fera l'objet d'une restitution avec tous les partenaires dans le courant du premier semestre 2014 », précise Christine Voyez, animatrice EDT Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

la ferme de Beines près de Guiscard. Nous sommes ici dans le Noyonnais, pays de terres fortes aux surfaces plus petites que sur le plateau. « *Les clients sont de plus en plus exigeants et maintenir les prix est devenu très compliqué* », déplore l'entrepreneur de 38 ans qui s'est lancé dans la profession en 2001, un BTS protection des cultures en poche. Jusqu'en octobre 2012, l'arrachage de betteraves constituait sa principale activité via une intégrale de marque Ropa. Il décide de se diversifier en 2013 en investissant dans un broyeur à plaquettes forestières Silvator 2000. « *La betterave ne dure que deux mois et j'ai aujourd'hui trois salariés à temps plein* », explique Nicolas Carrière, dont les deux tiers du chiffre d'affaires sont réalisés aujourd'hui avec l'activité plaquettes forestières, le tiers restant étant l'arrachage de betteraves. Un an après cette diversification, le bilan dressé par notre interlocuteur est mitigé. « *On brasse beaucoup d'argent, mais au final, il ne reste presque rien* », conclut Nicolas Carrière, qui ajoute cependant que le métier d'entrepreneur de travaux agricoles est un beau métier, très diversifié et nécessitant une grande polyvalence.

Deux entreprises complémentaires

Puis nous rencontrons Michel Lenoir à Fournival sur le plateau picard, région de bonnes terres lourdes. Nous nous trouvons en fait au siège de deux entreprises : la société Lenoir, créée d'abord en nom propre en 1975, avant de passer en SARL en 1993 et dont Michel Lenoir est le gérant, puis la STA Engels, une autre société basée à 8 km et reprise en 2011 suite au départ à la retraite de son gérant Jean-Pierre Engels, ancien président du syndicat des entrepreneurs de travaux agricoles de l'Oise. Sébastien, l'un des deux fils de Michel, en est le dirigeant, tandis que Benjamin, le deuxième fils de la maison, travaille à mi-temps sur les deux sociétés.

Quelles ont été les motivations de ce rachat ? « *Je connaissais bien Jean-Pierre Engels et nos deux sociétés étaient complémentaires, avec déjà des clients en commun* », explique Michel Lenoir, qui précise ensuite quelles sont les activités des deux sociétés. La première activité de la SARL Lenoir est l'épandage de produits solides et liquides réalisé via cinq épandeurs TerraGator. Puis, d'autres activités se sont développées, comme le transport et le terrassement, ainsi que la moisson (180 ha) et le battage de maïs (150 ha). « *L'épandage est le secteur où la demande aurait tendance à progresser le plus, avec des clients soit industriels, soit agriculteurs* », commente Michel Lenoir, qui emploie 10 salariés permanents plus 6 à 7 saisonniers pour la SARL Lenoir, cette dernière réalisant un chiffre d'affaires d'1,4 million d'euros par an. Avec cinq permanents plus la famille Lenoir (Michel Lenoir et ses deux fils à mi-temps sur les deux sociétés) et un chiffre d'affaires d'1,4 million d'euros, la STA Engels est spécialisée pour sa part dans la récolte de légumes (pois de conserve et haricots verts pour Bonduelle) et l'arrachage de betteraves (six arracheuses, dont trois intégrales Ropa et trois automotrices Matrot), pour un total de 1 800 ha en légumes et 2 500 ha en betteraves. Les autres activités de la société sont la moisson (500 ha de blé + maïs), le déterrage des betteraves (pour la sucrerie Tereos) et l'entretien mécanique.

« *On arrive à se démarquer dans les très grosses exploitations qui ne regardent pas que le prix* », commente Michel Lenoir, qui estime qu'il faut être de plus en plus spécialisé dans ses activités et que l'organisation prime pour faire face à la concurrence féroce.

Philippe Caldier

Patoux EQUIPAGRI
Une équipe de professionnels pour répondre à vos besoins
Spécialiste en Pièces Occasions
Tracteurs et MB
New Holland - Ford - John Deere
Pièces contrôlées ET garanties !
Contact : Jean-Michel CATOIR
Tel : 03 21 26 08 55
Mail : pieces.occasion@patoux.fr
www.patoux.fr
Envois Quotidiens France & Étranger

Incontestablement supérieures.

N°1 des ventes en France et dans le monde.

Crédits photos : Thinkstock, CLAAS.

NOUVELLES JAGUAR

100 ans de performance.

Indispensable par sa qualité d'ensilage, irremplaçable par son extrême fiabilité, inégalable par ses performances, l'ensileuse mythique CLAAS allie débits de chantier records et consommation minimum. Découvrez la gamme d'ensileuses la plus large du marché, 100 % renouvelée.
JAGUAR, simplement la meilleure ensileuse au monde !

Nouvelles JAGUAR séries 900/800.

www.claas.fr
Nous construisons vos plus beaux records.

CLAAS

Dans la Somme, les entrepreneurs visent l'équilibre

Nous terminons notre tour des départements picards avec la Somme, où nous avons rencontré quatre entrepreneurs de travaux agricoles. Pour faire face à la concurrence qui règne sur le terrain, ces derniers, qui croient dans le métier d'entrepreneur, nous ont expliqué leurs stratégies et leurs projets d'avenir.

Sur 1,3 million d'hectares cultivés par les agriculteurs picards, la Somme et sa voisine l'Aisne représentent à elles deux un peu moins d'un million d'hectares, et la Picardie est, selon les statistiques d'Agreste, la deuxième région française (derrière l'Île-de-France avec ses 113 hectares) pour la taille moyenne des exploitations, cette dernière étant passée de 56 ha en 1988 à 80 ha en 2000 pour atteindre 96 ha en 2010. Arrivant en tête pour les superficies en terres arables (lire encadré ci-contre) devant les autres départements picards, le département de la Somme se distingue aussi par des surfaces plus importantes en légumes (plus de 10 000 ha en 2010, soit deux fois plus que dans l'Aisne) et en pommes de terre (plus de 30 000 ha, soit quatre fois plus que dans l'Aisne).

Du social à la formation

Président des EDT de la Somme depuis 1986, puis des EDT de Picardie depuis 1997, Jean-Paul Dumont nous rappelle quelles ont été ses principales préoccupations vis-à-vis des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers. « *J'ai toujours mis l'accent sur l'aspect social, avec pour objectif de pérenniser l'emploi et les équipes, et donc les entreprises* », explique M. Dumont. Jusqu'à l'arrivée des automotrices, les chantiers de récolte de betteraves nécessitaient en effet plus de personnel, avec des équipes de jour et de nuit. Les actions entreprises ont permis de diminuer le nombre total d'heures réalisées par les salariés et de mettre en place de nouvelles règles sociales qui soient acceptées par les clients agriculteurs.

Camille Brunel (à gauche) et son frère Olivier représentent la cinquième génération au sein des Ets Santagri Services.

Toujours sur le plan social, un plan d'épargne retraite va être mis en place au niveau national début 2014 et il concernera autant les salariés que les chefs d'entreprises. « *Nous accordons aussi une grande importance à la formation* », rappelle M. Dumont qui cite plusieurs exemples, comme la formation de conducteurs pour récolter les betteraves, ou des formations plus spécifiques pour le débroussaillage, sans oublier les formations autour de la certification phytosanitaire. « *Toutes ces actions rendent notre métier plus attractif et elles ont permis de maintenir le nombre de nos adhérents dans la Somme et en Picardie* », affirme Jean-Paul Dumont, qui ajoute que l'organisation régionale EDT va travailler de concert en 2014 avec la région Picardie afin d'organiser des réunions d'informations à destination des prestataires de service forestiers. « *Notre profession se structure et nous travaillons main dans la main avec la fédération nationale FNEDT, qui vient appuyer toutes nos actions* », conclut Jean-Paul Dumont.

Des pois dans les Landes et au Portugal

Nous commençons nos visites par les Ets Santagri Services basés à Arvillers près de Roye. Nous sommes dans le Santerre, l'une des meilleures régions de Picardie, où règnent les cultures de pommes de terre, de betteraves, de céréales et de légumes. C'est Michel Brunel et ses deux fils Camille et Olivier qui nous reçoivent. Ces derniers représentent la cinquième génération de l'entreprise, créée par l'arrière-grand-père de Michel. « *La betterave, c'est notre dada* », lance Michel Brunel, qui en récolte aujourd'hui 1 850 ha par an, avec trois Grimme Maxtron. Les légumes, démarrés

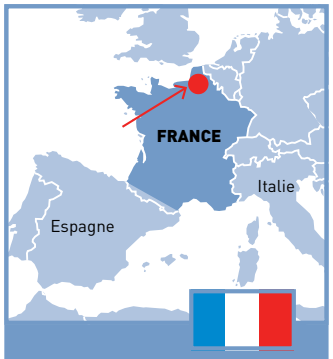

L'agriculture de la Somme :
472 654 ha de SAU
426 575 ha de terres arables
42 300 ha de STH
66 850 ha de forêts
5 430 exploitations agricoles, dont 1 907 de plus de 100 ha
51 ans : âge moyen du chef d'exploitation
242 372 ha de céréales (dont 189 325 ha de blé tendre)
30 422 ha d'oléagineux (dont 30 093 ha de colza)
22 968 ha de protéagineux (dont 14 906 ha de pois et 8 056 ha de féveroles et fèves)
38 112 ha de betteraves industrielles
5 731 ha de lin textile
30 600 ha de pommes de terre
10 430 ha de légumes, dont : 3 500 ha de petits pois, 1 080 ha de haricots à écosser, 2 400 ha de haricot vert, 570 ha d'épinards, 2 880 ha d'endives racine

Source : Agreste Picardie-mémento 2011

par le père de Michel Brunel dès 1960, avec l'entreprise Saupiquet reprise ensuite par Bonduelle, représentent néanmoins 75 % du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise (2,2 millions d'euros), les 25 % restant provenant de l'arrachage des betteraves. Réalisée avec 11 machines PMC (dont la moitié appartient au groupement de producteur de Bonduelle), la récolte des légumes est entièrement programmée par l'industriel et a lieu du 15-20 juin au 10 août. La particularité de l'entreprise est de récolter des surfaces dans la Somme (1 500 ha de pois et 800 ha de flageolets), mais aussi dans le Sud-Ouest (800 ha de pois) et au Portugal (500 ha de pois). « *La récolte des pois dans les Landes date des années 1991-1992, qui correspondent à une forte baisse d'activité ici* », rappelle Michel Brunel, tandis que les activités de récolte au Portugal ont démarré en 1994. « *Notre plus vieille machine reste au Portugal, où la récolte des pois commence fin avril-début mai et se poursuit pendant six semaines* », précise M. Brunel. « *Le prix des machines reste l'un de nos problèmes d'actualité* », lance Michel Brunel, qui s'est laissé convaincre par ses deux fils, il y a trois ans, pour investir dans des intégrales à betteraves. « *C'est un métier dur, qui demande de l'ambition, et notre objectif est d'essayer de rester stable dans un environnement qui se complique* », concluent nos interlocuteurs.

Les Ets Santagri Services font descendre tous les ans une récolteuse à petits pois PMC dans les Landes.

Récolte de pois dans la Somme par les Ets Santagri Services.

De l'ambition, Amélie Trépant, de la SNC ETA Trépant que nous avons rencontrée à Bouvincourt-en-Vermandois près de Ham, n'en manque pas. Après un congé maternité, elle décide de venir aider son père Dominique en septembre 2011, puis finalement reste à ses côtés à partir d'avril 2012, en tant que secrétaire et chargée de relations clients. « *Il y a de la place pour tout le monde mais augmenter ses activités dans les conditions actuelles n'est pas possible* », estime Dominique Trépant dont l'entreprise repose sur plusieurs activités : l'arrachage des betteraves (1 200 ha récoltés par 2 intégrales Ropa, pour un tiers du chiffre d'affaires), la récolte de pois pour Bonduelle (650 ha),

Les ETA et les ETF dans la Somme

Selon les statistiques de la MSA, le nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux de Picardie est stable depuis 2010, légèrement en dessous de 450 (voir tableau page 17). Sur ce total, le département de la Somme arrive en tête avec 178 ETA en 2012, contre 162 dans l'Aisne et 113 dans l'Oise. Le nombre d'entrepreneurs de travaux forestiers est, par contre, moins important dans la Somme en comparaison des deux autres départements, avec seulement 37 ETF en 2012.

Le nombre de salariés permanents est en augmentation régulière au sein des ETA et des ETF, passant de 760 à 873 en Picardie, entre 2010 à 2012. La tendance est identique pour le nombre de salariés saisonniers, qui passe dans le même temps de 2 756 à 2 902 pour les ETA, le nombre de salariés restant stable pour les ETF à 292.

En 2012, l'ensemble des entrepreneurs de la Somme employait 437 salariés permanents (dont 411 pour des ETA et 26 pour des ETF), et 682 salariés saisonniers (dont 658 pour les ETA et 24 pour les ETF). Les salariés ont en moyenne 35 ans, quel que soit le type d'entreprise, l'âge moyen des entrepreneurs picards étant de 45 ans. Le chiffre d'affaires moyen des entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux de Picardie est de 922 509 euros, pour un nombre moyen de 5,2 salariés en CDI, 4,2 salariés en CDD et 0,3 salarié en temps partiel.

« La betterave, c'est notre dada », déclare Michel Brunel.

© : Brunel

l'épandage pour les agriculteurs locaux et la station d'épuration de Saint-Quentin, plus un peu de moisson et de battage de maïs. Ayant trois salariés (dont un chef d'atelier) plus quatorze saisonniers, l'entreprise a actuellement pour objectif d'optimiser le temps du personnel. « *Notre profession nécessite des investissements très lourds pour une rentabilité incertaine, mais ceux qui ont des légumes ont de meilleurs résultats* », concluent Amélie et Dominique Trépant.

Diversifier ses clients

« *L'agroalimentaire tire les EDT de la région et il faut savoir saisir les opportunités* », lance Bernard Nuttens, qui nous reçoit à Eppeville, tout près de Ham. Créée en 1987, sa société compte à ce jour 20 salariés et elle s'est progressivement spécialisée en plusieurs activités de travaux publics : fouilles archéologiques, travaux de remembrements, chemins pour les communes, plateformes à betteraves pour les sucreries et pistes pour les chantiers éoliens. « *Les agriculteurs ne représentent plus que 25 % de mes clients* », ajoute Bernard Nuttens, qui attache beaucoup d'importance à la formation des salariés en périodes creuses, ce qui permet d'avoir une faible rotation du personnel. « *Je crois en l'avenir de cette profession, mais il faut veiller à maintenir son attractivité vis-à-vis d'un public de jeunes* », conclut M. Nuttens.

Amélie Trépant en compagnie de son père Dominique.

Stratégie d'entreprise

« *Nous sommes en développement depuis 2005* », lancent Christian Flament et son fils Arnaud, respectivement président et directeur général de la SAS Multitrav, qui vient de fêter ses 40 ans. Basée à Lœuilly dans la vallée de la Selle, l'entreprise réalise 65 % de son chiffre d'affaires en agricole (épandage, arrachage, déterrage et transport de betteraves), et 25 % dans les travaux publics. Ce dernier secteur s'est développé à partir des années 2000 au sein de l'entreprise, suite à l'arrêt de l'activité récolte de légumes. « *Notre chiffre d'affaires a augmenté de 10 % en 2013* », ajoute Arnaud, qui estime qu'il faut être très strict au niveau des prix et de la facturation. Début 2013, l'entreprise est certifiée à la fois ISO 14001 (via EDT Perspective) et QualiTerritoires, pour les activités d'épandage de matières fertilisantes solides et liquides. « *Ces certifications nous permettent de nous fixer des objectifs et viennent solidifier nos relations avec nos plus gros clients* », estiment nos interlocuteurs, qui insistent sur l'importance d'avoir une stratégie d'entreprise pour avancer.

Philippe Caldier

Bernard Nuttens : « La concentration d'usines agroalimentaires dans la région est un atout pour les entrepreneurs. »

Christian et Arnaud Flament devant l'intégrale à betteraves de marque Vervaet achetée en 2009.

GASPARDO

Quand **technologie** rime avec **perfection** !

Toute une gamme de semoirs pneumatiques simples, fiables et ultra précis, pour semer y compris sur des terrains peu travaillés !

- Profondeur de semis constante jusqu'à 12 cm
- Vitesse de semis élevée
- Disques sillonneurs de grandes dimensions Ø 420 mm
- Changement facile et rapide des disques de semis

www.maschionet.com

Plus d'informations auprès de votre revendeur habituel ou contactez Maschio Gaspardo France
*Tél : **02 38 64 12 12** Fax : **02 38 64 66 79***
info@maschio.fr

Bredebro Maskinstation : les ressources du système danois

À l'image d'Otto Bossen, les entrepreneurs danois ont su tirer parti d'une spécialisation des exploitations pour accroître leur volume d'activité. Aidée par ses salariés, Bredebro Maskinstation mise aujourd'hui sur la technologie pour apporter une plus-value à ses prestations.

L'entreprise est installée à la sortie du centre de Bredebro, au plus près des bâtiments de la SAF. C'est grâce à cette coopérative que s'est initialement développée la prestation de services : par les épandages de chaux et d'engrais.

[Bredebro, Danemark, octobre 2013] En se rapprochant des côtes de la Mer du Nord, les chaumes de blé et les colzas bien développés laissent la place à des prairies. Des stabulations modernes, de taille importante, se substituent aux silos de stockage et hangars à matériel. C'est dans cette région d'élevage que le constructeur JF nous a invités à visiter l'entreprise de travaux agricoles d'Otto Bossen : Bredebro Maskinstation. Elle s'est développée grâce à des prestations pointues, notamment en « trafic contrôlé », apportant une réelle plus-value aux agriculteurs.

Au sein de l'entreprise, Otto supervise l'activité tandis que Margit assure le travail administratif. Leur fils Tommy est conducteur de machines à plein-temps.

« L'atout mécanisation » des éleveurs performants

Ça et là, de gigantesques stabulations rappellent la forte concentration de l'élevage laitier qui s'est opérée dans le pays, entre 2004 et 2009. Les stabulations en brique, typiques de la région, n'ont désormais plus aucune fonction. Les éleveurs se sont préparés à « l'après-quotas » en construisant des bâtiments permettant la production annuelle de plusieurs millions de litres de lait, par un seul actif. Une évolution qui les pousse à confier la mécanisation à des prestataires de services tels que Bredebro Maskinstation. La taille des clients est aujourd'hui comprise entre 100 à 500 hectares avec des élevages ayant entre 75 et 500 vaches laitières

Fondée en 1978, l'entreprise de travaux agricoles et ruraux s'est historiquement développée grâce aux épandages de chaux et d'engrais pour la société coopérative SAF. C'est la plus proche voisine de l'entreprise Bredebro Maskinstation, qui a bâti ses locaux à la sortie du village portant le même nom. Elle est aujourd'hui dirigée par Otto Bossen et sa femme Margit, et vise majoritairement une clientèle d'éleveurs laitiers.

Le Danemark, beaucoup de prairies

Alors que des sols de tourbe caractérisent la partie nord du Danemark, le trajet de l'est vers l'ouest de l'île principale laisse apparaître une dominance de sols sableux, aux dépens des zones vallonnées et argileuses. Aux cultures dominantes que sont blé et colza, s'ajoutent alors celles du maïs, des pommes de terre et betteraves à sucre. Les prairies monopolisent toutefois une partie importante des surfaces : la production laitière – et dans une moindre mesure la production porcine – est ici dominante.

L'entreprise d'Otto et Margit Bossen tire son nom de la localité dans laquelle elle est basée : Bredebro. Située au sud-ouest du Danemark, dans la région du Nordschleswig, proche de l'Allemagne, celle-ci s'étend sur 151 km². La commune n'est qu'à une dizaine de kilomètres des côtes de la Mer du Nord, et affiche, avec 3 700 habitants, une densité de population comparable aux communes françaises.

(en moyenne, 200 vaches et 250 hectares). On notera qu'une grande partie de la clientèle est originaire des Pays-Bas ; Otto s'étonne d'ailleurs que ces éleveurs en mal de terres ne se soient pas orientés vers la France.

L'entreprise de la famille Bossen emploie sept salariés permanents, dont le fils du couple, Tommy, 27 ans. En saison, une dizaine de personnes participent à une activité intense. L'entreprise assure des prestations de travail du sol et de semis : pour le colza dans la première moitié de septembre, puis les céréales et le maïs après la fonte des neiges au printemps. Mais chez Bredebro Maskinstation, c'est l'ensilage et l'épandage de lisiers qui font majoritairement tourner les compteurs d'heures : la clientèle d'éleveurs mise sur la production d'herbe, de mélanges céréaliers et de maïs. L'entreprise ne dispose pas de moissonneuses-batteuses, mais quatre presses produisent tout de même 3 000 round-ballers et 18 000 big-ballers chaque année.

Des plus-values pour chaque prestation

Les matériels de récolte et d'épandage utilisés par l'entreprise sont à l'image de ses prestations : adaptés et perfectionnés au maximum. Les principaux tracteurs, achetés en 2012, sont ainsi équipés d'un dispositif de graissage centralisé, ou encore d'un véritable bureau en cabine avec des emplacements pour les papiers, téléphones, tablettes tactiles et multiples écrans d'affichage. On remarque alors que les dernières technologies ont été adoptées. Exemple à l'ensilage d'herbe : la caméra située sur la goulotte de l'ensileuse transmet ses images à l'écran installé dans la cabine des tracteurs attelés aux remorques. On notera que tous les tracteurs bénéficient d'un guidage GPS du type RTK (+/- 2 cm).

Nouvelle illustration de ces prestations pointues : les clients qui le souhaitent peuvent obtenir, à l'issue de la récolte, une carte des rendements intraparcellaires. L'entreprise exige alors un effort financier supplémentaire ; « *les prix sont un peu élastiques* » remarquera Otto Bossen.

L'expérience du trafic contrôlé

L'entreprise de travaux agricoles s'est aujourd'hui convertie au trafic contrôlé (aussi appelé CTF, voir EDT Mag' n° 74). Selon Tim Chamen, spécialiste européen du CTF, le Danemark

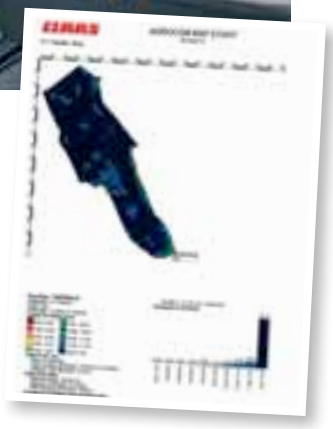

Le véritable bureau, dont dispose chacun en cabine, illustre à quel point chaque poste est perfectionné : après l'ensilage, une carte des rendements pourra être délivrée au client, si celui-ci fournit l'effort financier correspondant.

disposerait aujourd'hui de 15 000 hectares de prairies cultivées selon cette méthode. Cette culture serait en effet la plus intéressante de ce point de vue, avec une possibilité d'accroissement du rendement atteignant 35 %. Avec cinq coupes annuelles en moyenne, l'intérêt de telles pratiques s'avère évident pour les professionnels danois.

Ainsi, Otto Bossen a mis en place le trafic contrôlé dans le cadre de l'épandage de lisier, depuis 4 ans. Il a investi dans deux tonnes à lisier équipées d'enfouisseurs de 8 à 12 m, ou de rampes travaillant sur une largeur de 24 m. Dans les prairies, l'étape « CTF intégral » a finalement été atteinte il y a deux ans avec l'adoption des derniers maillons : deux ensembles de faucheuses et deux andaineurs travaillant sur 12 m de largeur. Selon que la récolte s'effectue à la remorque autochargeuses ou avec l'une des ensileuses, l'andain est alors placé entre ou à côté des « voies de circulation ». L'objectif est de faire circuler les engins les plus lourds dans les passages dédiés.

Les bénéfices liés à l'adoption du CTF ne se sont pas fait attendre. « *On avait déjà vu les premiers résultats au bout de deux ans,* explique Otto. *Mais aujourd'hui, le bénéfice*

Les deux faucheuses de 12 m en action. Elles ont constitué, avec les andaineurs de la même largeur, le dernier maillon pour atteindre le « CTF intégral » : des voies de circulation uniques, que l'on peut ici distinguer.

Le parc matériel de Bredebro Maskinstation

- Tracteurs John Deere 7280 R x2, 8335 R x4 (2 400 h/an) et 7800 (500 heures/an).
- 2 chargeuses sur pneus Case 721F
- 2 ensileuses Claas Jaguar 950 avec capteur de MS
- 2 remorques à fond mouvant JF et 2 Veenhuis 35 m³
- 2 remorques autochargeuses Pöttinger Jumbo 7210
- 2 épandeurs à fumier Samson SP 22
- 2 épandeurs d'amendements Bredal 10 t
- 4 tonnes à lisier Samson PG 25
- 4 enfouisseurs à dents 8 m, 2 enfouisseurs à patins 12 m
- 2 rampes à pendillards 24 m
- Brasseur à lisier Samson
- 2 saleuses traînées Epoke Sirus / BS Vognen
- 8 lames de déneigement
- Lame à ensilage 4,50 m ajourée
- 2 becs rotatifs et cueilleurs à maïs Kemper 8 rangs
- Cultivateur lourd Horsch Tiger 4 MT, déchaumeur Rabe Bluebird 4 m
- Combiné Amazone Airstar 4 m (avec double trémie)
- Semoir monograine Horsch Maestro 12 rangs
- Charrue Kverneland 6 corps avec rouleaux Packomat
- Herse de prairies et rouleau Dal-Bo 6 m
- 2 ensembles de fauche JF GXF et GXT 12,60 m
- 2 andaineurs Kuhn 4 rotors 12 m
- Faneuse Claas Volto 12 m
- Presse à balles rondes John Deere 990 (3 000 rounds/an)
- 3 presses à balles cubiques MF 190 et Claas 3400 avec groupeurs (6 000 bigs/an)
- Godet broyeur de betteraves
- Treuil ACJ avec attelage 3 points et chargeur
- Cuve à eau frontale 3 000 l

En hiver, une saleuse tractée peut désormais remplacer les remorques dédiées à l'ensilage. Par ce biais, l'entreprise crée une activité régulière afin de conserver ses meilleurs conducteurs.

est particulièrement visible : pour l'épandage du lisier, on ne pourrait intervenir sans les passages tassés » juge l'entrepreneur danois. Et la liste s'allonge à mesure que la famille Bossen relève les différentes phases de sa mise en place. « *Désormais, le client nous fournit les coordonnées de sa parcelle en amont ; ainsi, on ne risque plus de se tromper de parcelle* » remarquent-ils ensuite.

Une attractivité pour les salariés

La mise en place du CTF a aussi été vécue comme un challenge, source de motivation pour le personnel de l'entreprise. « *Quand nous avons entamé la démarche CTF, les conducteurs n'avaient vraiment pas de temps à perdre. Pourtant, ils se sont volontairement concentrés sur le travail et les résultats à obtenir*, se félicite Otto. *Je suis persuadé que ce type de démarche aide à garder les bons salariés. Ils montrent un fort intérêt dans l'adoption des bonnes pratiques, et l'utilisation des bonnes technologies.* » Dernier aspect : en suivant les voies dédiées, la fatigue ressentie par les conducteurs serait moindre, après 16 heures de travail journalier. Si cet aspect est cher à Otto, il faut expliquer que le Danemark n'affiche pas une législation restrictive concernant les temps de travail. À tel point qu'un des salariés aura effectué en octobre 390 heures de travail ! « *Après 19 heures, nous leur faisons livrer un repas «city burger»* », remarquent à ce sujet Otto et Margit Bossen. Les tracteurs récents auront quant à eux accumulé 2 400 heures moteur cette année.

En 2013, l'entreprise a investi dans deux saleuses traînées et huit lames de déneigement. L'objectif de cette nouvelle prestation : « *Garder les meilleurs salariés en leur fournissant du travail en hiver* », explique le chef d'entreprise. De décembre à février ou mars, il est en effet impossible d'entrer dans les parcelles en raison de la neige. « *La température est très inhabituelle aujourd'hui* » remarquera un professionnel danois lors de notre visite le 23 octobre, alors que le thermomètre affiche 16 °C.

Un modèle conforté

Aujourd'hui, le modèle danois basé sur des investissements lourds pour produire, dans un contexte de disparition des quotas laitiers, ne se dément plus. Après quelques années difficiles (2009 à 2011), les éleveurs ont sorti la tête de l'eau et bénéficient de moyens de production performants. « *Au Danemark, le prix du lait remonte, alors que le prix de l'aliment descend. Nous sommes donc plutôt confiants* », remarquera lors de notre visite le responsable commercial de JF au Danemark. Margit Bossen s'attend ainsi à une poursuite de la concentration dans l'élevage laitier « *pour devenir encore plus concurrentiel. Notre rôle, qui est de fournir les meilleures technologies à des clients éleveurs qui concentrent leurs compétences dans les stabulations, sera encore conforté.* »

Otto Bossen, lui, s'étonne aujourd'hui que ses homologues de l'Hexagone ne cherchent pas à augmenter le volume de travaux des prestations « historiques ». Alors que nous lui proposons de venir passer ses prochaines vacances en France, il s'exclame : « *Appelez-moi lorsque vous aurez fait votre troisième coupe d'herbe ; je viendrai en faire deux autres.* »

G. Le Gonidec

Bredebro Maskinstation sur le net : www.facebook.com/Bredebro.maskinstation www.ottobossen.dk

fendt.fr

FENDT

Nouveau Fendt 900 Vario

Il peut faire plus, et le faire mieux !

Le Fendt 900 Vario s'est imposé pendant de nombreuses années comme chef de file des tracteurs de forte puissance.

Avec cette nouvelle génération et ses 5 modèles allant de 270 à 390 Ch. , vous atteindrez les sommets tant en matière d'efficacité que de rentabilité. Sa nouvelle technologie moteur couplée à de nombreux équipements inédits vont vous assurer des performances hors du commun. La coupure de tronçons SectionControl, le guidage simplifié VarioGuide Light, le nouveau terminal VarioTronic 10,4" ou encore le télégonflage intégré VarioGrip ne sont que de simples exemples des nouveaux atouts dont dispose la nouvelle série 900 Vario.

PLUS D'INFOS

AGCO Your Agriculture Company

FENDT est une marque déposée d' AGCO Corporation

Fendt VarioGrip

Augmenter significativement votre productivité en adaptant la pression des pneumatiques en fonction de vos conditions de travail, même lorsque le tracteur est en mouvement.

- **augmenter votre productivité jusqu'à 15 %** [1)]
- **améliorer votre sobriété de 10 %** [2)]

Fendt vous propose le VarioGrip, seul système de régulation de la pression des pneumatiques totalement intégré dans le concept du véhicule.

[1)] Étude du département engineering agricole de l'université de Munich
[2)] Université de Westphalie du Sud de Sciences appliquées, économie agricole Soest

Prévenir les vols en forêt : nouveau dispositif en Gironde

L'association des ETF d'Aquitaine met à disposition de la gendarmerie départementale de la Gironde sa plateforme de déclaration de chantier en ligne, afin de lutter contre le vol et intervenir rapidement sur les chantiers forestiers.

Il existe 1 050 entrepreneurs de travaux forestiers en Aquitaine, dont 436 employeurs de main-d'œuvre réalisant 80 % des travaux de sylviculture et d'exploitation. 200 d'entre eux utilisent aujourd'hui la plateforme web SIG de déclaration de chantier, mise en place l'année dernière par l'association régionale des entrepreneurs de travaux forestiers d'Aquitaine, afin de répondre à leurs obligations légales et réglementaires (www.declarationdechantierforestier.fr).

Une convention a été signée entre la gendarmerie de Gironde et l'association des ETF d'Aquitaine pour lutter contre le vol et intervenir rapidement sur les chantiers forestiers en cas d'accident.

© : groupement de gendarmerie départementale de la Gironde

Au moins 2,5 millions de préjudice

Aux difficultés conjoncturelles, viennent s'ajouter des problèmes de vols et d'incivilités, de plus en plus nombreux. En effet depuis la tempête Klaus, l'association des ETF d'Aquitaine a dénombré plus d'une centaine de déclarations de vols et dégradations de matériels forestiers, pour un préjudice estimé au minimum à 2,5 millions d'euros. Dans un contexte de flambée du prix des produits pétroliers, certaines machines, du fait de leur isolement en pleine forêt, sont des cibles faciles pour le vol de carburant et la proie de trafiquants en tout genre.

La plateforme web SIG de déclaration rendant désormais possible la localisation des chantiers et des engins en forêt, l'association des ETF d'Aquitaine a décidé de partager l'information de locali-

Estimation des vols et dégradations subis par les ETF d'Aquitaine

Liste établie d'après les déclarations reçues par l'association ETF d'Aquitaine depuis la tempête Klaus de 2009, mise à jour au mois d'août 2013.

- 4 machines incendiées
- 1 tracteur forestier vandalisé
- 1 abatteuse John Deere 770 D
- 1 porteur Valmet 860.3
- 1 tracteur John Deere 6820
- 1 tête d'abattage
- 1 broyeur
- 25 000 l de gazole
- 1 400 l d'huile hydraulique
- 10 ordinateurs de bord
- 4 distributeurs hydrauliques
- 7 grappins forestiers et rotators
- 2 compresseurs de climatisation
- 2 turbos
- 1 moteur hydraulique
- 3 modules électroniques
- 2 pompes à injection
- 2 vérins hydrauliques
- 3 pompes hydrauliques
- 3 postes de conduite
- 1 démarreur
- 2 pots d'échappement
- 50 feux et phares
- 23 boîtes à outils
- 18 batteries
- 12 extincteurs
- 129 autres pièces volées
- 2 moteurs hydrauliques saccagés
- Sable dans les réservoirs
- Flexibles hydrauliques percés

Le préjudice matériel est estimé à 2,5 millions d'euros minimums. Cette somme ne prend pas en compte le coût des réparations et le temps d'immobilisation de la machine.

sation avec la gendarmerie. Très prochainement, les 200 opérateurs qui utilisent le système de déclaration de chantier auront la possibilité, s'ils le souhaitent, d'informer la gendarmerie départementale de Gironde de la situation de leurs chantiers forestiers, un peu comme un propriétaire ferait avec sa maison avant de partir en vacances. Cet outil permettra à la gendarmerie de connaître la localisation des véhicules et des chantiers en forêt afin d'effectuer des missions de surveillance et d'intervenir le plus rapidement possible en cas d'accident.

© : groupement de gendarmerie départementale de la Gironde

Très prochainement, les 200 ETF de Gironde qui utilisent le système de déclaration de chantier auront la possibilité, s'ils le souhaitent, d'informer la gendarmerie départementale de la situation de leurs chantiers forestiers et de leurs engins.

Intervenir et surveiller

Ce partenariat entre la gendarmerie départementale de la Gironde et l'association ETF d'Aquitaine a pris un tournant décisif dans la lutte contre le vol et le secours aux victimes. Le lundi 24 juin 2013, M. le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Gironde et M. Gérard Napias, président de l'association des ETF d'Aquitaine, ont signé une convention fixant le cadre d'un engagement commun pour faire front face aux vols et dégradations de matériels, mais aussi pour optimiser le déplacement des secours aux fins d'intervenir sur les chantiers forestiers.

Pour les gendarmes, cette mission est complexe car la majeure partie des faits se déroule en pleine forêt, la nuit, le week-end et dans un triangle allant du bassin d'Arcachon – Roquefort jusqu'à Castets. Il est donc important de souligner la nécessité d'une participation de tous les acteurs pour favoriser la mise en œuvre d'un projet utile à la protection des personnes et des biens.

Le dispositif devait être opérationnel à la fin de l'année 2013. Il pourrait être étendu à d'autres départements.

Entrepreneurs des Territoires

Observatoire économique national Bois Forêt

Filière Forêt-Bois : les chiffres du 3ème trimestre 2013

Suite aux travaux de la fédération nationale EDT au sein de l'interprofession nationale France Bois Forêt, les Entrepreneurs de Travaux Forestiers sont désormais enquêtés dans le baromètre trimestriel de conjoncture, dont voici les principaux résultats.

Le raffermissement de l'activité de la quasi-totalité des intervenants de la filière bois observé au cours du printemps se confirme au cours de la période estivale, bénéficiant ainsi d'un contexte économique plus favorable depuis le deuxième trimestre 2013.

Opinion des professionnels ETF

En moyenne, les chantiers les plus éloignés se trouvent à 96 km de l'entreprise (85 km au trimestre précédent). Une situation toutefois jugée « stable » par 66 % des entrepreneurs.

La très grande majorité des ETF constatent des prix d'achat en hausse, notamment au niveau des filtres et huiles (pour 72 % d'entre eux) et des pièces d'usure (pour 77 %), mais aussi pour le carburant (pour 62 %).

1 Évolution* du chiffre d'affaires : un recul de 0,5 % en moyenne nationale

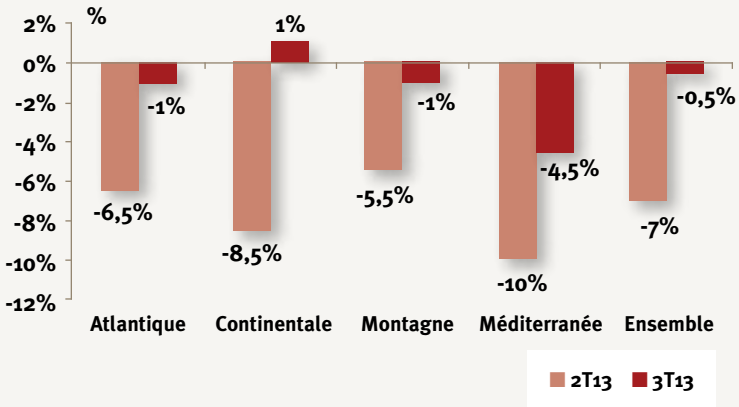

* par rapport au même trimestre de l'année précédente

2 Orientation des tarifs des prestations

Type de prestation (exploitation)	Opinions sur l'orientation des tarifs par rapport au 2ème trimestre 2013 (en % d'entreprises)		
	Hausse	Baisse	Stagnation
Feuillus bois d'œuvre	13	13	74
Feuillus bois d'industrie	14	11	75
Feuillus bois énergie	14	14	72
Résineux bois d'œuvre	10	15	75
Résineux bois d'industrie	10	18	72
Résineux bois énergie	16	16	68

Les marges restent orientées à la baisse par rapport au trimestre précédent pour plus de 2 intervenants sur 5 (44 % pensent que ça augmente, 16 % que ça baisse).

4 Anticipations à 6 mois

en pourcentage d'entreprises

- Intentions d'investissement : **26 %**
- Intentions d'embauche : **17 %**

3 Carnets de commandes : 14,4 semaines de travail en moyenne

(13,1 semaines au trimestre précédent)

Type de prestation (exploitation)	Opinions sur l'évolution des carnets de commande par rapport au 2ème trimestre 2013 (en % d'entreprises)		
	Hausse	Baisse	Stagnation
Feuillus bois d'œuvre	33	15	52
Feuillus bois d'industrie	32	13	55
Feuillus bois énergie	43	12	45
Résineux bois d'œuvre	35	13	52
Résineux bois d'industrie	33	12	55
Résineux bois énergie	33	12	55

5 Le Top 10 des préoccupations des chefs d'entreprise

	% d'entreprises	Évolution du classement à 3 mois d'intervalle
1. Difficultés de trésorerie	43	=
2. Contraintes réglementaires et environnementales	39	+ 3 places
3. Problèmes liés aux délais de paiement	34	=
4. Prix d'achat	29	=
5. Carnets de commande	22	- 3 places
6. Difficultés de recrutement	22	+ 1 place
7. Relations avec les banques	17	+ 2 places
8. Mise en place de la certification	15	entrée
9. Pérennité de l'entreprise à court terme	13	- 3 places
10. Approvisionnement	13	=

Total supérieur à 100 % du fait des réponses multiples.

Source : Étude France Bois Forêt, réalisée avec le concours de l'Institut i+c, téléchargeable sur www.franceboisforet.fr (rubrique « Observatoire économique »).

Transport : accompagner les évolutions réglementaires

L'activité de transport implique, en compte propre comme en prestation, d'importants efforts de veille réglementaire pour satisfaire à la loi. Au prix d'un investissement régulier et continu, certains prestataires de travaux pourront se distinguer.

Comme de nombreux entrepreneurs, les prestataires de travaux agricoles, ruraux ou forestiers, évoluent dans un environnement où la formation est intimement liée à la passion pour le métier, et où la responsabilité sociale est parfois dépassée par l'exigence de rentabilité.

Réglementations multiples

« *Nul n'est censé ignorer la loi* », la formule est largement connue, mais ses répercussions ignorées. Parfois volontairement. Car la multitude d'exigences réglementaires auxquelles sont soumis les prestataires de transport plaide en faveur de spécialistes ; ou à défaut d'entrepreneurs suffisamment concernés pour consacrer du temps à la veille réglementaire.

Au code de la route, s'ajoute le code du travail qui fixe la relation entre

Code de la route, code du travail, règlements européens et dérogations locales… Les prestataires de transport jonglent avec les réglementations.

Prestations de transport : un « affichage CO_2 » depuis le 1er octobre

C'est une disposition phare du Grenelle Environnement. Depuis le 1er octobre 2013, l'article L. 1431-3 du code des transports impose un affichage du poids CO2 à « toute personne publique ou privée qui commercialise ou organise une prestation de transport (…) sur le territoire national, à l'exception des prestations qu'elle organise pour son propre compte ».

Le « poids CO2 » intègre la quantité de dioxyde de carbone émise en amont (lors de la production du carburant utilisé), et pendant la phase de transport, qui comprend toutes les opérations entre l'origine et la destination du produit. Si les opérations de manutention ou d'assistance de courte durée sont exclues, trajets à vide et phases d'arrêt « moteur en marche » doivent être pris en compte.

Plusieurs modes de calcul

Pour le calcul des émissions CO2 des prestations de transport, le décret n° 2011-1336 prévoit quatre étapes : la décomposition de la prestation de transport en segments (voir article 4 du décret), puis le calcul de la quantité de source d'énergie consommée pour chaque segment. Cette « quantité de source d'énergie » sera convertie en quantité de dioxyde de carbone au cours de la troisième phase. Enfin, l'addition des différents segments permettra d'obtenir le poids CO2 lors de la dernière étape.

La qualité de l'affichage CO2 sera notée de 1 à 4, selon la précision des valeurs intégrées dans le calcul. Le niveau 1 correspond à des valeurs par défaut (établies par décret pour chaque mode de transport par type d'activité ou de moyen de transport), le niveau 2 à des valeurs CO2 établies à partir des consommations moyennes sur l'ensemble de l'activité, le niveau 3 à des valeurs établies à partir des moyennes calculées par décomposition complète de l'activité. Enfin, le niveau 4 valorise des valeurs CO2 calculées à partir des données réelles de la prestation de transport.

Des outils à disposition

Plusieurs sociétés privées proposent aujourd'hui un calcul en ligne, facturé sous la forme d'un abonnement et d'un coût mensuel par véhicule. Selon l'importance de son activité de transport, le prestataire choisira l'investissement dans un logiciel spécifique (ex : calculateur HopMediaTransport) ou le calcul en ligne via des sites internet dédiés (ex : www.carbologic.com ou www.carbonimpact.info). Les petites et moyennes entreprises pourront se satisfaire du calculateur carbone développé par la Fédération nationale du transport routier (FNTR).

À noter :
Les normes Euro (routier) et Tier (non-routier) concernent les polluants locaux, pas le CO2.
Le contrôle et la certification de l'affichage CO2 seront effectués par des organismes agréés.
L'affichage CO2 sur les factures n'est ni obligatoire, ni recommandé.

l'employeur et son salarié (notamment les exigences d'hygiène et sécurité). Puis les règlements européens (pour la mise en place du chronotachygraphe ou les durées maximales de conduite et temps de repos, par exemple), qui sont complétés au niveau national par le code des Transports. On note alors qu'un décret déroge au code du travail pour tenir compte des particularités du transport, et de la durée du travail (selon catégories de transport et selon véhicules).

Nouvelle exigence : prendre en compte les dérogations accordées au niveau national ou régional. Au final, l'empilement réglementaire pénalise les prestataires les moins spécialisés et ceux qui, par la dimension de leur entreprise, ne peuvent consacrer le temps nécessaire à la veille réglementaire.

« Consulter et interpréter régulièrement les évolutions réglementaires ne fait pas partie des habitudes », explique Philipp Van Kempen, le chef du service Agroéquipements au sein de Trame.

Accompagner les évolutions

Il faudra aussi accompagner des évolutions réglementaires, parfois récurrentes dans les entreprises. Patrice Gauquelin, dont l'entreprise a deux activités gérées distinctement : les travaux agricoles et le transport routier, dans l'Orne, observe tous les jours la « *différence entre rouler sur la route et circuler d'une parcelle à l'autre* ». Un exemple : en cas d'accident, il est très facile de mettre en cause le conducteur et le chef d'entreprise en consultant les enregistrements permanents du poids lourd et du conducteur. Faire les deux activités avec les même salariés devient très compliqué voire impossible : Un exemple : un chauffeur de poids lourds peut travailler 56 heures sur une semaine isolée. Ce n'est pas possible en agricole, ou après dérogation exceptionnelle. « *Il reste difficile de transmettre l'information tant qu'un gros écart n'est pas mis en lumière*, remarque Philipp Van Kempen chef du service Agroéquipements au sein de Trame qui estime que « *Consulter et interpréter régulièrement les évolutions réglementaires ne fait pas partie des habitudes dans l'agriculture.* »

Chaque année, des modifications de décrets et d'articles de lois sont apportées, pour préciser le périmètre applicable ou clarifier une situation spécifique. Ce fut le cas dernièrement concernant l'utilisation des carburants ; ce qui a provoqué une recrudescence des demandes envers les organismes chargés de la vulgarisation.

La formation comme variable

Dans la guerre qui a pu opposer poids lourds et ensembles tracteurs-bennes sur les chantiers de travaux publics, le carburant utilisé a longtemps été source de tensions. Mais une distorsion de taille, pourtant bien moins évoquée, plaide en faveur de l'ensemble tracteur-remorque : la formation du conducteur (ex FIMO et Caces). Cette formation qui, dispensée systématiquement (en théorie) dans les structures agricoles et forestières, a permis d'éviter jusqu'à aujourd'hui la nécessité d'un permis de conduire.

Des entreprises spécialisées dans la certification et la formation proposent un suivi réglementaire. Elles s'adressent le plus souvent aux métiers du transport routier. Comme le présente l'un des acteurs français dans ce domaine (Dekra), elles sont « *au service de leurs clients pour écarter les dangers et leur permettre de se concentrer sur leurs métiers.* »

Oser s'entourer

Plusieurs de ces formations, éligibles au fonds de formation Vivea ou Fafsea, abordent la question des permis nécessaires, la signalisation des engins, ou encore les assurances et responsabilités liées à la conduite. Elles ont été éclipsées au cours des deux dernières années par la nécessité de se soumettre à la certification de l'activité phytosanitaire, qui a dès lors largement monopolisé l'attention. Pourtant, ce sont des outils de choix pour les entrepreneurs de travaux.

Parce qu'ils sont des utilisateurs récurrents, qu'ils diversifient leurs activités ou parce qu'ils emploient régulièrement du personnel en cours de formation, les entrepreneurs sont souvent plus informés que les agriculteurs. Permis, assurances et responsabilités, sont autant d'éléments qui pourraient être mis en avant pour valoriser la délégation de travaux.

G. L. G.

Stark Industries

Pick-up herbe

Coupe tournesol

Cueilleur maïs

Coupe repliable

Porte caisson

Chenilles caoutchouc

Télécharger

Paul LE ROCH
Directeur Commercial
Tél : 06 75 99 85 39
paul@stark-industries.fr

PRIX GIVRÉS
CONDITIONS HIVERNALES

BENNES
CONDITIONS TRÈS SPÉCIALES
SUR QUELQUES MODÈLES DE TRIDEM !

Trans-SPACE
Grande facilité de traction (hydro-tridem)
Caisse monocoque conique
Robustesse et fiabilité

FABRICATION FRANÇAISE

JOSKIN
Tel: 0032 43 77 35 45 – www.joskin.com

PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO TRAXION+ FLOTATION TRAC TRAXION 85 FLOTATION+

LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT, QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.

WWW.VREDESTEIN.FR

VREDESTEIN
TYRE TECHNOLOGY FOR BEST RESULTS

Reprise du marché : l'arbre qui cache la forêt

Si la plupart des opérateurs de la filière bois notent un relatif raffermissement de l'activité en 2013, les entrepreneurs de travaux forestiers font montre d'un certain décalage. Les fortes baisses d'activité au printemps sont loin d'être compensées, tandis que nombre d'ETF mettent aujourd'hui en avant des problèmes de trésorerie qui ne permettent pas d'envisager l'avenir de manière sereine.

« *L'année 2013 a été difficile à cause de la météo. Cela dit, on observe en cette fin d'année une reprise de l'activité. Le prix du bois remonte, les scieries qui n'ont pas fermé ont de la demande Et cela s'observe pour tous les secteurs : bois de sciage, de charpente, de trituration et de plus en plus en bois énergie. Toutefois, dans la filière, ce n'est pas parce que le bois se vend bien et beaucoup que les ETF en profitent ! Tous les gains de production que nous avons faits n'ont pas profité aux ETF* », résume François Pasquier, vice-président forêt à la FNEDT. Dans ce contexte, « *on travaille de plus en plus par à-coups. Ce qui n'est pas simple pour fidéliser de la main-d'œuvre.* »

Du travail, mais...

Entrepreneur forestier dans les Landes et vice-président d'ETF Aquitaine, Alain Dupin, comme beaucoup des professionnels du secteur, vit encore dans l'après tempête de 2009. « *Nous sommes en plein déstockage de bois. Les entrepreneurs ont beaucoup moins travaillé, de l'ordre de 30 % globalement. Le temps qu'ils se réorganisent, ça a été très difficile. En 2013, nous sommes dans une année que l'on peut qualifier de plus classique, même si l'on est sur de moindres volumes.* » L'avenir ? « *Il n'y a aucune visibilité. On sait que l'on a du travail sur 2 ou 3 mois. On travaille, mais on est juste à l'équilibre. Actuellement, nous sommes sur de la coupe de régulation ; on comble encore les retards d'exploitation suite à 2009, mais il s'agit essentiellement d'un travail sur du petit-bois, beaucoup moins rentable.* » Un secteur devrait, pour Alain Dupin, échapper à la crise : celui du reboisement. Et pourtant tout n'est pas rose là non plus : « *Ils sont à bloc au niveau travail, mais il y a un gros problème de trésorerie.* » Ici aussi, difficile d'avoir de la visibilité quant à l'avenir. « *Ils avancent au fur et à mesure des engagements financiers de l'État. Le problème, c'est que lorsque l'argent arrive, il est parfois trop tard pour les ETF...* »

Surexploitation forestière, danger !

Pour Dominique Girard, à Couzon (03), « *on assiste à une surexploitation de la forêt par l'ONF qui, lors des appels d'offres, tire les prix. On est à 5 euros du débardage, on ferait un ou deux euros de plus, cela nous aiderait à respirer un peu.* » Ce phénomène est exacerbé par la tendance bois-énergie : « *Tout le sous-bois est exploité, il n'y a plus de repousse pour le bois d'avenir et le prix des plaquettes forestières ne donne que peu de perspectives de développement.* » Aujourd'hui la filière bois de qualité tire encore l'activité des ETF, « *même si la reprise est longue pour les scieurs* ». Autre point positif : le bois de chauffage. Sur ce créneau, « *les prix ont explosé. Il y a une demande record en bois de chauffage.* »

Si les prix du bois sont actuellement bons et si la demande est là, les ETF ne bénéficient cependant pas de la reprise qui se fait sentir depuis mi-2013.

Trésoreries exsangues

En Lorraine également, la météo a plombé l'activité des ETF. « *On coupe et on débarde, il y a de la demande* », résume Laurence Guilleray, responsable de

l'entreprise Bottin père et fils à Saint-Firmin en Lorraine ; « *le problème, c'est que l'on a des contraintes de respect des sols. Dès qu'il pleut, il faut arrêter le chantier. On en arrive à ne pouvoir travailler qu'à 70 % du temps. Les chantiers sont entamés et on ne facture pas. L'an passé a déjà été pluvieux et nous n'avons pas encore rattrapé le retard de l'hiver 2012-2013. Le bois énergie que l'on débarde est coupé depuis un an déjà. Nous avons dû prioriser les choses en sortant d'abord le bois de valeur. Résultat : la trésorerie est exsangue et pourtant*, ce qui agace Laurence Guilleray, *le peu d'usines qui reste a besoin de bois. Il y a de la demande, l'activité est là, même si ce n'est pas l'euphorie. Aujourd'hui on arrive à un tournant. Nous avons du matériel que l'on termine de payer. À partir de là, soit cela va mieux et on réinvestit, soit on laisse les choses péricliter lentement.* » Et le récent retrait des forêts locales de la société UPM, un opérateur finlandais, assombrit un peu plus le tableau ; « *nous avions deux machines chez eux. Même si l'activité continue d'une façon ou d'une autre, nous ne brasserons plus autant de bois, c'est une certitude.* »

Le câble-mât permet d'intervenir dans les terrains inaccessibles aux techniques traditionnelles. Une spécificité qui a du mal à se développer, dans un environnement marqué par une course au moins-disant tarifaire.

Travailleurs détachés, politique du moins-disant…

Entrepreneur de travaux forestiers à Mollkirch dans le Bas-Rhin, Nicolas Bernhart s'est spécialisé dans la technique du « câble-mât ». Pour lui, l'actualité des ETF en cette fin d'année, c'est la modification des appels d'offres décidée par l'ONF. « *Ils viennent de regrouper abattage et débardage. Les « habitués » qui soumissionnaient jusqu'ici pour l'un ou l'autre ont dû, dans l'urgence, le faire pour les deux. Chez nous il y a une majorité d'entreprises unipersonnelles et dans ce contexte, l'ONF sait que ces chefs d'entreprise n'hésiteront pas à faire des heures et à tirer les prix pour travailler.* » L'ONF gère près de 80 % des surfaces forestières en Alsace. Et alors que la France attirait l'attention de l'Europe sur le travail détaché, Nicolas Bernhart souligne qu'aujourd'hui des sociétés allemandes viennent soumissionner en Alsace et en Lorraine auprès de l'ONF ; « *des sociétés qui emploient des travailleurs d'Europe de l'Est ou d'Europe centrale et qui débarquent avec des propositions tarifaires qui défient toute concurrence. Aujourd'hui on essaie d'amortir le matériel sur 5-7 ans et on n'arrive pas à mettre des capitaux de côté pour financer de nouvelles machines. On bosse pour rien !* »

Concernant l'attribution des marchés, François Pasquier regrette que les efforts faits par la profession ne soient pas reconnus. « *On essaie de tirer la profession vers le haut et paradoxalement, le critère qualitatif n'est absolument pas pris en compte.* » Dans cet environnement, Nicolas Bernhart mise sur la différence : « *Avec le câble-mât nous devons arriver à nous positionner sur les parcs naturels ou les endroits à fort engagement écologique et auprès des propriétaires privés. Il y a actuellement une réflexion nationale autour du travail en câble-mât, ses spécificités, qui, je l'espère, permettra d'aller au-delà de la simple considération du prix.* »

Daniel Saliou

Prix des prestations/prix de revient : l'impossible équation

En région Centre, l'entrepreneur Pierre Baron fait également état d'une année 2013 « catastrophique. Particulièrement pour le débardage. De novembre 2012 à juin 2013, il n'a pas été possible de travailler en forêt. Ajoutez à cela des prix de prestation particulièrement bas, plus bas qu'ailleurs même, comme en Sologne, et vous aurez une partie de l'explication de la situation. » Dans une forêt aux 3/4 privée, « le rapport avec l'ONF n'est pas le même. Ce qui n'empêche pas que nous sommes également ici face à des prix de prestation qui ne correspondent pas à nos coûts de revient. » Pourtant, « tout le monde cherche du bois ! Certains gros opérateurs ont même été au bord de la rupture de stock. » Une orientation rendue possible par la prééminence de certains donneurs d'ordres, comme l'usine KronoFrance en région Centre. « Ici on applique un coefficient de foisonnement à hauteur de 15 % en débardage. 15 % de bois supplémentaire qui n'est pas payé. Avec les prix de débardage déjà appliqué, ce n'est pas tenable ! Le climat est très tendu sur les prix. Et dans la mesure où les grands opérateurs donnent l'exemple, les petits exploitants surfent sur la vague. » Les difficultés du secteur en région Centre ont amené EDT, par l'intermédiaire d'Antoine Hubert (animateur EDT Centre), à organiser des entretiens et des réunions avec les caisses de MSA et les banques afin de trouver les solutions adéquates pour aider les ETF. Dans ce contexte, Pierre Baron regrette le relatif isolement des ETF et revient sur l'une des actualités de cette année 2013 : « La Bourse des travaux forestiers du Centre a été absorbée par ArboCentre. Nous sommes en pleine restructuration. En 2014, les ETF qui cotisaient à la Bourse passeront par le collège porté par EDT créé au sein d'ArboCentre. On attend 2014 pour voir comment va s'organiser l'amont de la filière. »

Campagne betteravière 2013 : la météo en trouble-fête

Il y a quelques mois, on évoquait une véritable « révolution » dans le monde betteravier, avec la modernisation des réceptions, à l'essai dans quatre usines pour cette campagne 2013. Sur ce point spécifique, visiblement, pas de gros problèmes à signaler. Plus préoccupantes : les conséquences d'une météo particulièrement capricieuse tout au long de l'année et des prix d'arrachage déconnectés des coûts.

La campagne betteravière 2013 ne restera pas dans les annales de la profession. Du côté des producteurs, comme de celui des entrepreneurs récoltants. S'il fallait retenir un élément, ce serait cette météo particulièrement pluvieuse. Première conséquence bien concrète : des retards de semis au printemps jamais comblés à l'heure de la récolte.

« Pas de révolution »

En ouverture de campagne betteravière 2013, l'attention des entreprises de récolte avait été attirée sur les tests de modernisation de réception de la marchandise mis en place dans les sucreries d'Attin, de Lillers (62), de Sillery (51) et d'Erstein (67). « *Les constructeurs de machines nous avaient fortement sensibilisés à la question, nous laissant parfois quelque peu inquiets quant au déroulement de la saison 2013. Dans les faits cela a été bien moins « dramatique » que ce que l'on nous annonçait. Pour ce qui nous concerne, nous travaillons en lien étroit avec deux sucreries J'ai contacté mes clients, ainsi que les sucreries afin de connaître les résultats obtenus. Au final, pas de retour négatif. Pas de révolution non plus dans notre façon de faire. La qualité du travail réalisé par les entrepreneurs de manière générale est globalement saluée, par les agriculteurs autant que par les sucreries.* » Un satisfecit que Marie-Claude Phelizon, secrétaire de l'Union régionale EDT Champagne-Ardenne, tempère cependant au regard des conditions climatiques de cette année qu'elle qualifie « *d'exceptionnelles* ».

Les tests de modernisation des conditions de réception des betteraves mis en place dans les sucreries d'Attin, de Lillers (62), de Sillery (51) et d'Erstein (67) n'ont pas révolutionné le travail des entrepreneurs.

Prolongations dues à la météo

« *Généralement, nous terminons la saison autour du 25-28 novembre. Cette année, nous avons fini une semaine plus tard. Il a fallu nous adapter aux contraintes liées au temps. Nous n'avons, par exemple, jamais autant travaillé le samedi, nous l'avons également fait un jour férié, ce qui ne nous était jamais arrivé jusqu'ici* », souligne Marie-Claude Phelizon. Même son de cloche chez Christian Lemery, le président de l'Union régionale EDT Champagne-Ardenne. Les 850 ha de surfaces betteravières ont été avalés par les trois automotrices sans trop de soucis. Mais il a également fallu composer avec les caprices de la météo ; « *heureusement, dans notre région, quand il tombe 50 mm un jour, on peut récolter dans le même champ deux jours plus tard. Mais c'est la première année où nous avons autant tourné le samedi.* » S'adapter, le mot est sur toutes les lèvres. Jean-Marie Lemaire, président de l'Union régionale Nord-Pas-de-Calais complète le tableau : « *La première partie de récolte, jusqu'au 15 octobre, s'est bien passée. Après, la pluie a perturbé les chantiers, mais les sucreries n'ont jamais été sans betteraves.* » Petit bémol de Jean-Marie Lemaire : la fréquence des ramassages de produits en début de saison par les sucreries ; « *il y a un problème d'échauffement dans les silos en début de saison. Résultat, les agriculteurs ne pouvaient arracher que 10 jours avant le passage de la grue. Nous sommes très*

La saison 2013 restera marquée par une météo peu clémente. En intégrale ou avec une automotrice, la période d'arrachage aura joué les prolongations.

dépendants de ces passages jusqu'au 15 novembre, après, on peut arracher les betteraves à peu près n'importe quand et les stocker sans problème dans les silos. »

Automotrices vs intégrales ?

Au-delà des conditions de récolte, une question taraude cependant nombre de responsables d'entreprises : le prix des prestations. Un phénomène attisé par la dualité entre utilisateurs d'automotrices et utilisateurs d'intégrales. Le coût d'achat de machines neuves, presque deux fois plus important pour une intégrale, et une légère surconsommation en carburant ne se retrouvent généralement pourtant pas dans le prix des prestations. Christian Lemery, qui testait une intégrale d'occasion pour la saison 2013, évoque une forme de « chantage » de la part de certains clients qui exigent une intégrale pour le prix d'une automotrice. « *Il y a une demande du client* », insiste Jean-Marie Lemaire, « *des agriculteurs qui n'aiment plus trop aller dans les champs avec leurs bennes, même si l'on perd un peu en rendement, et/ou qui ne veulent plus prendre le risque de salir les routes.* » Vrai, mais ce n'est pas la seule explication, soulignera-t-on par ailleurs, en évoquant une lutte tarifaire fratricide ; certains évoquent un véritable « sabordage » du métier. Dans ce contexte, quel est l'avenir d'une profession dont les acteurs ne pourront souvent plus investir dans du neuf ? Sur un créneau pourtant relativement préservé, contrairement à la moisson et à la récolte du maïs, que grignotent des agriculteurs de mieux en mieux équipés, nombre d'entrepreneurs tirent le signal d'alarme.

Daniel Saliou

Le scalpage minimal semble constituer le meilleur compromis entre conservation et qualité industrielle. Avec le Micro-Topper et le Dyna-Cut, Ropa et Holmer ont été les pionniers de cette technologie.

Déneigement : incontournables entrepreneurs

Chaque année en période hivernale, c'est le branle-bas de combat lorsque les premiers flocons pointent leur nez. Dans un contexte budgétaire public de plus en plus exsangue, les représentants des communes et des départements font, aujourd'hui, souvent appel à des prestataires extérieurs pour effectuer le déneigement.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, mi-décembre, Jean Cornil, membre du bureau EDT d'Arras, avait le regard tourné vers le ciel et le thermomètre. Depuis 5 ans, quand la neige arrive, l'entreprise Stam est de sortie sur les routes et, plus récemment, sur les parkings des grandes surfaces locales. « *Nous intervenons en particulier dans les hameaux isolés souvent bloqués par des congères. C'est une activité complémentaire, toujours bonne à prendre et cela conforte notre image.* » Bon an, mal an, en fonction de la météo, cela représente 10 à 12 jours d'activité. Question équipement, l'entreprise a simplement adapté deux lames d'ensilage avec des ressorts spéciaux et mobilise deux tracteurs. Pour le reste c'est une histoire de savoir-faire ; *« passer entre les voitures en stationnement, en pleine nuit, le pare-brise encombré par la neige qui tombe, ça demande beaucoup de doigté.* »

L'entreprise Stam entend ajouter une autre corde à son arc : le sablage/salage. *« Les périodes de gel et de verglas étant fréquentes, l'activité devrait être plus importante. Nous venons d'acheter une sableuse/saleuse (300 kg de sel). On va voir ce que cela donne.* » Une combinaison devenue incontournable chez beaucoup de ses confrères.

L'activité de déneigement (ici dans le Bas-Rhin) fait de plus en plus partie de la palette de prestations proposées par les ETA. Une activité complémentaire et qu'il ne faut considérer que comme telle.

Quatre mois sur le qui-vive

À partir du 15 novembre et jusqu'au 15 mars, André Schillinger, entrepreneur installé sur la commune de Neuve-Eglise dans le Bas-Rhin, et son équipe sont sur le qui-vive. « *On fait du déneigement depuis 1983. À l'heure actuelle on s'occupe de huit communes et d'une zone industrielle en déneigement/salage. Quatre tracteurs agricoles équipés de lames avant et de saleuses sont mobilisés. À titre de repère, l'an passé nous avons fait entre 300 et 400 heures. C'est une activité complémentaire devenue aujourd'hui nécessaire.* » Le déneigement ? « *C'est un travail ingrat. On ne sait jamais quand est-ce que l'on va travailler. Au final, c'est nous qui décidons quand il convient d'intervenir, en fonction des éléments que des clients ou mon épouse constatent sur le terrain.* » Reste que cela peut en partie s'anticiper. Pour cela André Schillinger compte beaucoup sur un météorologue de ses connaissances. *« Il nous donne une tendance. Ce qui nous intéresse, c'est la fin de l'épisode neigeux.* » Une disponibilité de tous les instants qui a cependant une contrepartie pour les communes. « *Pour que l'on s'occupe d'une commune, cette dernière nous verse chaque année, qu'il neige ou pas, une somme destinée à couvrir nos frais fixes. Pour ce qui nous concerne et afin d'assurer le service, nous investissons 10 000 euros tous les ans.* »

Gestion de chantier « raisonnée »

La gestion des stocks de sel bénéficie d'une attention toute particulière de la part d'André Schillinger. « *Nous avons construit un silo spécifique, ce qui nous permet d'avoir en permanence 75 tonnes de sel sur le site. L'an passé nous en avons «passé» près de 140 tonnes.* » Une matière qu'il utilise de façon « raisonnée », comme il aime à le définir. « *Je ne voudrais pas donner prise aux détracteurs en salant à outrance, au risque de retrouver une présence de ce sel dans l'eau et d'être pointé du doigt. Actuellement, dès qu'il y a une pellicule de neige de 2 à 3 cm, on passe systématiquement le racleur afin de ne mettre que la couche de sel strictement nécessaire.* » Autre impératif d'André Schillinger et de son équipe, la rapidité de déploiement : « *nous sommes opérationnels en 45 minutes !* » Même approche chez David Mennesson, entre-

preneur à Vigneux-Hocquet dans l'Aisne. « *Depuis 15 ans maintenant, je travaille pour le Conseil général sous forme d'astreinte jusqu'au 15 mars. Concrètement, il s'agit d'une mise à disposition du matériel et des conducteurs.* » David Mennesson a pris le parti de faire les chantiers lui-même. « *Mes salariés font déjà pas mal d'heures pendant les travaux de récolte, j'essaie donc de ne pas trop les solliciter pendant cette période. En d'autres termes, quand on intervient avant 6 heures du matin, c'est pour moi.* » Une situation que confirme Jean Cornil, « *nous travaillons toujours la nuit ; on nous appelle généralement entre 1 heure et 2 heures du matin à l'improviste. Il est difficile de mobiliser un salarié sur ce créneau.* »

Chez David Mennesson (02), le cœur du dispositif est un camion Mercedes avec saleuse et une lame à l'avant.

Un « plus »

Dans le cas de David Mennesson, le contrat avec le Conseil général est remis en cause tous les trois ans. « *Il faut faire attention aux investissements.* » L'entreprise de travaux agricoles est ainsi très dépendante des politiques publiques. « *L'an dernier, il y avait six saleuses qui intervenaient sur notre secteur. Cette année ils ont décidé de n'avoir recours qu'à trois saleuses, mais ont élargi les circuits de celles qui restent.* » Le cœur de son dispositif est un camion 4x4 Mercedes avec saleuse et une lame devant ; « *quand il y a beaucoup de neige, je mets 5 lames en action.* » Ici, ce sont les patrouilleurs du Conseil général qui donnent le signal pour les routes principales. Pour le réseau secondaire, c'est souvent laissé à l'appréciation de David Mennesson et de son équipe. « *À partir du coup de téléphone, nous avons une heure pour être opérationnels et nous sommes rémunérés en fonction des sorties effectuées.* »

Daniel Saliou

Tri-traitement de semence : activité en hausse pour une profession plus visible

Depuis 3 ans, le Staff réalise une enquête annuelle. En avant-première pour Entrepreneurs des Territoires Magazine, le Syndicat des trieurs à façon français révèle les résultats 2013.

La campagne 2013 montre une augmentation de l'activité de la profession. Les 41 entreprises ayant répondu à l'enquête représentent 147 emplois. Chaque entreprise a traité en moyenne 3 082 tonnes, contre 2 715 en 2012. La production totale dépasse même légèrement son niveau de 2011, annulant ainsi la légère baisse conjoncturelle enregistrée en 2012, notamment en raison des intempéries. Le nombre moyen de clients par entreprise progresse également, passant de 600 à 613, ce qui compense la réduction de la taille des chantiers. Ceux-ci étant de 50,2 quintaux en 2013, contre 54,1 quintaux en 2012. Des résultats qui confirment un changement de comportement de la clientèle déjà observé en 2012. Celle-ci deviendrait plus parcimonieuse, plus préoccupée de ne pas « gaspiller ».

Moral en hausse

La professionnalisation de l'activité se confirme. En 2013, 60 % des tonnages triés l'ont été par des entreprises dont le tri-préparation constitue la principale activité. Le nombre moyen de machines est en légère hausse, se situant à 2,4 par entreprise. Le regain d'activité de 2013 se traduit par une inflexion de la courbe de l'emploi. Alors que 2012 avait vu disparaître en moyenne un emploi par entreprise, 2013 indique un rebond avec 3,6 emplois par entreprise, soit un gain de plus d'une dizaine d'emplois pour l'ensemble de la profession. Le moral s'améliore sensiblement, 4 professionnels sur 10 prévoient d'investir en 2014 dans de nouveaux équipements, ils n'étaient qu'à peine plus de 3 sur 10 en 2012.

La visibilité de la profession s'améliore, 35 % des professionnels de l'enquête (contre 20 % en 2012) ont observé que la presse locale avait parlé de leur activité durant l'année. Une amélioration à mettre en rapport avec les efforts de communication entrepris par le Staff (site internet, communiqué de presse, campagne marketing mutualisée). La reconnaissance de la profession est également en progrès. « *Nous sommes mieux entendus et plus souvent sollicité par les instances professionnelles et publiques* », indique Sylvain Ducroquet, président du Staff.

Savoir montrer la différence et la qualité des prestations.

Plus d'infos sur www.trieur-semences.fr

De la graine à la tige, Jean-Yves Leclerc, spécialiste du traitement des céréales

Entrepreneur, Jean-Yves Leclerc a la fibre agricole et parcourt aussi bien les cours de ferme avec sa station mobile de triage-préparation de semence, que les champs avec son automoteur de pulvérisation.

Jean-Yves Leclerc, spécialiste du triage professionnel de semence de ferme, 42 ans, 16 ans de métier, installé dans la Mayenne à Meslay-du-Maine, se rapproche du profil moyen de la profession tel que l'enquête 2013 du Staff le révèle. « *La préparation de semence de ferme constitue les deux tiers de mon activité d'entrepreneur de travaux agricoles*, ajoute-t-il pour compléter le portrait express. *Je fais aussi des*

Jean-Yves Leclerc, en tant que professionnel, veut toujours être à la pointe de la technique. Il est l'un des premiers à avoir misé sur l'injection directe.

Plus qu'un complément d'activité, la pulvérisation renforce l'image de spécialiste de l'entreprise de traitement de semence de la Sarl Leclerc.

prestations de pulvérisation de produits phytosanitaires sur culture. » À ce titre, Jean-Yves Leclerc a rejoint EDT pour bénéficier d'une assistance administrative, dans le cadre de la démarche de certification d'entreprise. « *Les deux activités sont cohérentes. Elles font de mon entreprise une structure reconnue pour l'application des produits de traitement.* »

Un parcours empirique

Ce n'est pas le fruit d'un savant calcul. Plutôt le résultat d'un parcours empirique qui a poussé Jean-Yves Leclerc, fils d'agriculteur, du statut d'ouvrier agricole à celui d'entrepreneur spécialisé. « *Je ne pouvais pas reprendre la ferme de mes parents, trop petite.* » Après diverses expériences dans les travaux de drainage notamment, Jean-Yves Leclerc se fait embaucher chez Roland Monsimer, un pionnier du triage professionnel de semence de ferme et de la pulvérisation. « *Au bout de quelque temps, ils m'ont proposé, lui et sa femme, de reprendre l'entreprise et l'exploitation. Nous avons mis en place une formule de location-gérance pour faciliter la transaction et contourner les verrous bancaires. Je me suis donc installé en 1997.* »

Une demande pour le triage professionnel

Même à la tête de 40 ha exploités en culture, Jean-Yves Leclerc s'est toujours plus considéré comme un entrepreneur qu'un agriculteur. « *J'ai tout de suite vu qu'il y avait de la demande pour le triage professionnel de semence. Les agriculteurs qui préparaient leurs semences dans leur coin, comme mon père le faisait lui-même, préfèrent aujourd'hui confier la tâche à des spécialistes.* » Du coup, Jean-Yves Leclerc, féru de technique, investit dans de nouvelles machines. L'activité s'est bien développée. « *J'ai deux machines et deux travailleurs saisonniers.* »

Défendre ses positions

Aujourd'hui, les temps sont un peu plus difficiles pour le triage. « *La concurrence s'est développée dans le secteur, avec des coopératives et des négociants. Ils ont longtemps été opposés au triage, maintenant ils proposent la prestation à leurs clients pour les fidéliser. Ces acteurs ont un avantage sur nous, ils ont une relation plus fréquente.* » Comment

défendre ses positions ? Jean-Yves Leclerc a sa petite idée, que son autre activité de pulvérisation vient renforcer. « *Je pense à consolider mon image de spécialiste en achetant du matériel encore plus à la pointe. Je suis équipé depuis longtemps avec des systèmes d'injection directe sur mes stations mobiles traînées ; dans un futur proche, je pense aller plus loin en investissant dans un camion qui m'apportera plus d'autonomie, plus de débit et permettra aussi de développer des prestations complémentaires comme la pesée automatique et l'étiquetage* », détaille-t-il. « *Je dois me différencier* ! », insiste-t-il.

Emmanuel Jarleton, l'exigence professionnelle

Issu du négoce de produits phytosanitaires, Emmanuel Jarleton apporte au métier du triage-préparation de semence fermière une exigence professionnelle toute particulière. Un moyen d'affirmer sa différence.

Emmanuel Jarleton a rejoint la profession de trieur-préparateur de semence il y a 4 ans

Emmanuel Jarleton, 49 ans, installé à Ygrande dans l'Allier, a rejoint la profession de trieur-préparateur de semence il y a 4 ans. « *Ma principale activité reste le négoce de produits phytosanitaires* », précise-t-il. Avec un autre commercial salarié, il sillonne le bocage pour proposer des approvisionnements et du conseil sur-mesure aux éleveurs du Bourbonnais. « *Le conseil est une activité porteuse, même en zone rurale. Les agriculteurs ont besoin d'être accompagnés. Ils ont aussi horreur de tout ce qui ressemble trop à des monopoles. Il y a de l'avenir pour de petits acteurs tels que ma société Jarleton Agro Distribution.* »

Faire partie de la famille

Ce n'est pas non plus par calcul qu'Emmanuel Jarleton s'est lancé dans l'activité de triage. « *C'était plus un attrait pour une activité où je pouvais voir le résultat de mon travail dans ma main* », explique-t-il. « *Dans le négoce et le conseil, on agit par procuration. Pour le triage, c'est nous qui mettons la main à la pâte. La qualité de la semence que je prépare dépend directement de mes réglages sur la machine.* » L'intuition aura été la bonne. « *Même si mes clients pour le négoce et pour le triage sont en partie les mêmes, je n'ai pas la même relation avec eux pour les deux activités. Avec le triage, on se sent plus intégré au monde agricole, on fait partie de la famille.* » Un sentiment renforcé par le fait que le triage fait souvent figure de dernier chantier collectif. La convivialité y a encore une place.

« Les trieurs de semence fermière doivent faire montre de professionnalisme », souligne Emmanuel Jarleton.

Reste que les débuts ont été laborieux. « *Normal, quand on commence avec une machine d'occasion forcément moins fiable qu'une neuve* » Une fois l'épreuve passée, Emmanuel Jarleton a rapidement développé l'activité et dispose de deux machines, en plus de celle qu'il conduit lui-même. La deuxième, qui fonctionne à plein régime, est conduite par Sylvie, son épouse. La troisième, qui vient en renfort, en cas de coup dur, est conduite par un salarié. L'entreprise rayonne sur 100 km et s'est spécialisée dans les zones de moyennes montagnes avec une moyenne de quintaux traités par client nettement plus basse que la moyenne nationale. « *Mais pour cela, il faut assurer un service de qualité* », avance Emmanuel Jarleton. « *Le triage-préparation de semence ne peut pas tolérer l'à-peu-près. Si le client se dit qu'il aurait pu faire aussi bien lui-même, il n'acceptera jamais de payer un prix correct.* »

Gérer les risques d'exposition

À la précision des réglages, à la fiabilité de la machine, Emmanuel Jarleton insiste sur la nécessité de se différencier. « *Le professionnel de la semence de ferme doit savoir sensibiliser le client agriculteur aux risques* ». C'est avant tout pour cela que l'entreprise propose des compléments de prestations : des produits antipoussière pour éviter les expositions aux produits durant les manipulations et le vidage des semences dans les trémies des semoirs, des sacs adaptés à l'usage et des EPI (Équipement de protection individuelle) pour éviter les accidents. « *En cela, la culture professionnelle de négociant de produits phytosanitaires m'est très utile. La gestion des risques y est plus forte que dans le monde agricole, où une certaine désinvolture a longtemps prévalu. En tant que professionnels de la semence de ferme, nous devons être irréprochables en la matière, quitte à savoir faire preuve parfois d'un peu d'autorité avec certains clients trop peu prudents* », affirme Emmanuel Jarleton. Une exigence qui lui permet de convaincre les agriculteurs de faire appel à ses services au lieu, comme encore 40 % d'entre eux, de traiter eux-mêmes leurs semences dans des conditions souvent aléatoires. « *C'est là que se situent les principales marges de progression.* »

François Delaunay

SITEVI 2013

Écologie et précision ont fait briller le Sitevi 2013

Le parc des expositions de Montpellier a accueilli, fin novembre, près de 50 000 professionnels des filières vigne-vin, fruits et légumes, ou oléicoles. Des productions variées, mais un objectif partagé : répondre aux enjeux écologiques par l'efficacité.

Cette 26ème édition du salon des filières vigne-vin, fruits & légumes, et oléiculture, a bénéficié d'une fréquentation comparable à la précédente. Le millier d'exposants annonce avoir enregistré des commandes de la part de visiteurs porteurs de projets, parfois dès l'ouverture.

La vigne concentre les innovations

Si tous les matériels liés au maraîchage, à l'arboriculture ou à l'oléiculture ont leur place sur le salon montpelliérain, le raisin reste la grande vedette. Les fournisseurs de solutions pour la viticulture, la vinification, l'œnologie ou encore l'emballage, en remplissent largement les allées. Ainsi, comme à leur habitude, tous les constructeurs de machines à vendanger ont répondu présents. Le tri embarqué, qui pourrait bientôt se substituer au tri habituellement effectué au chai, est ainsi source d'une médaille d'or pour New Holland. Les essais laissent présager d'un niveau de déchet inférieur à 0,1 % (trois à cinq fois moins qu'un dispositif usuel). Par ailleurs, les vitesses de travail habituelles pourront être conservées dans la plupart des cépages rouges. Mais c'est finalement l'élimination des déchets verts au contact du raisin lors du transport – baies millerandées ou botrytisées – qui aura un aspect décisif sur la qualité du produit final.

En viticulture, on notera enfin que les services gagnent du terrain, à la lumière d'un intérêt accru pour la cartographie et les mesures intraparcellaires. La simplification des opérations de saisie des données et l'aide au pilotage constituent un axe d'évolutions fondamental. La recherche d'ergonomie est en ligne de mire : il s'agit notamment de réduire la charge de travail nécessaire à l'obtention de « la » bonne information.

En pulvérisation, l'exigence est désormais de réduire les quantités utilisées, particulièrement par l'élimination des pertes dans l'air et l'environnement. Mais la protection des cultures ne doit pas en souffrir. Une équation compliquée, à la mesure de conditions d'application variables : climat, stade de développement, ou diversité de formes du feuillage.

L'amélioration de la sécurité de conduite, du confort, l'absence de pollutions sonores ou atmosphériques et la moindre consommation d'énergie, plaident depuis plusieurs années en faveur de l'électricité. Pour la première fois, le Sitevi comptait dans ses allées deux solutions de tracteur enjambeur ayant uniquement recours à l'énergie électrique, qu'il s'agisse de transmettre la puissance ou de la stocker via des batteries. Pour répondre aux exigences techniques de santé et sécurité au travail, il faudra néanmoins attendre en France une homologation par type, selon l'avis publié au Journal officiel du 1er août 2013 par le ministère de l'agriculture.

Parmi 80 dossiers déposés par des exposants, la sélection 2013 du jury met en avant une vingtaine de solutions, qui illustrent les trois tendances de fond partagées au sein de toutes les filières : sécurisation, précision et développement durable.

G. Le Gonidec

Deux médailles d'or

Installée sur les machines à vendanger New Holland Braud 9000, la technologie de tri embarqué **Opti-Grape** vise une parfaite propreté dès la vendange mécanisée. Concrètement, un flux d'air est pulsé à travers une grille micro-perforée (4 300 perforations de 2 mm) afin d'éliminer tous les déchets : pétioles, rafles, petits morceaux de bois et feuilles, ou encore baies millerandées et botrytisées. Le dispositif est installé à la fin du circuit de nettoyage, au-dessus de la benne dans laquelle tombent uniquement les baies rondes. Il est ajusté en cabine par l'opérateur, grâce au terminal Isobus IntelliView III. La technologie du coussin d'air

s'associe à plusieurs évolutions au sein du système de nettoyage, dont un nouveau prétrieur à rouleaux placé entre le convoyeur et l'égreneur. Notons que l'aspirateur supérieur (celui du tapis récepteur) a aussi bénéficié d'évolutions.

La seconde médaille d'or récompense le **Dynamos** de la société Liatech. Ce dispositif de filtration tangentielle parvient à récupérer 95 % du produit traité, même s'il est très chargé en matières en suspension. Par ailleurs, il autorise des cycles longs (48 heures) sans perte de couleur ni absorption d'oxygène importante.

Six médailles d'argent

Grégoire est récompensé pour **Ecoprotect** : des caissons rigides constituant un milieu fermé. Gonflés par la turbine, les modules souples respectent la vigne, et limitent la dérive via un film d'air qui confine la zone de pulvérisation. Surtout, un filet permet la récupération des produits en vue de les rediriger vers le dispositif dit « de recyclage ». Possibilité d'augmenter la concentration de produit (donc la vitesse de travail), réutilisation du produit et traitement confiné ont ici séduit le jury.

Le banc d'essais **EvaVitySpray** est le résultat d'une réflexion visant à évaluer la répartition des produits en prenant en compte la variété de conditions du vignoble français. « *Un tel outil faisait défaut* », précise l'Irstea, qui présente le fruit de recherches conjointes avec l'IFV : quatre bancs de collecte de 10 m de long, représentent autant de rangs qui permettront des mesures fiables et répétables, avec de nombreuses variables (espacements entre rangs, épaisseurs et surface foliaires, vent, température, volumes de bouillie, précision des réglages...).

Tecnoma présente le **Voltis** de 101 ou 135 ch. Ce tracteur enjambeur embarque un pack de batteries lithium-fer-phosphate, qui lui procure 4 à 12 heures d'autonomie selon les conditions de travail (nature, vitesse, relief...), pour un temps de charge compris entre 8 et 9 heures sur le réseau standard. Le groupe électrogène de secours, qui pourrait en augmenter l'autonomie de 2 à 6 heures, reste optionnel. Le groupe moto-propulseur de 74 ou 100 kW repose sur quatre moto-réducteurs électriques intégrés dans les roues. Le pilotage s'effectue par un joystick et via l'interface Vititop (reconnaissance automatique des outils, vitesses, consommations, accélérations et décélérations, couple transmis, températures de fonctionnement...). La puissance sera transmise aux outils par deux prises de forces, et en option par un groupe électro-hydraulique.

Kremer Energie présente l'enjambeur électrique pour vignobles étroits **T4E**, de 110 ch. Depuis sa création, la société s'applique à porter les avantages de l'énergie électrique auprès des viticulteurs, notamment un coût d'utilisation réduit : « *8 heures suffisent à recharger les batteries, pour une facture estimée à moins de 10 euros* » précise le constructeur. Le T4E adopte deux prises de force électriques et emporte 12 litres d'huile hydraulique bio. Il associe la simplicité de prise en main, par une reconnaissance automatique des outils, à l'évolutivité : les mises à jour logicielles sont assurées par clé USB.

Force-A remporte aussi une médaille d'argent. Sa solution automatisée de cartographie des bois de taille **Physiocap** permet de proposer au client un conseil agronomique poussé, basé sur les données recueillies dans la parcelle : nombre de sarments (/m²), diamètre moyen (mm) et biomasse des bois

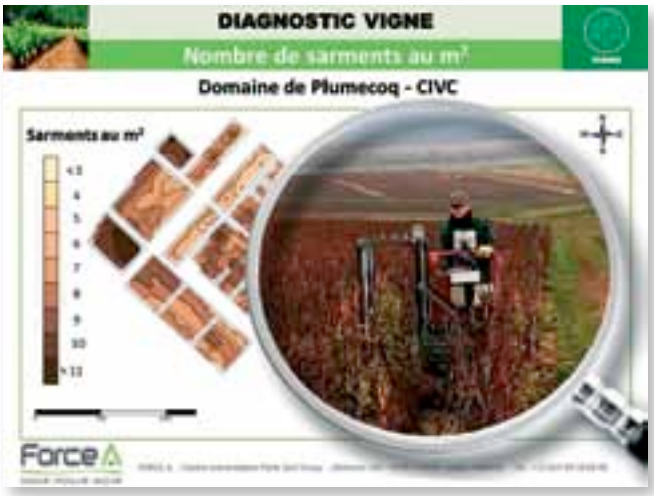

(g/m²). Force-A propose le traitement et la cartographie en ligne, pour des technologies développées initialement par le CIVC* (capteur Physiocap) et la société E.RE.CA (électronique embarquée et production).
**CIVC : Comité Interprofessionnel du Vin et de Champagne*

Quatorze citations

Une citation a été décernée au **Process2Wine** de D2E, grâce au nouveau module de rapport d'activité journalière par salarié, parcelle et type de travail. Le concept, associant smartphone pour les piétons et mesure GPS pour les tracteurs, est déjà connu. Mais ici, il propose une saisie automatique des temps, d'où l'absence de ressaisie manuelle de données. **Oasis** de Néotic se base quant à lui sur la logique pour accélérer la saisie, en proposant des prédictions dans les tâches. Il mise sur l'ergonomie, et sera bientôt disponible sur smartphone.

New Holland a également bénéficié d'une citation pour son dispositif permettant d'afficher, en temps réel sur le moniteur IntelliView III, les données de maturité en provenance du capteur **Multiplex** conçu par la société Force-A. Installé au-dessus de la benne, il met en œuvre une technologie optique pour déterminer la teneur en anthocyanes des raisins. Exprimée en mg/l, cette donnée essentielle dans la définition de la maturité peut être visualisée en continu, ou enregistrée pour être ensuite exploitée dans le cadre d'une cartographie parcellaire. Ses apports : la modulation des intrants pour obtenir une maturité homogène, ou encore la sélection de parcelles précises pour effectuer un assemblage précis.

Bobard Ets se distingue avec un équipement de pulvérisation face par face pour vignes à haute densité, emportant à la fois des jets projetés, jets portés et diffuseurs pneumatiques. Son **Polyjet** s'adapte alors au cycle végétatif, minimisant le risque de dérive ou la consommation excessive de puissance par la turbine lors des premiers traitements de la vigne. Un caisson et un ensemble de conduite rigides transfèrent l'air et le produit sous pression aux diffuseurs et buses.

Pour la première fois, la machine à vendanger **Grapeliner** de Ero embarque trois systèmes : le convoyeur transversal, un égrappoir et une table de tri. Elle s'avère adaptée à des pays d'outre-mer (Amérique, Nouvelle-Zélande, Australie) se préoccupant de plus en plus du produit, mais disposant de rangs très longs. Elle embarque alors une trémie de 1 500 litres, et un convoyeur latéral pour vidanger en continu dans une remorque qui circule dans l'inter-rang voisin. L'égrappage et le tri s'activent quant à eux à souhait, depuis la cabine.

Provitis s'est distingué sur le Sitevi avec sa **VSE 430**. Cette machine extrayant les sarments après la taille hivernale des vignes, a été inventée par un viticulteur saumurois, puis largement perfectionnée. Portés par un cadre, des disques étoilés constituent un moyen d'amenage vers la chaîne d'extraction et les rouleaux. L'extraction latérale, et non vers le haut, s'avère moins préjudiciable au palissage que les efforts verticaux habituels. Elle est obtenue par une vitesse parfaitement adaptée, proportionnelle à l'avancement, et ne remet donc pas en cause l'aménagement de la vigne.

L'organisme de recherche Irstea s'est penché sur les opérations d'attelage et dételage des outils portés, souvent risquées pour les personnes, mais aussi pour les machines. Son cahier des charges : prévenir le risque de renversement de l'outil, réduire le temps passé dans la zone d'attelage afin de diminuer les risques pour l'opérateur, ou encore minimiser le poids des barres d'attelage (bras inférieurs et troisième point). Le résultat : **AttelAgri**. Sa principale innovation réside dans l'ajout d'articulations entre les bras inférieurs et le châssis du tracteur. Ainsi, l'attelage peut s'effectuer même lorsque tracteur et outil ne sont pas en ligne (ces articulations seront ensuite verrouillées). Des vérins électriques ou hydrauliques permettent par ailleurs de limiter l'effort nécessaire à leur ajustement.

Salon des ETA : un tapis rouge pour les prestataires de services

Pour son édition 2013, le Salon des ETA avait déroulé un tapis rouge dans le Parc des expositions lavallois, pour des prestataires de service considérés comme des clients pointus par l'ensemble des exposants. Entrepreneurs et fournisseurs de solutions ont encore une fois salué la qualité et l'efficacité des échanges réalisés lors de ce salon bisannuel.

Une partie du comité d'organisation du Congrès national EDT 2014, qui se déroulera à Dunkerque les 15,16 et 17 mai prochains, avec, de gauche à droite : Jean-Paul Quenu (entrepreneur à la retraite, Pas-de-Calais), Christine Voyez (animatrice Nord-Pas-de-Calais-Picardie), Eliane Quenu (trésorière générale à la FNEDT), Jean-Paul Dumont (président des EDT Picardie) et Jean-Marie Lemaire (président des EDT Nord-Pas-de-Calais-Picardie) : « Nous préparons un Congrès placé sous le signe de la convivialité. »

[Laval, 4 et 5 décembre 2013] Le Salon des ETA a reçu 8 870 visiteurs cette année, soit 10 % de plus qu'à l'occasion de l'édition 2011. Les exposants, présentant plus de 200 marques, avaient encore une fois répondu présents. Le stand des EDT, mis en place conjointement par la Fédération nationale et par l'Union régionale Pays de la Loire qui s'est beaucoup impliquée dans l'organisation de évènement, mais aussi par celles de Bretagne et de Normandie, a accueilli les professionnels venus saluer leurs collègues, de même que les jeunes en quête d'information. D'autre part, trois conférences ont eu lieu pendant le salon, autour de thèmes d'actualité. Bien que peu suivies par le public, elles offraient la possibilité aux visiteurs de s'informer. Nous vous en résumons les points forts dans les pages suivantes. Enfin, s'il fallait mesurer l'intérêt du Salon des ETA pour les constructeurs, le nombre de matériels qui y effectuent leur « première présentation française » pourrait être un marqueur de choix. Quelques semaines après Agritechnica, quelle meilleure tribune que le Parc des expositions de Laval ? De l'avis de tous, les entrepreneurs sont une cible cruciale, si bien que l'édition 2013 a été caractérisée par plusieurs exclusivités (voir plus loin).

Marie-Christine Lemaitre, présidente des EDT de la Mayenne, était présente pour accueillir les visiteurs sur le stand de la FNEDT. « Le salon est un moment d'écoute, d'échange et de convivialité. C'est l'occasion pour les entrepreneurs et leurs salariés de se voir dans un autre contexte. Ces derniers sont amenés à rencontrer les constructeurs et leurs commerciaux, ils peuvent, pour une fois, donner leur avis. »

Sur le stand des EDT, les étudiants en 1ère année de BTS GDEA à la MFR La Pignerie (53) étaient là en permanence afin d'accueillir les visiteurs. Sur la photo : Tanguy Chesneau, Simon Gallard, Valentin Bagourd et Benoit Mainguy, qui se sont relayés pendant deux jours avec quatre autres collègues de leur promotion.

Paroles de visiteurs

Jean-Claude Gerbaud, à droite, dirigeant d'une entreprise de travaux agricoles à Cellé dans le Loir-et-Cher, en compagnie de ses salariés : son fils David (au centre) et Philippe Bougouin (à gauche). « *Nous sommes venus pour la journée, nous n'avons pas de rendez-vous en particulier, nous faisons le tour. C'est un salon où le matériel est plus adapté pour les entreprises, c'est mieux qu'au Sima.* »

Patron et apprenti

Sébastien Gautier, codirigeant de la société Gautier Frères à Saint-Aignan-de-Couptrain (53) en compagnie de Tanguy Chesneau, étudiant en alternance au sein de son entreprise. L'entrepreneur, qui se rend au Salon des ETA tous les 2 ans, témoigne : « *Je viens passer la journée au salon avec la moitié de mes salariés, mon frère est venu hier avec l'autre moitié. Nous sommes situés à une heure de route, c'est facile. Je ne viens pas forcément pour voir les nouveautés, mais pour rencontrer les responsables techniques et commerciaux des constructeurs. Si on a un problème avec un matériel, on peut engager la discussion afin qu'ils passent nous voir plus tard. Nous sommes à l'écoute de ce que d'autres entrepreneurs réalisent dans d'autres régions. D'ailleurs, je regrette de ne pas avoir pris le temps d'aller voir ailleurs avant de m'installer.* »

Au sujet du recrutement des jeunes, Sébastien Gautier explique : « *Nous avons une quinzaine de salariés dans l'entreprise et deux jeunes en formation en permanence. Par ailleurs, trois de nos salariés sont d'anciens stagiaires ; l'avantage, quand on les a embauchés, c'est qu'ils étaient déjà formés.* » Il ajoute : « *Nous recevons beaucoup de demandes pour des stages, mais nous ne pouvons pas prendre tout le monde ! Sans compter que la législation se durcit pour les mineurs, ça devient compliqué.* »

Tanguy Chesneau, étudiant en 1ère année de BTS GDEA à la MFR La Pignerie est en contrat pro chez Gautier Frères. Il faisait cette année partie des jeunes venus « en renfort » sur le stand de la FNEDT. Il hoche la tête lorsqu'il entend son patron dire : « *On pousse toujours nos stagiaires à continuer leurs études.* »

Les maquettes de Derval

Bastien Jourdon, Romain Richard et Dimitri Lefeuvre, étudiants en 1ère année de BTS GDEA au lycée agricole Blain-Derval (44). Ils font partie de la première promotion de BTS GDEA en apprentissage mise en place cette année au lycée dans une classe mixte (scolaire/apprentissage). Ils posent derrière l'une des maquettes automatisées présentées par le lycée. Placées face à l'entrée du salon, ces maquettes constituent l'aboutissement de projets d'automatismes réalisés par les étudiants de 2ème année de BTS. « *Chaque groupe doit fabriquer une maquette de machine agricole alimentée en 12 V, accomplissant quatre mouvements, avec une séquence automatisée, le tout sans dépasser un budget de 300 euros* », explique Gérard Vromandt, enseignant en machinisme à Derval, « *les maquettes permettent surtout d'engager la conversation avec les visiteurs* ».

Bastien, 18 ans, est en apprentissage chez le distributeur de matériel agricole Proval Système à Beaupréau (49), filiale du groupe Terrena. Il travaille pour le moment sur des réparations et du montage de matériel neuf. « *Au fur et à mesure, je serai amené à faire des démonstrations tout seul. Mon oncle est agriculteur, j'ai fait un Bac pro agroéquipement à Derval. Terrena recherchait un apprenti, dans le but de l'embaucher ensuite. On verra comment ça se passe...* »

Romain, 18 ans, est fils d'agriculteur à la retraite. Depuis septembre, il est en apprentissage au sein d'une entreprise de travaux agricoles : la Sarl Soreta à Pouillé-les-Côteaux (44), qui compte 7 salariés permanents et 2 saisonniers. « *Je connaissais déjà bien cette entreprise, j'y avais déjà réalisé des stages et des boulots d'été. Je fais un travail de conducteur et de la mécanique. Ça intéresse le patron que je poursuive mes études car il n'a pas encore de salariés avec un niveau supérieur au Bac. Il voudrait quelqu'un qui soit capable de prendre en main les nouvelles technologies, comme l'autoguidage, par exemple.* »

Dimitri, 21 ans, est en apprentissage chez le constructeur de remorques « Hardy et fils » dans la Manche. Il a trouvé ce contrat d'apprentissage par connaissances : son père, agriculteur, est client du constructeur. Il réalise des mises en route, du montage de matériel neuf et de la mécanique. « *Ca me plaît, le patron s'occupe de moi, c'est la première fois qu'il prend un étudiant BTS en stage. Je me sens bien suivi, à la fois au lycée et à l'entreprise. Si tout se passe bien, le patron voudrait a priori me garder. C'est une motivation en plus, car je sais qu'il y a un boulot à la clé.* »

Dernière remise de diplôme pour le BCEDT

Régis Macé, de l'ETA Gautier dans les Côtes-d'Armor, a remis les attestations de formation « Brevet de compétence des entrepreneurs des territoires » aux six étudiants, sous le regard de Joël Geslin (à l'extrémité gauche), le responsable de la formation au CFTA de Monfort, en Ille-et-Vilaine. Désormais, le BCEDT est remplacé par la formation « Technicien gestionnaire de chantiers en entreprise de travaux agricoles ». Cette certification professionnelle est proposée par 6 établissements en France : voir notre dossier sur les formations en page 63.

Loïc Herbaudeau et Marc Belliot, deux des derniers diplômés BCEDT.

Loïc Herbaudeau et Marc Belliot, deux des derniers diplômés BCEDT. Le parcours de Loïc, 43 ans, est assez atypique puisqu'il était déjà installé en tant qu'entrepreneur à Ceaucé (61). Il a suivi cette formation pour compléter ses connaissances en gestion et conforter le rachat d'une autre entreprise. « *J'ai pu prendre le temps de passer le BCEDT parce que mon associé et mon père ont bien voulu compenser mon absence. La formation m'a aussi permis de me faire un réseau.* » Marc, lui, est un fils d'entrepreneur. Son projet consistait à étudier la reprise de l'entreprise familiale, basée à Lescouët-Goarec dans les Côtes-d'Armor. C'est chose faite depuis le mois de juillet, et ses parents ont pris leur retraite. « *J'ai d'abord fait un BEP, suivi d'un Bac pro agroéquipements, puis j'ai découvert la formation BCEDT à l'occasion d'un stage au sein de l'entreprise Gautier. Je souhaitais m'améliorer en gestion et en comptabilité. La formation m'a également permis de constituer un réseau de collègues, y compris dans d'autres régions. Aujourd'hui, je vais par ailleurs me renseigner sur les conditions d'adhésion au mouvement EDT sur le stand FNEDT. Je cherche des pistes pour me diversifier.* »

Table ronde « Pulvérisation », transformer les contraintes en opportunité

La table ronde s'est ouverte par un bref historique du rôle des entrepreneurs dans la professionnalisation de l'application des produits phytosanitaires. Yolaine Villain, la présidente de la commission Environnement à la FNEDT a ainsi rappelé que la mise en place de nouveaux dispositifs environnementaux, démarrée suite à la Conférence de Rio en 1992, s'était concrétisée par l'agrément Dapa, puis, depuis 2011, par le « Certiphyto ». Celui-ci s'inscrit dans le cadre européen d'une utilisation des pesticides compatibles avec le développement durable. La phase transitoire venant de s'achever au 1er octobre 2013, Mme Villain a tenu à préciser que : « Dans un délai très court, les entrepreneurs se sont engagés dans cette démarche, afin de respecter la nouvelle obligation de vérification de leurs pratiques et de leurs procédures. »

Sonia Grimbuhler, chercheur expologue à l'Irstea, est ensuite venue présenter l'enquête sur les pratiques d'application des produits phytosanitaires (cf. EDT Mag' n° 73). D'après elle, les premiers résultats obtenus sont intéressants, mais malheureusement, le nombre de réponses reçues (85 à la date du 4 décembre) est insuffisant pour établir des corrélations. Il est d'ailleurs encore temps de répondre, en vous rendant sur http://enquete-edt.irstea.fr.

Sonia Grimbuhler

D'autre part, la spécialiste en a profité pour rappeler quelques principes de base. En premier lieu, ne pas oublier que les équipements de protection individuelle (EPI) doivent rester le « dernier moyen » de protection du travailleur. « Les EPI ne suffisent pas ! La principale voie de contamination est la voie cutanée. Pensez à l'entretien du matériel et de la cabine. C'est à l'entrepreneur de réfléchir à l'organisation de son chantier afin de réduire les risques d'exposition. » Dans la salle, une voix se fait entendre : Wilfrid Lecarpentier (14), se demande comment faire lorsque ses salariés refusent de porter les EPI ? « Je pense que si un formateur extérieur venait dans mon entreprise, mes salariés seraient plus attentifs aux consignes de sécurité ». Les intervenants rappellent qu'il peut se tourner vers la MSA départementale. En filigrane, on devine la question du confort des EPI, et leur adaptation aux conditions de travail agricoles. De ce point de vue, des progrès restent à faire.

Également invitée à la table ronde, la société Résolution, basée à Rive-

saltes (66), était venue présenter divers systèmes de traitement des effluents phytosanitaires : en fonction du volume à traiter, du matériel de pulvérisation utilisé, des contraintes du site de lavage et de remplissage, en fixe ou en mobile… Elle suggère aux entrepreneurs d'en faire une prestation à part entière, certains se sont déjà lancés.

Pour conclure, Yolaine Villain a listé les ressources disponibles à la Fédération EDT : des personnes référentes, des classeurs regroupant les informations sur les référentiels, des formations et surtout, l'outil d'auto-diagnostic en ligne www.certificationphytosanitaire.fr, qui « s'avérera sans aucun doute très utile dans le futur, lorsque les entrepreneurs voudront vérifier qu'ils respectent bien les exigences de la certification. La pulvérisation devient un métier à part entière, les entrepreneurs sauront transformer les contraintes en opportunité. »

Yolaine Villain

Colloque sur la PAC : un rôle à jouer dans la gestion du risque

En ouverture du colloque, Patrice Durand, le directeur de la FNEDT, est venu rappeler les grands principes de la nouvelle PAC 2014-2020. Ils sont désormais connus : une baisse modérée du budget global, une convergence progressive des aides afin de réduire les disparités entre agriculteurs, un soutien à l'élevage herbager et à l'agriculture des zones de montagne et défavorisées, une dégressivité des aides à l'hectare afin de favoriser l'emploi dans les petites et moyennes exploitations… mais les textes ne sont pas encore finalisés, chaque État membre devant choisir les outils à mettre en œuvre.

Pour François Jacques, agriculteur en Meurthe-et-Mo-

Les intervenants du colloque : François Jacques (agriculteur en Meurthe-et-Moselle et membre du bureau de l'AGPB), Régis Macé (entrepreneur dans les Côtes-d'Armor) et Patrice Durand (directeur de la FNEDT).

selle et membre du bureau de l'Association Générale des Producteurs de Blé, les céréaliers seront les grands perdants, ainsi que les éleveurs de porcs et de volaille : « *Nous avons fait des simulations, elles montrent clairement qu'en France, les régions du nord vont perdre et les régions du sud vont gagner. On peut dire que «l'élevage de céréales» est perdant, au profit de «l'élevage d'herbe».* » D'autre part, l'AGPB a soulevé une grande disparité entre la France et l'Allemagne, et met en place une procédure d'alerte pour la Commission européenne et le ministère de l'Agriculture sur ce point : « *la réforme ne respecte pas le principe de convergence entre les pays !* »

Dans ce contexte, Régis Macé, entrepreneur dans les Côtes-d'Armor, n'est « *pas pessimiste, mais je me demande comment changer notre mode de fonctionnement. Il ne faudra plus seulement compter sur les travaux de saison. Il va falloir se diversifier et, pourquoi pas, aller travailler dans d'autres pays afin de rentabiliser nos machines.* » Au sujet des investissements, il rappelle que tout entrepreneur doit : « *Premièrement, faire attention à ce qu'il achète, deuxièmement, faire attention au prix qu'il paye.* » À bon entendeur…

Invité à s'exprimer sur l'avenir des entrepreneurs, François Jacques a évoqué deux pistes. La première : « *Les exploitants agricoles sont suréquipés aujourd'hui, ils vont certainement devoir diminuer leur budget équipement rapidement. Les entrepreneurs ont un rôle à jouer dans la réduction de l'endettement des agriculteurs.* » La deuxième : « *L'agriculture de précision, c'est le domaine des entrepreneurs. Pour mieux respecter l'environnement, les exploitants s'équiperont-ils en matériel (GPS, etc.) ou vont-ils faire appel à des entrepreneurs ?* » Patrice Durand ajoute : « *L'agriculteur va se demander s'il doit acheter, louer ou même changer de matériel. Les entrepreneurs ont un rôle à jouer dans la gestion du risque.* » M. Jacques confirme : « *À l'AGPB, nous sommes favorables à la contractualisation, qui permet de planifier. Les agriculteurs vont devoir se restructurer. Pendant ce temps, ils ne pourront pas mettre de l'argent partout (Ndlr : sous-entendu, dans l'investissement en matériel), il faudra qu'ils délèguent, pour 3 ou 4 ans, ou pour toujours.* »

À la fin de cette table ronde, des voix s'élèvent dans la salle : « *Je suis surpris du pessimisme ambiant, s'exprime le gérant de la SARL Agri-Farming dans les Ardennes. De mon côté, je constate une augmentation des prix des prestations, car mes concurrents disparaissent. Ils sont en effet découragés par la certification phytosanitaire, ou par les montants à investir. Je m'inquiète plus pour les calendriers de travaux.* » Par sa part, Mme Jouanolle, de Bourgbarré (35), s'exclame : « *L'entreprise de travaux agricoles doit apporter la technicité et la gestion à son client. Peu importe si ce dernier s'équipe en moissonneuses. Les entrepreneurs qui vont rester et continuer ont de l'avenir !* »

Valérie Bridoux

Table ronde « Reprogrammation des moteurs » : on marche sur des œufs

Les dispositifs « d'optimisation des moteurs » regroupent des systèmes de reprogrammation électronique, des puces ou de simples logiciels, permettant de modifier les caractéristiques des moteurs. La pratique n'est pas nouvelle. On se souvient des premières moissonneuses à battage axial confrontées aux conditions européennes, ou de tracteurs incapables d'emmener sereinement les premières presses au format 120 x 130 cm. La parade consistait alors à décaler le régime maxi, à augmenter le tarage de pression des injecteurs, ou encore à monter un turbocompresseur en kit. « Il n'y avait pas d'autre choix », précisera le journaliste Remy Serai, qui animait la conférence.

Depuis les années 1970, la puissance développée par un bloc-moteur de 4,5 litres de cylindrée a doublé ; et les exigences réglementaires se sont largement accrues. Pourtant, après les bateaux et les poids lourds, les matériels agricoles intéressent les entreprises proposant une reprogrammation électronique des moteurs. Elles sont désormais cinq en France, à « proposer leurs services sur internet ou à avoir pignon sur rue », en affichant un argumentaire qui entretient le flou. Au début des années 1990, le boîtier électronique « leurrant » le calculateur se négociait de 600 à 800 euros et pouvait être simplement débranché lors de la revente. Mais les modifications actuelles s'effectuent directement sur la prise de diagnostic : pour un coût de 1 000 euros au minimum, l'utilisateur bénéficie d'une nouvelle programmation électronique. Une solution quasi indétectable, qui n'est pourtant pas sans risques.

Quand un bloc-moteur équipe une large gamme de tracteurs (125 à 200 ch pour un 6,6 litres, par exemple), il s'accompagne inévitablement d'embrayages ou systèmes de refroidissement dimensionnés en proportion. Est-il intéressant d'abandonner la garantie constructeur, en poussant simultanément certains organes dans leurs derniers retranchements ? La reprogrammation peut par ailleurs modifier des paramètres tels que la vitesse maximale ou les émissions polluantes.

Systématiquement, elle entraînera une non-conformité avec les exigences du code du travail et du code de la route, plaçant l'utilisateur dans l'illégalité. « Les gens qui vendent cela ne vendent pas ce qui peut se passer derrière » rappellera l'animateur, avant de conclure : « Les constructeurs attendent le pépin ; le premier utilisateur à y être confronté risque fortement de s'exposer à une jurisprudence exemplaire » prévient-il. Le rapport bénéfice/risque explique bien la relative discrétion de cette solution.

Nouveautés matériel

L'exclusivité pour les entrepreneurs

Fendt Vario 800 et 900, Case IH Magnum CVX, New Holland T9 et T8, Valtra série S... Les nouveaux tracteurs de forte puissance sont exposés sur le Salon des ETA quelques semaines après la première présentation. Chez tous les constructeurs, il s'agissait de se soumettre à l'ultime norme d'émission de particules polluantes à l'échappement : Tier 4 Final (Stage 4). Le recours systématique aux dispositifs SCR, DOC et/ou FAP rapproche désormais ces tractoristes qui, il y a peu, se disputaient sur les intérêts et inconvénients de la solution retenue en interne. Les exigences d'équipement feront désormais leur retour sur le devant de la scène. Particulièrement la proposition d'une transmission à variation continue pour le vaisseau amiral. Chez **John Deere**, la dernière mise à jour des séries 7R et 8R vise aussi à faciliter la prise en main : un nouvel ensemble accoudoir/terminal de commande fait ainsi son apparition.

Première présentation française également, pour la **Krone** BigX 580 et son nouveau bec EasyCollect. Les deux nouvelles ensileuses remplacent une Big X 500, « *cœur du marché mondial* ». Leurs blocs moteur MTU 6 cylindres

L'enfouisseur Samson ne dépasse pas la hauteur réglementaire au transport.

Le Magnum 370 CVX, un vaisseau amiral à variation continue chez Case IH.

La toute nouvelle ensileuse Jaguar 850 : une attraction sur le stand Claas.

(Tier 4 F) développant 455 et 551 ch, se logent sous un capot dégageant la visibilité vers l'arrière. Côté hachage, un rotor plus étroit – 660 mm de diamètre et 630 mm de largeur, contre 800 mm pour les modèles supérieurs – garantit l'adéquation entre la puissance moteur et la couche de matière. Mais les deux nouvelles venues ne dérogent pas à la règle Krone : entraînement direct, six rouleaux de pré-compression et fond de rotor VariStream d'origine, l'éclateur restant au choix (rouleaux ou disques). À l'arrière, une suspension indépendante des roues fait son apparition. Et grâce à un essieu avant spécifique, les BigX 480 et 580 peuvent disposer de pneumatiques de grand diamètre (710/70R42 pour une largeur de transport de 3,00 m). L'EasysCollect-2 prend quant à lui appui sur un cadre pendulaire. En 8, 10 et pour la première fois 6 rangs (modèle 450-2), le nouveau bec Krone s'avère plus fin que son prédécesseur. Sa structure permettrait de favoriser la visibilité sur route, autant que le travail dans le maïs très court. Krone propose également, avec les EasyCollect-3, de nouveaux becs repliables en trois parties (8, 10 et 12 rangs). Tous s'adaptent mieux à une future variété d'interrangs.

La nouvelle gamme d'autochargeuses **Lely** Tigo PR aura aussi fait son apparition sur le salon. Positionnée sous la Tigo XR, la gamme Tigo PR sera composée de trois modèles (50, 60 et 70), offrant un volume de caisse de 25 à 40 m³. Le modèle PR 60 exposé sur le salon, présente un volume de caisse de 31 m³ (33 m³ sans rouleaux doseurs). Comme sur la gamme supérieure, une paroi frontale mobile loge presque 6 m³ de fourrage. Elle limite la longueur de la machine d'environ 1 mètre, et autorise la compaction du chargement. Par ailleurs, son action réduit le couple qui s'exerce sur le tapis en début de déchargement. La Tigo PR conserve aussi les spécificités de son aînée (boîtier de commande, ameneur de 800 mm), mais s'en distingue sur les points suivants : le pick-up sans cames mesure 1,90 m contre 2,00 m, le dispositif de coupe

adopte 40 couteaux contre 45, et le plancher n'est plus en acier mais en bois.

Nouveau record pour **Bogballe**, qui exposait au salon son tout dernier distributeur d'engrais M6W de... 4 000 à 5 550 litres de capacité ! Le châssis est bien entendu dimensionné en conséquence, pour supporter plus de six tonnes d'engrais. Et parce que cet épandeur d'engrais sera porté par les plus puissants tracteurs, le constructeur retient un attelage de catégorie 3 ou 4N, éventuellement complété par un dispositif « quick hitch ». Le M6W pourra recevoir l'option SC Dynamic : une coupure de sections électrique adaptée au quadruple recouvrement, une spécificité Bogballe. Le M6W travaille de 12 à 42 m de largeur, et peut être commandé depuis une tablette PC.

Il y a quelques années, **Chevance** a déjà produit quelques exemplaires de bennes TP à caisse ronde, avant de recentrer sa production sur une gamme à caisse carrée. Dévoilée sur le Salon des ETA, la nouvelle benne TP RocTrailer bénéficie d'une utilisation massive de Domex. Hormis le châssis et un fond en acier Hardox de 6 mm, l'acier à très haute limite élastique est partout : côtés, renforts latéraux, porte... Il en résulte un léger gain de poids, et une esthétique convaincante. Le constructeur a veillé à intégrer la problématique du débattement pour des suspensions hydrauliques de plus en plus courantes. Il a souhaité conserver un fond plat pour pouvoir gratter la matière collée à l'aide d'un godet de pelle.

Après une version 3 mètres en début d'année, **Bonnel** profite du Salon des ETA pour dévoiler sa barre fissuratrice en version 6 mètres. Il s'agit en réalité d'un châssis de 4 mètres repliable à 2,80 m pour le transport, auquel sont boulonnées deux extensions d'un mètre. Les dents courbes distantes de 50 cm (dents droites en option) sont disposées en décalé. Le dégagement sous bâti atteint 60 à 70 cm selon leur équi-

pement. Seule devant le tracteur, ou en association avec un déchaumeur à disques ou une herse rotative, la barre fissuratrice Bonnel permettra d'aérer le sol et favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

Des matériels spécialisés pour les métiers spécifiques

Aux côtés des débroussailleuses **Spearhead** (3,50 à 8,90 m de portée horizontale), Quivogne Environnement distribue depuis un an et demi en France la gamme de l'italien Dondi : trancheuses, cureuses rotatives et rigoleuses ; « *de l'entretien à la création de fossés* ». Dans l'axe du tracteur, en déporté ou sur un bras d'épareuse, elles travaillent jusqu'à 1,40 m de profondeur et requièrent jusqu'à 140 ch à la prise de force ou 110 l/min.

Après un dispositif de sécurisation des chargements de paille en 2011, **Orenge** se distingue cette année avec un prototype de nacelle d'une hauteur de levage maximale de 30 mètres. Installée sur un tracteur de 6 tonnes au minimum, il vise l'élagage soumis à une problématique d'accès aux terrains peu porteurs ou accidentés. Acheté à l'extérieur, le bras repose sur un ensemble châssis/béquilles conçu entièrement par le constructeur de Raffetot (76). La commande des béquilles s'effectue depuis l'arrière, avec l'aide de niveaux à bulles visuels. Compter environ 100 000 euros avec la phase de réception.

Semoir Xeos TF
Votre atout 4 saisons !

Semez vite, en toutes conditions

Printemps : Fertilisez votre maïs ou vos betteraves avec votre semoir monograine

Eté : Implantez votre couvert avec une tête de répartition SULKY sur votre déchaumeur

Automne : Semez vos céréales avec votre herse rotative et une ligne de semis SULKY

Hiver : Admirez vos levées… **l'esprit tranquille !**

LANDEAUCREATION.COM RCS RENNES B 342 042 546-13/0651

SULKY
www.sulky-burel.fr

Ferri exposait la version définitive de son automoteur iCut 4 Flex. Après deux ans au cours desquels le constructeur a beaucoup questionné les utilisateurs de telles machines, il propose aujourd'hui la solution la plus puissante du marché, avec un moteur 4 cylindres développant 50 ch. C'est aussi la seule solution à voie variable (en option). Grâce à son entraînement de 37 ch par moteur hydraulique, l'iCut 4 Flex anime ici un broyeur de 1,30 m. Ferri s'est dit « *très surpris de la demande envers ces petits automoteurs* », qui peuvent aussi recevoir un broyeur de 1,00 m, un balai rotatif, une fraise à neige, une étrave... Le constructeur exposait par ailleurs une épareuse à bras sur pivot et groupe avancé, ou encore une machine de fauche sous glissières : « *Ici un modèle gauche/droite, alors que de plus en plus de préfets interdisent de travailler dans le sens inverse de la circulation.* »

Les principaux fournisseurs au rendez-vous

C'est une des spécificités du Salon des ETA : les entrepreneurs peuvent rencontrer des interlocuteurs absents des principaux salons français. Landa et Schumacher pour les moissonneuses-batteuses, Bay Industries pour les roundballers ; Isagri, Digital DC System ou LEA pour les solutions de gestion informatique... Fournisseurs de pneumatiques, de pièces détachées, banques ou sociétés de conseil. Elles sont ici disponibles pour écouter les exigences spécifiques des prestataires de services, et y répondre en prenant le temps nécessaire. Une réelle plus-value du salon lavallois.

Les becs rotatifs **Kemper** sont doublement présents sur le salon. Au travers du constructeur John Deere, qui mettait en avant le kit d'optimisation 2014 pour la série 300 Plus : des passages modifiés (plus petit pour les 6 et 8 rangs, plus grand pour les 10 et 12 rangs), des tambours « optimisés » pour faciliter la récolte en conditions difficiles, ou encore davantage d'efficacité dans les céréales immatures. Daniel Jolivet propose, pour sa part, une réfection/rechargement des toupies pour étendre leur durée de vie.

Sepamac s'adresse aux professionnels de l'entretien du paysage, à la recherche de pièces détachées ou d'accessoires pour leurs matériels. Créée en 2009, l'entreprise « multi-marques » emploie aujourd'hui 4 personnes. Elle distribue sur tout le territoire national des pièces techniques, pièces d'usure et accessoires d'origine ou adaptables sélectionnés : courroies, couteaux, rouleaux palpeurs, rotors, éléments de transmission, filtration, composants hydrauliques et électriques, équipements de sécurité... La distribution s'effectue au travers d'un premier magasin installé en bordure d'autoroute, à Blois dans le Loir-et-Cher, ou via un site internet dédié. L'envoi s'effectue « dans les plus brefs délais pour toute commande passée avant 19 heures ».

Sortimo propose des solutions d'aménagement des véhicules d'intervention. Pour satisfaire aux exigences et attentes spécifiques des clients, la société utilise un logiciel : elle adapte l'aménagement au métier (dépannage, maintenance, transport), puis au véhicule, en gardant en tête que cet aménagement devra pouvoir être réinstallé. Le « panier moyen » atteint en moyenne 2 200 euros. On notera que Sortimo n'utilise pas de bois « *lourd et cassant* », mais lui préfère l'acier, l'aluminium et des alliages de plastique. Pour recons-

Chez Weasler, il existe des transmissions adaptées aux exigences spécifiques.

Le télégonflage TPMS est aussi exposé chez son distributeur Sodijantes.

Une large offre de boîtiers de régulation pour l'épandage chez Agrotronix.

titiuer une servante d'atelier aux champs, on choisira ses solutions de mallettes clipsables, adaptées aux outillages de différents fabricants (Bosch, Stihl, etc.).

« *Nous n'avons plus beaucoup d'accidents, mais ce sont toujours des accidents graves* », explique le conseiller prévention présent sur le stand de la MSA. Exemple à l'appui, il illustre l'inefficacité des protections de cardans mal entretenues. Préférer le soufflet souple Protecma, exposés sur ce même stand. « *De bons retours des entreprise qui l'ont testé, notamment pour l'accès aux graisseurs.* » Plus loin dans les allées, Weasler expose ses solutions spécifiques de transmissions par cardan. Principal intérêt, comme l'aura vérifié un entrepreneur à la recherche d'un cardan court pour son ensileuse Mengele : la compacité. L'accès aux graisseurs est aussi facilité par un dispositif spécifique.

Sur le salon des ETA, le spécialiste du pneumatique **Profil +** montre l'étendue de son savoir-faire : solutions de télégonflage TPMS, de jumelage, réglage du parallélisme... Le fournisseur expose aussi le pneumatique Nokian CT Trailer, concurrent déclaré du renommé Michelin XS 24R20,5 sur les chantiers de travaux publics. Monté uniquement sur jante renforcée, le CT Trailer affiche un profil et une carcasse spécifique. Uniquement proposé en dimension 650/55R26.5, il affiche un indice de charge supérieur à son concurrent : 9 950 kg à 40 km/h, pour une pression de gonflage de 6 bars (en utilisation agricole, 4 bars sont préconisés). Ce pneumatique se distingue aussi par une hauteur de crampons supérieure : 27 mm contre 17 pour son concurrent. On notera enfin que Nokian annonce avoir supprimé le recours aux huiles polluantes lors du processus de production.

G. Le Gonidec

Ficelle Sainte Germaine
Le lien le plus sûr vers la performance

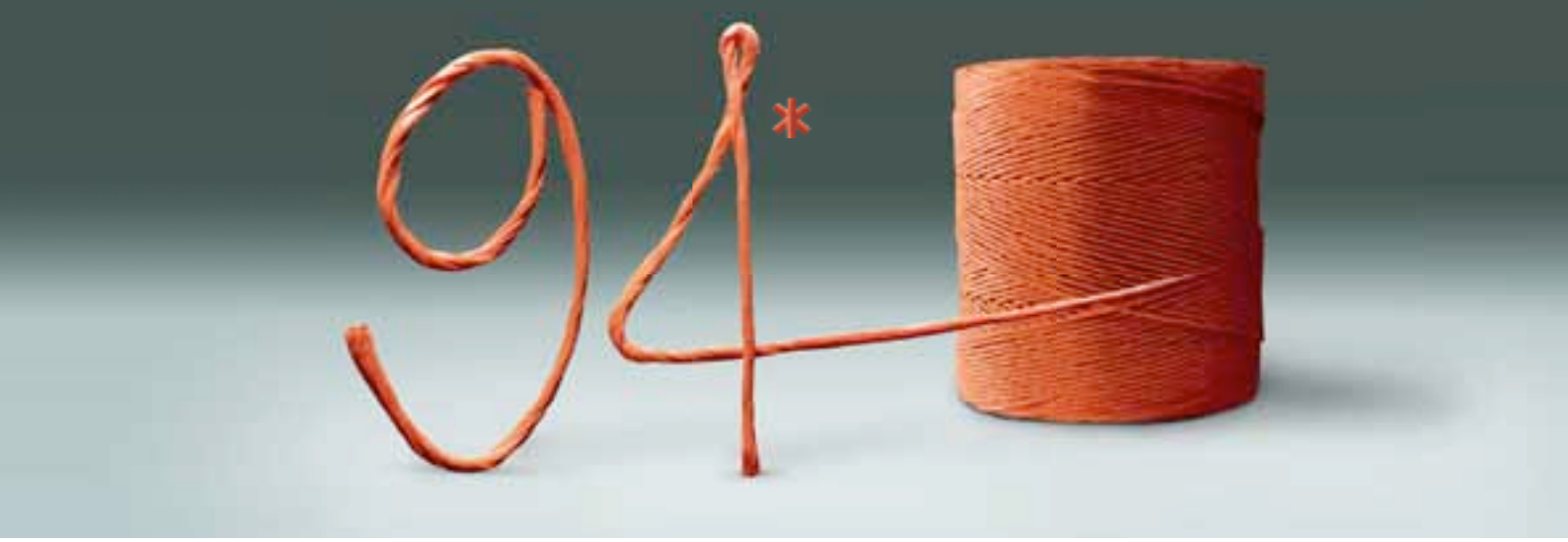

***94,3% des utilisateurs affirment** sa facilité d'utilisation :
simplicité de manipulation des pelotes et compatibilité avec la presse

***92,6% des utilisateurs confirment** la facilité de chargement des pelotes.

*Résultats 2012 de l'enquête conduite auprès de 150 Entrepreneurs de Travaux Agricoles.

Notre métier : vous aider à bien faire le vôtre.
Ficelle Sainte Germaine, la performance, preuves à l'appui !

CONTACT, SERVICES, INFORMATION : **SUIVEZ LE LIEN...** www.sainte-germaine.com

Sainte Germaine
LE LIEN LE PLUS SÛR VERS LA PERFORMANCE

Agritechnica 2013 : des technologies au service du conducteur

Nouveau succès pour le principal salon européen du machinisme agricole. Les 450 000 visiteurs ont une nouvelle fois plébiscité l'Agritechnica en 2013 (dont un quart en provenance de l'étranger).

En 2013, 450 000 visiteurs ont sillonné les allées du parc des expositions de Hanovre. Agritechnica s'est encore imposé comme « Le » salon de référence pour tous les utilisateurs de matériels agricoles.

Le 10 novembre dernier, les lumières du parc des expositions de Hanovre s'allumaient sur les produits de 2 900 exposants, en provenance de 47 pays. Dans un contexte toujours porteur, les constructeurs de machines agricoles y ont présenté le fruit de leurs recherches récentes. Et sans surprises, la biomasse tenait une place importante sur le salon allemand : ensileuses, remorques de grande capacité et semoirs monograines y règnent en maîtres. Mais à l'occasion du passage aux futures normes d'émission des moteurs, les constructeurs ont aussi présenté des tracteurs, majoritairement de forte puissance, dotés des dernières technologies. On se félicitera alors de constater que l'électronique embarquée apporte enfin davantage de simplicité dans la conduite. Les écrans de commande sont désormais plus intuitifs à l'utilisation. En d'autres termes, la technologie s'adapte à une grande diversité d'utilisateurs. Enfin !

Traction : dans la continuité

Sur Agritechnica 2013, les tracteurs ne dérogent pas à la règle : toujours plus puissants, ils sont aussi marqués par un recours accru aux transmissions à variation continue. Et puisque les ultimes normes d'émissions polluantes contraignent leurs constructeurs à revoir parfois l'ensemble de leur architecture, une nouvelle catégorie de tracteurs à architecture conventionnelle vient pallier l'inadaptation des tracteurs articulés à des travaux tels que les épandages, transports, ou les travaux forestiers. Développant plus de 400 chevaux, ceux-ci disposent désormais de systèmes de freinage réellement adaptés.

Deutz-Fahr a ainsi présenté ses tracteurs de la série 9, disponible dans de plus brefs délais. Développant 270 à 340 ch, ceux-ci adoptent une transmission TTV, un moteur Deutz TCD de 7,8 litres de cylindrée répondant à la norme Tier 4 Final (solutions SCR + DPF), et tirant parti d'un nouveau système de refroidissement à régulation électronique. On remarque la présence d'une prise de force à trois rapports à engagement progressif, ou encore d'un système de freinage « intelligent » sur les quatre roues (modulation selon la charge et asservissement à la transmission). Enfin, notons que le circuit hydraulique débite 210 l/min, et que la capacité du relevage arrière atteint 12 tonnes. Sur ces tracteurs de la série 9 comme sur la future série 11, Deutz-Fahr aura misé sur une transmission à variation continue fournie par ZF, sur un réservoir d'huile hydraulique distinct de l'huile de transmission, ou encore sur l'emploi de systèmes de freinage évolués. Des caractéristiques qui traduisent la part accrue du temps de travail consacrée au transport, pour les futurs tracteurs de forte puissance.

Renouvellement de la série Fastrac chez **JCB**, avec le nouveau 4000 qui devrait se substituer à l'actuelle série 2000. La puissance délivrée par le moteur du modèle supérieur passera alors de 170 à 220 ch. Une direction Quadtronic encore optimisée et une grande plate-forme (éléments qui ont fait son succès) ont été conservées. La transmission à variation continue, quant à elle, apparaît dans cette catégorie. La cabine a également été redessinée. De nouveaux progrès en termes de suspension devraient réaffirmer ce Fastrac comme « Le » tracteur léger et rapide. Mais il faut encore patienter pour connaître ses principales caractéristiques.

Le stand **Deutz-Fahr** aura concentré les foules durant toute la durée du salon. Et pour cause, outre la série 9, le constructeur y aura dévoilé les fruits d'un travail initié lors de la précédente édition : le concept de série 11 qui se traduira fin 2015 par l'offre de 3 modèles développant 360, 400 et 440 ch. Ils auront recours au moteur MTU de 12,8 litres de cylindrée, présentant un couple maximal de 1 800 Nm. Celui-ci est logé dans un châssis spécifique et s'associe à une transmission à variation continue ZF. Le circuit hydraulique, qui alimente jusqu'à huit distributeurs, présente un débit maximal de 300 l/min. Un système ABS, un pont avant suspendu à bras indépendants et des pneumatiques de très grande dimension (les récents 900/65R46 de 2,35 m) sont aussi de mise.

En 2013, le constructeur autrichien **Lindner** a créé la surprise avec son Lintrac 90. Ce tracteur compact se distingue par ses quatre roues directrices. L'essieu arrière directeur (20°) fait alors passer le rayon de braquage de 9 à 7 m. Il retient des réducteurs externes, et une monte pneumatique de dimension 540/65R30. Hauteur et largeur s'établissent à 2,41 et 2,10 m respectivement. Le Lintrac 90 disposera d'un poste de conduite ergonomique, intégrant un accoudoir de commande solidaire du siège et l'écran IBC au niveau de la colonne de direction. Ce tracteur est motorisé par un bloc Perkins de 3,4 litres développant 102 ch. Il adopte une transmission ZF à variation continue et un circuit hydraulique Bosch délivrant jusqu'à 88 l/min aux quatre distributeurs. La capacité du relevage arrière atteint 2 800 ou 3 500 kg selon la présence de l'essieu directeur.

Challenger présente des chenillards MT 800 E respectant la norme Tier4 Final. La série est désormais motorisée par le

AgriVendée : quand l'union fait la force

En parcourant les allées du plus grand salon mondial dédié au machinisme agricole, le visiteur français peut se désoler de la faible représentation des productions nationales. On ne pourra, dès lors, que féliciter l'initiative mise en place avec l'appui du conseil Général et de la chambre de commerce et d'industrie de Vendée. Cinq constructeurs vendéens se regroupent ainsi pour optimiser leurs actions à l'export : Brochard, Carré, Hydrokit, Rabaud et Cartel (absent du salon). En 2011, ils avaient mené une opération de communication dans les médias allemands mais conservaient des stands distincts. Cette année, ils sont rassemblés sur un stand commun.

Le groupe de constructeurs impliqués dans l'initiative AgriVendée fait briller les couleurs françaises à l'international. Son porte-parole, Jacques Audureau, est ici encadré par des entrepreneurs de la région en visite sur le salon (Bernard Guilloteau, Jacques Baudry et Stéphane Brochu).

Le groupe est fédéré par Jacques Audureau, personnage bien connu du secteur, pour avoir successivement dirigé l'entreprise éponyme puis créé le groupe Vensys (dont Hydrokit est une filiale). L'homme est aussi membre de la commission Export Innovation de la CCI 85. « On l'appelle la commission «Chasser en meute» » remarque celui qui fédère le groupe, s'implique dans la mutualisation des actions et la définition d'une stratégie commune. « Ça se traduit par du business, mais surtout par un échange d'informations autour de la logistique ; des échanges de fichiers clients, aussi. Davantage la partie commerciale que la partie technique », remarque Jacques Audureau. Autre aspect, mais non des moindres : cette mutualisation permet de faire appel à des subventions départementales et régionales, d'un montant qui n'est pas négligeable aux yeux des dirigeants présents sur le stand. Après Agritechnica, le groupe AgriVendée se déplace donc sur les salons de Poznan (Pologne) et Kiev (Ukraine) afin d'accroître encore la production exportée entre la mer Baltique et l'océan Pacifique. « Nous voulons montrer l'exemple » s'exprimait Jacques Audureau. Et le mot n'est pas trop fort, au regard des résultats déjà obtenus par le groupe AgriVendée.

V12 Agco Power de 16,8 litres, développant de 450 à 590 ch. Cette évolution s'accompagne de la présence d'un bloc de refroidissement redessiné pour améliorer l'efficacité et le nettoyage. Une pompe hydraulique 320 l/min pourra désormais être proposée en option (220 l/min en standard). De même, le MT 875 E (650 ch maxi) pourra recevoir l'attelage directionnel qui évolue avec des vérins repositionnés. Enfin, l'offre accrue en sièges et solutions de guidage pourra accroître le confort pour leurs conducteurs.

Massey Ferguson dévoile sur le salon sa nouvelle série 8700.

La série 6RC renouvelle l'offre 80-120 ch chez John Deere.

Versatile recherche actuellement des distributeurs français.

Lamborghini redéfinit aussi ses gammes de tracteurs.

De profonds changements sont intervenus cet automne au sein du **groupe Argo** (Landini, McCormick, Valpadana). Côté produits chez le second, les deux modèles quatre cylindres de la série X.6 (111 et 121 ch), et les cinq modèles à quatre ou six cylindres de la série X.7 (moteurs FPT Nef développant 143 à 175 ch) adoptent une cabine à quatre montants dans laquelle le niveau de finition est en nette progression : éclairage par leds, commandes comparables à l'automobile, nouvel accoudoir ou encore rétroviseurs chauffants en option. Surtout, à l'occasion de l'Agritechnica les McCormick X7 « VT » accèdent à une transmission à variation continue fournie par ZF.

Élu « Tracteur de l'année 2014 » lors du salon, l'Axion 800 de **Claas** accède désormais à la variation continue, comme ses petits frères des séries 500 et 600. Trois modèles de la série 800 (les Axion 810, 830 et 850, de 205, 225 et 250 ch), adopteront éventuellement la TerraMatic ZF, caractérisée par

quatre plages mécaniques. La commande s'effectue grâce au levier CMotion qui propose désormais la fonction « frein moteur » en option. L'Axion 800 est motorisé par un bloc FPT de 6,7 l de cylindrée, faisant intervenir un catalyseur SCR et un catalyseur d'oxydation diesel (DOC). La version CMatic adopte des distributeurs électriques et l'ordinateur de bord Cebis.

Manutention : les gros bras sont là

La variété des automoteurs de manutention s'affirme. Aux côtés des chargeurs frontaux et chargeurs télescopiques du type « 3 tonnes / 7 mètres », les chargeuses compactes et chargeuses articulées avaient déjà envahi les allées des éditions précédentes. En 2013, tous les constructeurs de matériels de travaux publics ont fait le déplacement avec une chargeuse adaptée à l'utilisation intensive. Mais celles-ci sont désormais concurrencées par des chargeurs télescopiques offrant plus de 5 tonnes de capacité de charge. Si, en 2011, les grands acteurs du secteur ne disposaient bien souvent que d'un seul modèle dans cette catégorie, ils sont cette année en mesure de proposer trois, voire quatre modèles dont les capacités varient de 4,5 à 8 tonnes, pour des hauteurs de levage de 7 à 11 mètres.

La chargeuse articulée est plus utilisée outre-Rhin qu'en France, notamment en raison de l'importance de la manutention dans le secteur du biogaz. Le nombre d'acteurs y est donc largement supérieur. On notera la présence de Liebherr et Komatsu sur des stands qui démontrent la volonté de s'emparer d'une partie du marché agricole. Celle de Hitachi, Terex, Atlas ou Mecalac ne faisant que conforter une complémentarité supposée entre les travaux agricoles et le secteur du terrassement.

JCB exposait une gamme de chargeuses articulées largement renouvelée : les modèles 413S, 417S et 435S y faisant ainsi leur première apparition. Développant 145 ch, le premier retient un moteur JCB de 4,8 litres, une pompe hydraulique débitant jusqu'à 156 l/min et une transmission de type convertisseur de couple, à six rapports. Le modèle 413S affiche une charge de basculement de 5 300 kg et une hauteur de levage. La 418 S retient quant à elle le moteur Cummins de 6,7 litres et 176 ch. Elle pourra bénéficier du bras SHL pour afficher une hauteur de levage de 4,41 m (bras standard : 3,56 m). Les agro-chargeuses 413S et 418S bénéficient d'un capot moteur profilé grâce à l'échappement repensé. Leurs ponts dotés de différentiels à glissement limité recevront éventuellement des pneumatiques de taille accrue (750/50R26).

Renouvellements aussi, dans la gamme de chargeurs télescopiques JCB. Les compacts AgriLoadall accèdent à une motorisation Tier4i, à des feux à leds ou encore à un circuit hydraulique à détection de charge. Le modèle 525-60 (capacités : 2,5 tonnes / 6 mètres ; gabarit : 2 m de largeur pour 1,95 m de hauteur) bénéficie d'une transmission hydrostatique et du moteur JCB/Köhler qui satisfait à l'ultime norme d'émissions sans aucun organe supplémentaire. Il affiche des caractéristiques généralement réservées aux modèles supérieurs : cabine large, mouvements proportionnels, vitesses programmables, bouton de dépressurisation du circuit... Notons enfin que JCB a présenté les chargeuses articulées TM 180 et 220 (1,8 et 2,2 t / 4,50 m), et ajouté au catalogue le modèle 560-80 (6 t / 8,10 m), reposant sur un châssis légèrement plus imposant que le 550-80 lancé en 2012.

Récompensé d'une médaille d'or, le chargeur télescopique Merlo 40.7 Hybrid reçoit la nouvelle cabine et utilise une double motorisation thermique (diesel de 56 kW) et électrique. L'utilisation en mode 100 % électrique autorise 2 heures d'autonomie, contre 4 en mode Eco. Le constructeur annonce une économie de carburant d'environ 30 %, assurant un retour sur investissement en 2 ans. Mais d'autres avantages impactent ce bilan : l'absence de bruit lors du travail dans les bâtiments, l'utilisation du moteur à régime constant dans certaines conditions, ou la réduction de la pollution qui dispense de l'installation d'une solution SCR.

Lors de l'Agritechnica, **Merlo** présentait une gamme récemment élargie par les modèles TurboFarmer 40.7, 50.8 et le MultiFarmer 40.9. Comme ses concurrents, Merlo mise désormais sur des appareils adaptés aux utilisations intensives, avec par exemple, la présence de pneumatiques 600/55R26,5. Le constructeur italien a également dévoilé des technologies que pourront partager tous les modèles de sa gamme. Principale nouveauté : la nouvelle cabine suspendue, dans laquelle habitabilité et ergonomie progressent simultanément. Le joystick de commande est par exemple installé sur un accoudoir solidaire du siège. Caractérisé par la présence d'un nouvel écran en cabine, le système CDC autorise la reconnaissance automatique des outils attelés, la pesée, ou encore le contrôle de la stabilité. Le système EPD propose, quant à lui, trois modes de conduite (transport et traction ; charge maximale ; approche) et se caractérise par une pédale d'accélération intelligente. L'objectif : réduire la consommation de carburant en fournissant le couple adapté à chaque utilisation. Il prolonge l'action de la nouvelle transmission MCV-Tronic. Fabriquée en interne, elle fait appel à deux moteurs hydrostatiques pour un maximum de couple. L'un d'entre eux est désactivé au transport.

Semoirs rapides Kongskilde Vibro Seeder

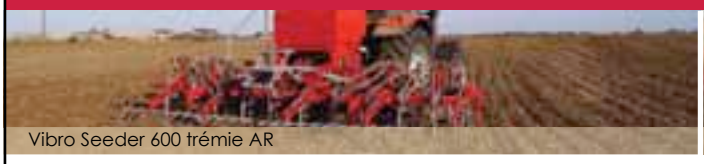
Vibro Seeder 600 trémie AR

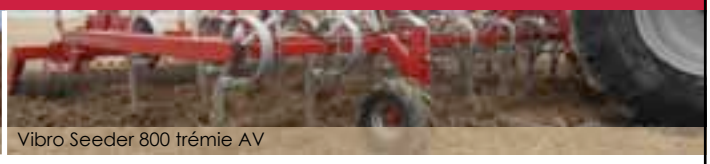
Vibro Seeder 800 trémie AV

Les semoirs à dents Kongskilde Vibro Seeder allient rapidité et précision.

Disposant de dents VTH (dent de déchaumeurs), les Vibro Seeder offrent un grand dégagement pour un flux régulier et une profondeur de semis constante.

Kongskilde Howard France SA
mail@hf.kongskilde.com • www.kongskilde.com

Disponibles en :
- Version porté et trémie arrière de 1100l de 4 à 6m
- Version porté avec trémie avant (1500 ou 1900l) de 4 à 8m
- Version trainé avec trémie avant (1500 ou 1900l) de 6 à 8m

KONGSKILDE

On remarquera ainsi l'offre considérablement élargie chez Merlo et JCB. De son côté, **Case IH** aura pour la première fois exposé une chargeuse articulée 721 F. Mais l'arrivée d'une gamme de chargeurs télescopiques marque le plus profond changement pour le constructeur. S'il bénéficiait déjà d'une telle offre dans le secteur de la construction, Case IH n'avait pas encore profité d'éventuelles synergies avec son cousin New Holland. Lors de l'Agritechnica 2013, il dévoile les chargeurs télescopiques Farmlift : quatre modèles dont les capacités s'échelonnent de 2,5 à 4,2 tonnes, pour des hauteurs de levage comprises entre 5,70 et 9,60 m. Le Case IH Farmlift retient une transmission powershift et un moteur Nef à technologie SCR. Les puissances s'échelonnent entre 74 et 143 ch.

Enfin, le visiteur aura pu observer sur le salon des chargeurs télescopiques articulés aux capacités accrues. C'est le cas chez Weidemann ou Giant, des constructeurs jusqu'alors orientés vers les modèles compacts.

La gamme de chargeurs télescopiques **Manitou** s'étend avec le MLT 960 : un modèle de 6 tonnes de capacité nominale. Levant 2 tonnes à la hauteur maximale de 9 m, ce dernier adopte une motorisation DPS de 4,5 litres développant 141 ch. Le régime de son ventilateur s'adapte automatiquement. Moins habituelle chez Manitou, la transmission CVT Dana autorise les déplacements de 0 à 40 km/h sans changement de rapport (hydrostatique !). Elle possède en standard un limiteur de vitesse et une fonction « inching » permettant de gérer, via une troisième pédale, la vitesse avec précision. Le Manitou MLT 960 adopte une pompe à pistons débitant 180 l/min. Il affiche près de 12 tonnes sur la balance, et est proposé en trois versions selon l'exigence de confort.

Dieci exposait pour la première fois sa chargeuse articulée T70, modèle doté d'un bloc Kubota 4 cylindres turbocompressé de 3,8 litres et 115 ch. Elle affiche une largeur de 2,00 m et une hauteur de 2,69 m. Côté capacités, la hauteur maximale s'établit à 5,00 m, la capacité de levage à 2 800 kg. Le constructeur italien exposait aussi le modèle 40.7, qui adopte un bloc FPT de 140 ch doté des dispositifs SCR et DOC. Il retient au choix la transmission Vario ou PS ; la première se caractérisant par plusieurs possibilités de pilotage (par la vitesse, le régime moteur, ou les deux). En cabine, le joystick « sensoriel » abandonne la gâchette de sécurité au profit d'une détection de présence des mains. Dieci a toutefois conservé un bouton pour parer au port de gants.

Récolte : une largeur s'impose

Les grandes largeurs feraient-elles perdre la notion d'échelle ? Pas dans le domaine de la récolte, où cette année une seule largeur s'est imposée : 12 mètres. Les barres de coupe permettront alors de répondre au débit accru des nouvelles moissonneuses-batteuses, autant qu'à satisfaire les professionnels souhaitant mettre en œuvre le trafic contrôlé. La longueur des vis de vidange évolue alors en conséquence.

D'une largeur de 12,50 m, la nouvelle barre de coupe **CNH** répond à l'exigence du trafic contrôlé, autant qu'à un futur accroissement du débit des moissonneuses batteuses. La nouvelle barre de coupe se caractérise aussi par l'utilisation de doigts en polyéthylène au niveau du convoyeur, par un système de détection des contours optimisé grâce à quatre nouveaux capteurs, ou encore par un dessin de la vis redéfini : celui-ci doit en effet prendre en compte le passage de volumes accrus, donc garantir une alimentation encore plus régulière au convoyeur. Chez Case IH et New Holland, la grande largeur de cette barre de coupe a imposé un double-entraînement gauche/droite, bien que le rabatteur demeure en une seule partie.

BLU on Agritechnica

L'absence de représentation sur Agritechnica est impensable pour le BLU (Bundesverband Lohnunternehmen), homologue de la FNEDT en Allemagne. Si le salon Deluta (qu'elle organise tous les deux ans à Munster) reste la meilleure occasion pour échanger avec ses membres, près de 500 entrepreneurs se sont arrêtés sur le stand que l'association fédérale tenait au parc des expositions de Hanovre.

Le recrutement de nouveaux membres ou l'échange avec les institutions et personnalités politiques y furent quelque peu relégués au second plan. Au cœur des échanges : la récente création d'un bureau des jeunes entrepreneurs (moins de 35 ans), et les actions en faveur d'une exploitation maximale, mais rationnelle, des technologies embarquées sur les matériels agricoles (« LU Agrarelektronic »). Parmi les questions posées au personnel de l'organisation Lohnunternehmen, l'électronique partage la vedette avec la formation du personnel et les conditions de circulation : deux thèmes ayant fait l'objet de conférences sur le salon. Enfin, les activités de l'organisation (événements, séminaires de réflexion...), et l'échange international de personnes ont complété ce panel. À ce propos : si les entrepreneurs français sont intéressés pour envoyer de jeunes se former en Allemagne, ou accueillir de jeunes Allemands, ils ne doivent pas hésiter à faire remonter leur intérêt auprès de la FNEDT.

L'homologue allemand de la FNEDT aura reçu près de 500 entrepreneurs lors d'Agritechnica. Le personnel du BLU fut particulièrement questionné sur la formation des salariés et la circulation des engins.

New Holland mise aussi sur la double coupe, et présente une VariFeed conçue pour couper au plus haut. Elle tire alors parti d'une seconde scie installée derrière le cadre pour recouper les tiges, et assurer ensuite leur enfouissement grâce au rouleau de contrôle de hauteur placé derrière. Notons que l'entraînement de la seconde scie est mécanique, et que celle-ci est relevée hydrauliquement dans les fourrières. Le principal intérêt d'une telle solution réside dans la diminution du volume transitant par le batteur, réduisant d'autant la charge donc la consommation de carburant.

En vertu d'un accord passé avec le constructeur scandinave Sampo Rosenlew, **John Deere** distribue en Europe de l'Ouest une moissonneuse-batteuse de la série 3000. Dénommée W440 sous les couleurs verte et jaune, cette 6 secoueurs de 238 ch dispose d'un caisson de nettoyage de 4,5 m² et d'une surface de secoueurs de 6,3 m². La surface de séparation forcée passera de 0,63 à 1,06 m² avec le recours à un pré-batteur (« PTC »). Notons que la capacité de trémie de 6 500 litres pour la version standard, passera à 8 000 litres sur la version W440-PTC, le débit de vidange étant lui aussi accru. En 2014, John Deere apporte par ailleurs des améliorations aux séries W, T et S (notamment via FarmSight), et présente lors de l'Agritechnica les presses à chambre fixe de la série 400.

En récolte, l'heure est aussi au développement des entrées de gamme. **Claas** lance par exemple la Lexion 740 dotée du moteur Cat C9.3 (6 cylindres), moins puissant que le modèle 750 avec 400 ch. Avec la Lexion 740, sont aussi introduits les dispositifs de régulation automatique de pression des pneus arrières, la caméra GrainQuality et la répartition des menues-pailles selon la pente et le vent. Ces automatismes sont à l'origine de trois des sept médailles reçues par le constructeur sur le salon. Dans sa gamme de moissonneuses-batteuses, Claas a par ailleurs introduit les modèles Tucano 420 (APS de 1 320 mm, 5 secoueurs, trémie de 7 500 litres et moteur 238 ch) et Avero 240 en motorisation Tier4 (4 secoueurs avec APS, 205 ch).

Cette année, le visiteur pouvait apprécier la longueur du stand **Kemper** en prenant pour

échelle un bec à maïs de 15 mètres baptisé « Studie 2020 ». En 2020, une ensileuse devra probablement porter un bec 20 rangs. Ce dernier est déjà en cours d'étude, et le constructeur allemand le montre, vidéo à l'appui. Pour Kemper, ce projet vise surtout à recueillir les témoignages des entrepreneurs, et analyser tous les aspects pratiques de l'outil comme du chantier : fonctionnalité et poids en grande largeur, logistique de chantier ou encore largeur de travail acceptée par les utilisateurs. Kemper aura aussi profité du salon pour présenter les dernières versions des modèles 345 Plus (6 rangs - 6 toupies) et 460 Plus (8 rangs - 4 toupies).

L'architecture rappelle celle des ensileuses, et pour cause : **Lacotec** est le spécialiste de l'ensileuse portée à gros débit. Après le Raptor 450, un automoteur que le constructeur allemand propose en association avec son ensileuse ou avec un groupe de fauche en poste inversé, voici le Raptor 550. La puissance du moteur Caterpillar (ici un C15 répondant à la norme Tier 4I) passe de 450 à 550 ch, et deux bras viennent prendre place de chaque côté. La largeur de fauche peut alors atteindre plus de 14 mètres. Le Raptor 550 retient une transmission à variation continue, une prise de force 1 000 tr/min et un circuit de commande du type Bus CAN.

L'italien **Domai** propose une coupe directe baptisée MPD 611. Il met en avant son aptitude à récolter des mélanges céréaliers denses et des sorghos de grande taille. La grande dimension du châssis, la vis flottante et le tablier relevable hydrauliquement sont alors déterminants. Un attelage pendulaire s'associe aux quatre patins pour garantir le suivi du sol. La coupe directe Domai adopte un lamier Kuhn à 32 couteaux, entraîné par une transmission par chaîne à lubrification automatique. Elle accepte 110 ch. D'une largeur de travail de 6,10 m, cette MPD 611 pèse près de 3 tonnes.

Poids, débit et simplicité, sont les exigences qui ont encadré la conception de la presse à haute densité **Krone** 1290 HDP II. Produisant des balles de 120 x 90 cm, ce nouveau modèle présente selon le constructeur un débit de chantier accru de 50 %, et une densité de balles en augmentation de 10 %. Si le poids du volant d'inertie ne progresse pas, son régime passe à 1 180 tr/min. Le boîtier principal est plus largement dimensionné, le diamètre du rotor (720 mm) est accru de 30 %, et le système de remplissage VFS évolue conjointement. La principale innovation réside dans l'emploi de 8 noueurs, dont le travail peut être surveillé électroniquement. Krone a aussi prévu deux emplacements de stockage descendant hydrauliquement jusqu'au sol, pour faciliter la mise en place des 54 bobines par l'opérateur. Six bobines de ficelle supplémentaires peuvent être stockées de chaque côté pour accroître l'autonomie de la 1290 HDP II, qui reçoit par ailleurs un dispositif de pesée d'une précision de 2 %.

Prochain grand rendez-vous à Hanovre : l'édition 2015 se tiendra du 10 au 14 novembre, avec toujours deux jours d'exclusivité les 8 et 9 afin que les visiteurs les plus exigeants puissent bénéficier de circonstances favorables à l'échange avec les constructeurs. Prises d'assaut cette année, elles semblent jouer pleinement leur rôle.

G. L. G.

Une gamme d'ensileuses Katana désormais au complet chez Fendt.

John Deere exposait aussi une barre de coupe à tapis flexible de 12 m.

Nouvelle presse à petites balles MF 1840 ; l'évolution du modèle 1839.

Former les futurs gestionnaires d'entreprises

Créée à l'initiative de la fédération EDT, la formation Technicien Gestionnaire de Chantier en Entreprise de Travaux Agricoles (TGC-ETA) est inscrite au programme de six établissements d'enseignement, dont quatre ont pu recruter des candidats cette saison.

Matinée du 18 décembre au CFTA de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine). Ils sont une douzaine de jeunes, les yeux rivés sur leur ordinateur portable. À l'écran, des chiffres et encore des chiffres. Derrière les tableaux, des images de tracteurs ou autres matériels agricoles. Si jusque-là, ces jeunes ont généralement un parcours axé agroéquipement par un Bac Pro, voire un BTS, ils sont ici pour recevoir une formation grand angle en matière de gestion d'entreprise. *« Le calcul de la rentabilité, la justification des prix, l'optimisation du fonctionnement de l'entreprise, le bien-être des salariés, on essaie de tout balayer »*, affirme Joël Geslin, responsable de la formation dans cet établissement du réseau MFR. La TGC-ETA, dispensée sur deux cessions hivernales, au total 18 mois, vient de connaître ses premiers candidats certifiés, a priori assurés d'un emploi. Ici comme dans les autres centres qui mettent en place la formation, la moyenne d'âge tourne autour de 20 ans. La plupart sont recrutés en contrat de professionnalisation.

Des connaissances essentielles en gestion

Jérôme Aubrée est comptable chez Cogedis. Il est l'un des professionnels qui intervient dans la formation de Montfort-sur-Meu aux côtés des enseignants. *« Nous avons déjà consacré des jours sur la comptabilité, l'étude d'un bilan, la fiscalité et aujourd'hui nous faisons un suivi individuel des projets de chacun où la question de la rentabilité notamment est un point essentiel ; on en profite pour rappeler les règles de la TVA, tenant compte des modifications qui vont arriver »*, explique-t-il. *« Nos jeunes viennent surtout pour le pôle 4, la gestion, car ils arrivent souvent avec un projet de reprise à court ou long terme que nous étudions ; l'idée de la formation est bien de savoir gérer une entreprise, même si à 19, 20 ans, ils rentreront tous par la petite porte »*, ajoute Joël Geslin. *« Déjà en tant que salarié, la formation nous apporte un autre regard sur l'entreprise qui nous emploie, on comprend mieux les enjeux économiques »*, confie Sébastien Connan, en 2ème année, qui a déjà une expérience de saisonnier.

À visiter

Un Guide des métiers est visible sur le site de la fédération EDT, évoquant également les formations pour le secteur forestier, à visiter dans la rubrique métiers du site. www.fnedt.org
Autres sites :
www.educagri.fr ; www.chlorofil.fr
www.agriculture.gouv.fr ; www.onisep.fr
www.mfr.asso.fr ; www.cneap.fr

En 2ème année à Montfort, ils témoignent

Valentin Éon, 21 ans (Calvados), issu d'un Bac Pro Agroéquipement : *« J'avais besoin de me former à la gestion, regarder les chiffres avant de conduire. La formation nous apprend à être prudent sur les investissements et à ne pas casser les prix. Elle m'a permis aussi d'affiner mon projet. Je compte m'installer pour faire des travaux à façons en grandes cultures pour lesquels j'ai des demandes. »*

Émilien Connan, 21 ans (Côtes-d'Armor), issu d'un Bac Pro Maintenance des matériels option TP : *« Je ne regrette pas. Savoir calculer le coût de revient d'une prestation est indispensable. Les visites d'entreprises m'ont beaucoup aidé pour voir ce qu'il faut faire ou pas. Je compte développer les semis de maïs en combiné et la pulvérisation, très peu présents en Côtes-d'Armor. Mon projet est ficelé avec une banque mais finalement je préfère encore rester salarié pour prendre du recul. Après la formation, je démarre une licence de transport. »*

La formation se développe sur tout le territoire

Après les MFR de Montfort et celle de Mozas en Isère, deux nouvelles formations ont ouvert leurs portes, l'une à la MFR de Saint-Germain-de-Ma-

Centres de formations engagés

CFTA de Montfort-sur-Meu (35) – www.mfr35.fr
MFR de Vigneulles (55) – www.mfr-vigneulles.com
MFR Val de Garonne (82) – www.mfr-midipyrenees.fr
MFR de St-Germain-de-Marencennes (17) – www.mfr-saintgermain.fr
MFR de Mozas (38) – www.mfr-mozas.org
LEAP de Savy-Berlette (62) – www.leap-savyberlette.org

rencennes en Charente-Maritime et l'autre au LEAP de Savy-Berlette dans le Pas-de-Calais. Cet établissement du réseau privé Cneap a choisi la voie de l'apprentissage. *« La Région Nord-Pas-de-Calais le soutient de façon très dynamique, aussi cela n'a posé aucun problème pour la TGC-ETA*, affirme Cécile Barbier, directrice adjointe. *Les employeurs perçoivent une aide régionale de 1 600 euros et un crédit d'impôt du même montant.* » Seul bémol, le faible nombre de candidats pour cette première saison qui a débuté le 18 novembre dernier. *« Nous avions senti une grande motivation autour de nous et au final nous n'avons que quatre apprentis*, regrette la responsable, qui avoue pourtant ne pas avoir lésiné sur la communication pour faire connaître la formation. *Il y avait d'autres candidats mais qui n'ont pas trouvé d'employeur et sont repartis vers des formations plus techniques, pourtant les entreprises ont tout à gagner avec cette formation de qualité. »*

Communiquer pour recruter

À Montfort-sur-Meu, on profite notamment des voyages d'étude pour promouvoir la formation au travers des entreprises visitées en soutenant son réseau. Ce fut le cas en Midi-Pyrénées où la TGC-ETA est proposée à la MFR Val de Garonne à Escalatens, mais sans avoir encore assez de candidats pour ouvrir une cession. À celle de Saint-Germain-de-Marencennes, Franck Devort, le responsable de la formation, s'apprête à prendre son bâton de pèlerin, car *« les recrutements se font dès février/mars »*. Ici la formation, qui a enfin ouvert le 4 novembre, est un reflet des possibilités. *« Nous avons six candidats, en CIF, DIF, contrat de professionnalisation et en période de professionnalisation »*, précise Franck Devort. Ici on est venu de Gironde, de l'Indre, du Maine-et-Loire, de Vendée et de Charente-Maritime. Parmi les recrues, des fils d'entrepreneurs, mais pas seulement. On compte aussi un salarié d'entreprise de travaux viticoles encouragé à venir par son patron. *« Nous avons même été contactés pour suivre uniquement le pôle 4 pour la gestion, car il est possible de construire sa formation à la carte »*, ajoute le responsable.

Frédéric Ripoche

Joël Geslin, responsable de la TGC-ETA à Montfort-sur-Meu avec les 2ème année (douze) en cours de gestion et suivi des projets. Ils sont désormais certifiés depuis décembre. Six nouvelles recrues sont arrivées en 2013.

En 2ème année à Montfort, ils témoignent

Jérémy Richard, 21 ans (Ille-et-Vilaine), issu d'un Bac Pro Agroéquipement : *« J'ai fait mon stage dans l'entreprise familiale et je prévois une reprise d'ici 10 ans. Mes attentes principales se situaient sur la gestion et l'organisation d'entreprise, ainsi que les aspects commerciaux. Les visites d'entreprises ont été très utiles, par exemple pour voir l'organisation et la lisibilité des plannings. Je compte développer le transport de céréales et pourquoi pas, les travaux d'environnement. »*

Mathieu Rosnarho, 22 ans (Morbihan), issu d'un BTS GDEA : *« C'est une formation large qui nous apporte plein d'idées et des contacts. Je prévois de reprendre l'entreprise de travaux agricoles de mon père d'ici 5 ans. Tout ce qui est communication et gestion de la clientèle a été formateur. On peut faire évoluer ça dans l'entreprise avec des cartes de visites, des noms sur les machines. Grâce à la formation, nous avons mis en place le document unique cette année sur la sécurité. »*

Contenu de la formation TGC-ETA

- Formation de quatre modules. 18 mois sur deux hivers, dont 650 heures en centre.
- Objectifs : maîtrise de la gestion économique, technique et des risques, implication commerciale et participation aux taches administratives de l'entreprise.
- Pôle 1 : gestion de la relation client : prospection et commercialisation des prestations de travaux agricoles
- Pôle 2 : conduite technique des travaux
- Pôle 3 : maintenance et gestion des risques
- Pôle 4 : gestion de l'entreprise
- Comité de pilotage : intervenants et plan de formation validés par EDT
- Validation : contrôle en cours de formation et épreuves terminales
- Obtention du titre de niveau IV de la Fédération nationale des EDT

Un point sur le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emplois de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. L'objectif est d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter une formation initiale pour l'accès à un poste. La rémunération se fait sur une base de Smic (% selon âge) ou d'un salaire minimum conventionnel. Ce contrat CDD d'une durée de 6 à 12 mois, voire 24 mois, peut ouvrir droit à une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale. La nouveauté, c'est un cumul possible avec le contrat de génération (CG) mis en place au printemps 2013, soit un cumul d'aides des deux contrats pour l'employeur. La condition est l'embauche en CDI d'une personne de moins de 26 ans et le maintien pendant 3 ans d'un senior de 57 ans et plus (55 ans s'il est handicapé). Ce peut être le gérant dans le cadre d'une transmission, sans que celle-ci ait obligation de résultat. L'aide du CG est de 4 000 euros/an pendant 3 ans. Renseignements auprès des Direccte (*). www.direccte.gouv.fr

** Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.*

Zoom sur la Franche-Comté : la formation, c'est du long cours !

Si les diplômes menant aux entreprises de travaux forestiers ne manquent pas, se former tout au long de la vie est un gage de qualité et de pérennité. Les entrepreneurs de travaux forestiers de Franche-Comté, leur association Pro-Forêt, le vivent depuis vingt ans.

Du Capa au BTSA et plus, le secteur forestier n'est pas en reste en matière de formation. Les entrepreneurs de travaux forestiers ont besoin de main-d'œuvre qualifiée. Encore faut-il que les jeunes ou moins jeunes aient l'envie de se lancer dans le métier. Pourtant, il est possible d'évoluer au sein de ces entreprises, voire de créer ou reprendre après une expérience. En Franche-Comté, le centre de formation agricole de Châteaufarine compte cette année près de 200 candidats, tous diplômes confondus, qui aborderont la filière, a priori *« assurés d'un emploi »*, souligne Sébastien Fromholtz, chargé d'ingénierie. Cet établissement dispense également de formations courtes à destination des professionnels, chefs d'entreprises et salariés, dans le cadre de la démarche de qualité Forêt-Défi, mise en place par Pro-Forêt. L'adhésion à cette démarche impose au moins 2 à 3 jours de formations au cours de l'année. Car une fois en poste, la nécessité de continuer à se former est indispensable. Pascal Moyse, entrepreneur dans le Jura l'a bien compris, lui qui suit des formations chaque année. En 2013, le concept a été revitalisé pour lui donner plus de visibilité.

En moyenne, on trouve une quinzaine de professionnels par cession de formations courtes dans le cadre de Forêt-Défi. Sur un parcours annuel, elles sont réparties par modules : santé et sécurité, économie et gestion, ressources humaines et environnement.

Prendre du recul et évoluer

Spécialisé en bûcheronnage et débardage, Pascal Moyse a démarré en 1990. Installé dans le Doubs, puis dans le Jura à Septmoncel, il a le profil de la majorité des 700 entreprises de travaux forestiers régionales, des structures de petite taille. Adhérent de Pro-Forêt, il a intégré la démarche de qualité Forêt-Défi lorsqu'elle est née en 1998 et depuis, il enchaîne année après année, les formations courtes mises en place notamment avec la MSA et le CFPPA de Châteaufarine. « *Au début je me disais que j'allais*

À visiter

chateaufarine.educagri.fr

Voir également

www.mfr-franche-comte.net (les MFR de Aillevillers et Les Fins)
www.metiers-foret-bois.org
etfcomtois.free.fr (Pro-Forêt)

perdre deux jours à Besançon et puis je me suis rendu compte que cela permettait de lever la tête du guidon et de travailler autrement », avoue-t-il. En 2001, une formation de 10 jours sur la gestion des parcelles de moins de 10 ha a boosté son activité. *« Cela m'a apporté beaucoup de clients, car notre région compte de nombreuses petites forêts privées que les propriétaires ne peuvent entretenir eux-mêmes ; il s'agit là de gestion de A à Z, c'est très intéressant pour nous »*, explique-t-il.

Création d'un parcours de formation

« Entre financeurs, organismes de formations et entreprises nous nous sommes réunis pour mettre en œuvre un parcours de formations pour la période 2013/2014 ; une programmation qui soit lisible et réalisable pour les entreprises, car prévue à des périodes adaptées à leurs calendriers », explique Sébastien Fromholtz (1). Désormais, l'ensemble des formations connues dès le début d'année bénéficie d'une communication accrue. *« C'est plus facile pour les entreprises de se projeter pour y participer, d'autant plus qu'elles doivent considérer la formation comme essentiel, du fait des évolutions et des contraintes nouvelles »*, ajoute Alain Roth, animateur à Pro-Forêt. En décembre 6 personnes, des chefs d'entreprises et des salariés, ont suivi une formation au secourisme avec la MSA dans le cadre du nouveau décret hygiène et sécurité. *« Désormais, à partir de deux intervenants sur un chantier, deux personnes doivent avoir un brevet de secourisme, c'est très utile car le fait d'être confronté un jour ou l'autre à un accident n'est pas anodin dans ce métier »*, précise l'animateur.

S'adapter au contexte régional

Comment répondre aux appels d'offres des marchés publics, ce qu'il faut savoir sur la sous-traitance et la co-traitance, maîtriser des techniques de communication et de négociation, optimiser sa gestion quotidienne avec les outils informatiques ou connaître le classement des bois pour la vente bord de route (ABCD, cubage comtois), ces formations, l'entrepreneur Pascal Moyse les suit ou les a suivis. *« Nous sommes dans une région où la proportion de forêts communales est importante, du coup, savoir traiter un appel d'offres est un atout, de plus nos petites tailles d'entreprises nous amènent à nous regrouper pour gérer un chantier, il est donc préférable de connaître les enjeux de ce type d'association »*, précise-t-il. *« L'objectif est vraiment de faire évoluer les pratiques au sein des entreprises pour qu'elles puissent pérenniser leurs activités, d'ailleurs nous sommes dans une logique de co-construction avec elles pour faire évoluer le parcours de formation »*, conclue Sébastien Fromholtz. Verra-t-on bientôt de nouveaux adhérents à la démarche de qualité Forêt-Défi (67 actuellement) ? Peut-être bien, car elle pourrait être reconnue prochainement dans le dispositif PEFC.

Frédéric Ripoche

(1) Vivea est partie prenante. Le Fafsea prend en charge le coût de certaines formations.

Rappel des principales formations forestières

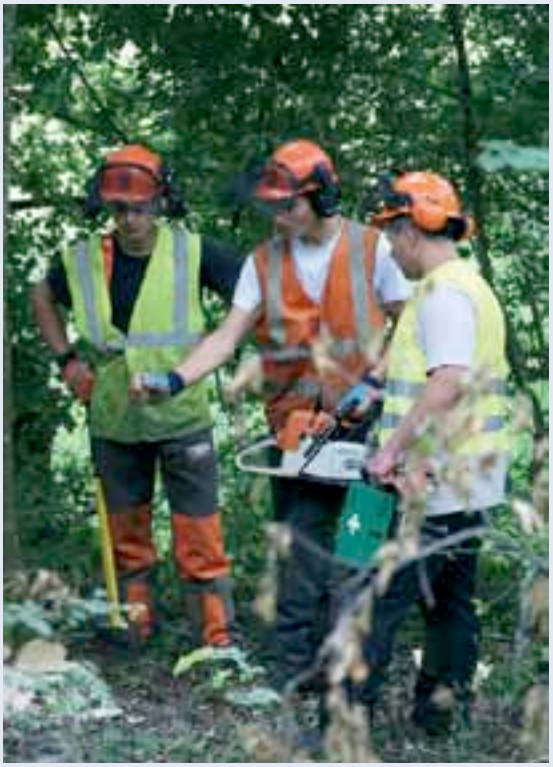

À Châteaufarine, l'un des principaux centres de formations forestières en Franche-Comté, la palette est large : de la seconde pro au BTSA gestion forestière ou technico-commercial et jusqu'aux licence et Master (en lien avec l'école de commerce et de management de Besançon). Du BPA au BTSA, ces formations sont possibles par la voie de l'apprentissage, du contrat de professionnalisation ou de la formation continue. Le CS taille et soins des arbres (section paysage et environnement) est un autre diplôme, réputé à Châteaufarine, qui recrute jusqu'au niveau national et international. « Nos intervenants ont un savoir-faire pointu pour des travaux sur cordes essentiellement ; ce sont des compétences intéressantes, car certains élagueurs interviennent en forêt », explique Sébastien Fromholtz.

Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Formez vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance

MFR RÉUSSIR *autrement*

PORTES OUVERTES 2014

MFR LOUDEAC : ..... 15 février et 22 mars 2014
MFR MONTAUBAN : ..... 08 février, 26 février et 22 mars 2014
CFTA MONTFORT : ..... 25 janvier, 8 février, 22 mars et 16/17 mai 2014
INSTITUT RURAL ELLIANT : ..... 1er février et 22 mars 2014
MFR CHEMILLÉ : ..... 07/08 février et 22 mars 2014
MFR MOUILLERON EN PAREDS : ..... 25 janvier et 29 mars 2014
MFR LA PIGNERIE LAVAL : ..... 22 février et 05 avril 2014
MFR LEGÉ : ..... 31 janvier/1er février, 28/29 mars et 04 juin 2014
MFR MONTREUIL BELLAY : ..... 08 février et 22 mars 2014
CFA / MFEO SORIGNY : ..... 01 février, 22 et 29 mars,24 mai 2014
MFR CONDÉ SUR VIRE : ..... 23 mars 2014
MFR BRESSUIRE GRANGE : ..... 15 et 16 mars
MFR SÈVREUROPE : ..... 1er février + 15 et 16 mars

NOUVEAU
TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE CHANTIER EN ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

Formations par alternance
- 4ème • 3ème
- CAPA • BEPA
- Bac Pro • BTSA : GDEA
- BTS : TSMA • Licence professionnelle

Formations qualifiantes :
- Certificat de Spécialisation
- CQP : technicien de maintenance

La Terra Dos T4-40, nouveau vaisseau amiral

Distinguée dès le salon Agritechnica, l'intégrale Holmer Exxact T4-40 n'aura pas manqué son entrée sur le marché. Le constructeur place dans cette intégrale de forte capacité ses espoirs pour conquérir le marché français.

Avec l'acquisition de Holmer en juin dernier, le groupe Exel Industries est définitivement devenu leader mondial dans le domaine de l'arrachage de betteraves. Malgré une gamme très large (automotrices Matrot et Moreau, intégrales Agrifac), il lui manquait encore une arme de taille pour le marché français. C'est ici qu'intervient la nouvelle Terra Dos T4-40.

Le moteur Mercedes Benz de 15,7 litres répond à la norme Tier 4 Final grâce aux dispositifs SCR et FAP. Au travail, il bénéficie d'une régulation automatique du régime.

Une intégrale voulue « économique »

En distinguant la Terra Dos T4-40 comme « machine de l'année 2014 » dans la catégorie « récolte des racines », le jury de l'Agritechnica aura salué le rapport poids/volume d'une arracheuse intégrale qui se veut peu gourmande en carburant : « *35 à 50 litres à l'heure pour 626 ch, soit autant que la T3 et ses 500 ch* » annonce fièrement Rafael Zakrzewski, le directeur technique et commercial de la filiale Holmer France. Ainsi, la trémie tire parti d'un tapis de déchargement central : « *moins énergivore et plus rapide pour la vidange* (...) *Les éléments inutiles dans certaines conditions, dont la vis de répartition en trémie, sont systématiquement déconnectés* », poursuit-il. Cette trémie de 45 m³ est vidangée en moins d'une minute.

Le moteur 6 cylindres est associé à une boîte de transfert à six sorties, alimentant par exemple la double transmission hydrostatique. Deux circuits séparés assurent l'avancement, ce qui permet de désactiver l'essieu avant moteur lors des déplacements routiers : « *pas de pertes excessives sur route non plus* », remarque le responsable.

Des essieux indépendants

À l'avant, un pont portique et des réducteurs externes libèrent l'espace pour un tapis de transfert de 900 mm (capacité accrue de 40 %). Si le deuxième essieu est fixe, un troisième essieu monté sur suspension hydraulique garantit une pres-

L'expérience du premier utilisateur. Sarl Arpin (59)

La première T4-40 a été livrée cette année à Fabrice Arpin, déjà utilisateur de cinq Terra Dos T3. L'entrepreneur de Montigny-en-Cambrésis se dit agréablement surpris du point de vue du respect des sols : « Malgré des mauvaises conditions, en clientèle, nous n'avons pas noté de différences avec la T3. » S'il juge la consommation en carburant de la T4-40 égale à la T3 en arrachage pur – où le régime moteur est de 1 100 contre 1 250 tours/min – la nouvelle Terra Dos affiche d'autres arguments. « En terrain mal nivelé, on gagne un peu en productivité grâce au réglage indépendant des rangs. À condition que le conducteur soit attentionné pour bien valoriser le système dont le réglage reste actuellement manuel. » Fabrice Arpin note, enfin, que la T4-40 fait aussi bien que sa petite sœur du point de vue de la maniabilité, « peut-être même mieux, à confirmer » conclue l'entrepreneur.

Des évolutions dans toute la gamme

Terra Variant Eco : la nouvelle génération

Motorisée par un V8 Mercedes Benz de 598 ch, la dernière génération du Terra Variant affiche un couple de 2 800 nm qui lui permet d'évoluer au régime de 1200 à 1300 tr/min. Sa nouvelle cabine se positionne sur quatre amortisseurs, qui s'ajoutent à la suspension du pont avant. Outre la visibilité, l'insonorisation et l'éclairage accrus, l'utilisateur appréciera le poste de conduite intégrant un nouvel accoudoir et son joystick, autour duquel sont regroupées toutes les commandes (transmission, modes de direction, réglages du relevage, enregistrement de séquences et autoguidage Trimble notamment). Les débits hydrauliques et la pression exercée par le relevage 3 points pivotant pourront être ajustés en cours de travail. Holmer a aussi intégré un circuit électrique 12 V aux côtés du circuit 24 V, pour utiliser sans restrictions les fonctions Isobus. Toutes les fonctions d'épandage, dont la régulation, sont alors clairement affichées sur le terminal tactile de 12,1". En configuration lisier, le Terra Variant 600 eco reçoit une cuve Zunhammer de 21 m³.

Terra Felis 2 : des évolutions pour 2014

Pour 2014, le déterreur Terra Felis 2 bénéficie d'évolutions. Trois versions du bras de chargement, présentant autant de longueurs de nettoyage, devraient être proposées au catalogue. Dont « Vario CR Cleaner » qui se caractérise par une table à rouleaux à ouverture variable et la présence d'un frein de betteraves. On notera que Holmer s'efforce actuellement d'adapter un système de nettoyage avec évacuation automatique des cailloux. Le Terra Felis 2 pourra aussi compter sur une nouvelle version du TMS. Traduit par la présence d'une tablette PC en cabine, le TMS associe aux fonctions déjà connues de documentation informatique, les apports de la géolocalisation : pour gérer les déplacements et le planning de déterrage, localiser précisément les tas, ou échanger des données avec la sucrerie par SMS et emails. Et grâce au lecteur RFID, le conducteur est informé en permanence de l'identité des camions qui se présentent à lui.

"Tama HD, la signature de mon pressage de qualité.

Tama HD

Après trois années de recherche et développment, la ficelle Tama HD vous permet des performances inégalées.

Tama
FARM GROWN SOLUTIONS

www.tama-france.fr

À l'avant, le pont portique permet de loger un tapis de transfert de 900 mm. Bénéficiant d'un circuit hydrostatique dédié, cet essieu est désactivé lors des déplacements routiers.

Le bâti arracheur doit être déposé sur un chariot de transport. Pour faciliter cette opération, Holmer emploie le dispositif d'attelage automatique EasyConnect.

sion uniforme sur le sol. Ce dispositif est aussi apprécié à l'heure de l'homologation routière. Mais la T4-40 reçoit tout de même un essieu auxiliaire pour entrer dans la catégorie « 32 tonnes » en France. Grâce à ses trois essieux directeurs et à une articulation centrale, elle présente un rayon de braquage intérieur de 7,20 m. Selon l'éventuelle présence d'un éparpilleur de verts et le type de bâti, elle affichera une largeur de 3,10 à 3,30 m.

La nouvelle cabine suspendue reçoit un ensemble de commande à joystick & écran tactile revu, qui autorise par exemple le suivi à distance des données de fonctionnement. Outre la caméra de recul automatique, Holmer Exxact proposera un système basé sur quatre caméras grandes angle : l'utilisateur peut alors observer son environnement à 360°, avec une image reconstituée, comme si elle était prise par 15 m de hauteur.

Caractéristiques de l'arracheuse Holmer Exxact Terra Dos T4-40

Moteur	6 cylindres en ligne Mercedes Benz OM 473 LA – 15,7 l – dépollution par SCR + FAP
Bâtis arracheurs	6, 8 et 9 rangs (45 cm, 50 cm, ou variable)
Circuit de nettoyage	6 ou 7 rouleaux longs, 4 rouleaux courts, tapis de 900 mm (pas de 50, 60 ou 70 mm), trois turbines
Pneumatiques (pression de gonflage)	800/70R38 (1,9 bar) - 1050/50R32 (1,4 bar)

À l'Agritechnica, l'intégrale Holmer de la première heure siégeait aussi sur un stand rétrospectif. Ce modèle 6 rangs développé en 1974 n'a pas pris une ride.

L'offre de bâtis arracheurs au complet

À première vue, le bâti arracheur 6 rangs ne diffère pas de celui installé sur le modèle T3. Mais la T4-40 est aussi proposée en versions 8 ou 9 rangs, et à ce titre elle adopte le dispositif « EasyConnect ». Obligatoire pour se déplacer sur les routes françaises, le dételage du bâti arracheur sur un chariot de transport s'effectue sans nécessiter la descente de cabine.

Le dispositif d'arrachage VHR propose un réglage indépendant de la hauteur des rangs (1 moteur par unité). « *Le bâti pourrait descendre plus bas que les concurrents, notamment dans les terres blanches,* remarque Rafael Zakrzewski. *Par ailleurs, un nouveau profil de socs est adopté. Il réduit de 25 % la présence de terre sur la table à rouleaux* », avance le spécialiste. Le bâti arracheur à réglage individuel de la profondeur (proposé depuis 2010 sur l'intégrale T3), s'associe à une rampe de micro-scalpeurs allégée. Toujours montée sur parallélogramme, cette rampe DynaCut dont la réactivité a encore été augmentée, sera bientôt adaptable sur les automotrices en service.

G. Le Gonidec

Beauvais et Massey Ferguson : indissociables !

En septembre 2012, Massey Ferguson annonçait la construction d'un nouveau site de production pour pallier l'impossibilité d'étendre son usine historique de Beauvais. Après moins d'un an et 15,5 millions d'euros investis, le site « Beauvais 2 » est entré en fonction au début de l'automne.

Cabines et formations sur un nouveau site

En activité depuis le 2 septembre dernier, « Beauvais 2 » abrite la ligne de production de cabines pour les tracteurs MF des séries 5600, 6600, 7600 et 8700, ainsi que pour leurs cousins vendus sous les marques du groupe – Challenger, Agco, ou Valtra. Depuis janvier, le site accueille aussi un centre de formation international pour le réseau commercial Massey Ferguson (à destination de 35 pays). Le site historique a quant à lui été réorganisé, et pourra désormais accueillir des pièces et composants, jusqu'alors stockés à l'extérieur.

Plus important investissement industriel de la marque depuis 1986, Beauvais 2 implique une augmentation de productivité estimée à 30 %. et la création de 100 nouveaux emplois en 2013.

Un acteur économique majeur en Picardie

« *Avec 2 200 salariés, nous sommes le premier employeur privé de Picardie !* » annonçait Martin Richenhagen, président du conseil d'administration d'Agco qui sort 17 000 tracteurs par an de Beauvais.

Au printemps dernier, Xavier Arruego, responsable communication d'Agco citait au magazine *Usine Nouvelle* des difficultés pour recruter du fait du « déficit d'image » du machinisme agricole en général. « *Le secteur attire peu les jeunes, qui ne nous connaissent pas* », confie M. Arruego. Éric Odièvre, le DRH de Agco renchérissait « *Les métiers de la machine agricole sont peut-être moins connus du grand public que ceux d'autres industries comme l'automobile et l'aéronautique, alors qu'ils sont tout autant techniques, technologiques et surtout passionnants.* »

Dans la région, le constructeur Massey Ferguson est un employeur de tout premier ordre. Son nouveau site de production permet à l'usine Agco d'accroître sa productivité.

■ Via une acquisition qualifiée d'amiable, **Pellenc unit ses forces avec Pera**, l'un des principaux équipementiers du chai. Au terme du processus d'intégration, les deux sociétés renforceront leur positionnement sur les marchés extérieurs. Fondée en 1986, Pera est une entreprise familiale employant 170 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 29 millions d'euros.

■ Le fournisseur de fertilisants **Yara** confirme l'intérêt que portent actuellement les grands groupes agricoles envers **l'irrigation de précision.** Par son acquisition du spécialiste allemand ZIM Plant Technology, il s'offre une technologie qui permettrait de réduire de 20 % les apports en eau ; et complémente des dispositifs de modulation de fertilisation déjà proposés.

■ Des chercheurs de l'université israélienne Ben Gurion affirment avoir découvert un processus permettant de produire un **carburant liquide alternatif**, à partir d'hydrogène et de dioxyde de carbone. Grâce à un processus de production innovant, ce nouveau carburant pourrait devenir « *une réalité d'ici 5 à 10 ans* ».

■ Toujours très impliqué dans les opérations de secours liées aux catastrophes naturelles, **JCB** a effectué une donation équivalente à 500 000 dollars après le passage du cyclone Haiyan **aux Philippines**. Trois tractopelles 3 CX et 120 groupes électrogènes ont ainsi été envoyés sur place.

■ **Helmut Claas** a rejoint le « hall of fame » de l'AEM : cercle des **célébrités** d'une organisation regroupant les constructeurs américains de matériels agricoles. Victime d'un accident de la route cet automne, l'inventeur du noueur est toujours en cours de rétablissement. Helmut Claas a aujourd'hui 87 ans.

Naarva

La S23 pour le bois bûche

Simple, légère et abordable. Telles sont les exigences fixées par Naarva lors de la conception de sa tête d'abattage télescopique S23. Destinée aux tracteurs et pelles de 5 à 8 tonnes, elle est aussi facile à contrôler, et à installer : aucun système électrique ou hydraulique spécifique n'est requis, uniquement un débit de 40 l/min pour alimenter le système d'ouverture/fermeture du grappin. D'un poids de 230 kg, la tête S23 est adaptée aux premières éclaircies, au bois de chauffage ou bois énergie.

Caterpillar

Distribution des produits Satco

Caterpillar Forest Products (division de Caterpillar regroupant les marques Cat, Prentice et CTR) et Satco Ltd, ont signé cet été un accord donnant à Caterpillar les droits de distribution pour les fabrications du Néo-Zélandais. L'offre comprend sept têtes d'abattage-ébranchage et deux têtes d'abattage directionnel. Les premières, d'un poids de 1 190 à 3 850 kg, autorisent des diamètres de coupe maxi de 635 à 800 mm. Elles se caractérisent par un circuit hydraulique protégé et une rotation continue. Satco peut, par ailleurs, proposer un

système d'écorçage. Le système informatique se veut simple, les soupapes principales sont tarées à 420 bars, les goupilles de bras mesurent 80 mm, et la scie est entraînée par un moteur de 45 cm³ de cylindrée. Les secondes adoptent la même construction, mais sont quant à elles dépourvues d'électronique. Notons que la Sat420 peut être utilisée au chargement.

Bracke Forest

Acquisition de Vimek

Depuis fin-octobre, Vimek est devenue filiale à 100 % de Bracke Forest. Cela fait déjà cinq ans que le processus d'acquisition de parts était engagé, alors que les deux entre-

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE
ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

❍ Entrepreneurs de travaux agricoles
❍ Entrepreneurs de travaux ruraux
❍ Concessionnaires
❍ Centre de formation
❍ Entrepreneurs de travaux forestiers
❍ Entrepreneurs de travaux publics
❍ Constructeurs de matériel
❍ Autres : (préciser)

❍ JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 27 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

❍ Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

❍ JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires
Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :
Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
Carte bancaire N°
Date de validité
Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

❍ Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex
Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

EDT78

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

MFR
Se former par alternance
4ème/3ème Enseignement Agricole
BAC PRO CGEA (Production Animale)
BAC PRO AGROEQUIPEMENT
Technicien Gestionnaire ETA (post bac)
Formation Continue (CACES, CERTIPHYTO)
MFR MOZAS
38300 Bourgoin Jallieu
04/74/93/14/38
www.mfr-mozas.org

Nord-Pas-de-Calais : Biernes produira 3 000 tracteurs Kubota de forte puissance

On savait le Japonais décidé à s'imposer en grandes cultures, alors que les perspectives liées à la culture du riz sont limitées (11 % des surfaces mondiales contre 43 % pour les grandes cultures). Particulièrement depuis la reprise de Kverneland Asa, « *première étape de [la] stratégie de développement en grandes cultures* », durant laquelle Kubota annonçait vouloir aller vite. C'est donc sans surprises que l'on accueille l'annonce de la construction d'une nouvelle usine.

Des tracteurs français de 130 à 170 ch

Ce sera en France, près de Dunkerque. Kubota investit sur un site de 11,5 hectares, qui inclue 37 000 m² de bâtiments, pour un investissement dépassant 40 millions d'euros. Celui-ci sera supporté par la structure « Kubota Farm Machinery Europe SAS », dotée d'un capital de 57 millions d'euros. Les prévisions font état de la création d'environ 140 emplois pour 2017, année durant laquelle le constructeur souhaite produire 3 000 tracteurs.

La production en série de tracteurs doit y démarrer en avril 2015, notamment celle d'une nouvelle gamme de 130 à 170 ch. On connaît la volonté du groupe Kubota Corporation d'offrir à court terme une gamme complète. Les modèles de forte puissance, destinés notamment aux entrepreneurs, pourraient arriver plus tard. Les tracteurs issus de cette usine française seront destinés à l'Europe, autant qu'aux marchés d'Amérique du Nord, du Japon et d'Australie. ***G. L. G.***

prises ont leur siège sur la commune de Vindlen en Suède. Vimek avait emménagé dans une nouvelle usine il y a trois ans, devenant simultanément un leader sur les marchés polonais et tchèque, avec ses machines bien adaptées aux conditions locales : des porteurs et abatteuses (très) compacts. Avec 20 employés, Vimek réalise un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros. Bracke Forest emploie de son côté 160 personnes, et affiche 33 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nouvelle génération pour la tête C16

Bracke a par ailleurs présenté cette année la génération « C » de sa tête C16, dotée d'un nouvel entraînement hydraulique. Il s'avère plus efficace pour le refroidissement de l'huile, mais également bénéfique du point de vue du contrôle lors du montage sur pelles. La capacité de coupe s'avère également accrue. Un moteur hydraulique à pistons est chargé d'entraîner la scie, alors que la génération B faisait appel à un moteur à engrenages. Le moteur à pistons présente un couple supérieur et réduirait la consommation globale de carburant. Le kit de transformation pour les générations précédentes et d'ores et déjà disponible.

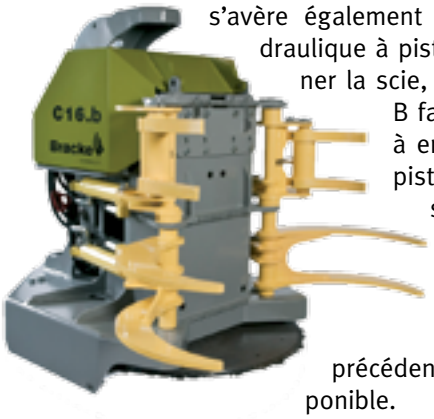

Ponsse

9 000 machines produites à Vieremä

Ponsse a livré fin octobre la 9000ème machine produite à Vieremä en Finlande depuis 1970. Le constructeur estime que 7 000 d'entre elles sont toujours en service dans une quarantaine de pays. L'entreprise de travaux forestiers Lemieux & Girard, basée à Labrecque au Québec, a donc pris possession du porteur ElephantKing d'une capacité de 20 tonnes. Pendant ce temps, le personnel finlandais de Ponsse a célébré la remise du prix « Viva Automation ! » décerné à l'abatteuse Scorpion cet automne. Il récompense une technologie d'automatisation « complète et innovante ».

Janvier 2014

29-30 : Biogaz Europe à Expo Congrès de St-Brieuc (22). Pour sa 4ème édition, la thématique centrale de l'événement sera le biogaz « à la loupe » ! Les sujets clés qui entourent la production de biogaz et la mise en place de nouvelles installations seront abordés, au travers de conférences, ateliers et visites techniques en parallèle à un Salon international. Une centaine d'exposants sont attendus. Le mercredi : conférence « Approvisionnement : sécuriser et diversifier ses intrants » et ateliers « Concertation et acceptabilité », « Technologie thermophile : état de l'art au Danemark », « Financer et assurer un projet de méthanisation ». Jeudi : conférence « Digestats : état des lieux et retours d'expérience » et ateliers « Applications agricoles du biométhane », « Outils automatisés de suivi et de contrôle des unités de méthanisation », « Retours d'expérience en valorisation de chaleur ». *www.biogaz-europe.com*

Février 2014

22-2 mars : Salon International de l'Agriculture à Paris, porte de Versailles. *www.salon-agriculture.com*

Mars 2014

13-16 : Salon Bois Énergie au Parc des expositions de St-Étienne (42). Du 13 au 16 mars : chauffage domestique, exploitation forestière. Du 13 au 14 mars : industrie et collectivités locales. Le salon rassemble la gamme la plus complète d'équipements de chauffage au bois, de types de bio-combustibles et de filières d'approvisionnement. Le salon est également reconnu en tant que plateforme de lancement des innovations les plus récentes. Plus de 350 exposants et sociétés représentés, venants de 21 pays, sur 28 000 m² bruts (12 000 m² nets de stands). 13 000 visiteurs sont attendus dont 7 000 professionnels. Un ensemble de sujets clefs seront étudiés au cours des conférences professionnelles les jeudi et vendredi.

- Jeudi 13 mars matin : conférence « Réseaux de chaleur », organisée par le Cibe
- Jeudi 13 mars après-midi : conférence « Granulés de bois… Objectif qualité », organisée par Propellet France
- Vendredi 14 mars matin : conférence « Approvisionnement responsable en bois : qualité et traçabilité », organisée par l'UCFF
- Vendredi 14 mars après-midi : conférence sur les thématiques d'actualité dans la région

Plusieurs visites techniques aux alentours de Saint-Étienne seront également organisées à destination des visiteurs professionnels.
Un formulaire en ligne sera bientôt disponible sur le site internet, afin d'obtenir une entrée gratuite sur préinscription (e-badge). *www.boisenergie.com*

14-15 : Journées Portes ouvertes EDT en Loire-Atlantique.
www.edt-paysdelaloire.fr

Mai 2014

15-17 : Congrès national EDT au Kursaal à Dunkerque (59). Le 82ème congrès est organisé par l'Union régionale EDT Nord Pas-de-Calais Picardie. Le grand témoin invité est, cette année, M. Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social, et environnemental. Il présentera un exposé sur le thème « La société en métamorphose et le rapport du collectif et de l'individu », suivi d'un débat avec Gérard Napias, le président de la FNEDT. D'autre part, trois tables rondes seront organisées sur les thèmes suivants : le travail frontalier, l'environnement et enfin, sur le syndicalisme sous l'angle « trouver les acteurs qui veulent s'investir dans la défense d'une profession ». Pour la journée détente, les organisateurs prévoient la visite d'une usine de taillage (travail du lin) et ensuite, place aux paysages en passant par Bergues etc. Soirée dans un petit cabaret.
Contact organisation : Jean-Paul Dumont, 06 08 21 34 86 et Christine Voyez, 03 21 60 48 50, c.voyez@edt.asso.fr
Plus d'information et plans d'accès sur le site du Kursaal de Dunkerque : www.dunkerquekursaal.com
Pour découvrir la région Nord Pas de Calais : www.tourisme-nord-pasdecalais.fr

Juin 2014

4-5 : Salon de l'Herbe à Poussay (88), près de Mirecourt. Démonstrations dynamiques, parcelles d'essais, collections fourragères …

19-21 : Euroforest à Saint-Bonnet-de-Joux (71) en Bourgogne. Dans la forêt de Chaumont, un circuit sera aménagé pour permettre de découvrir tous les métiers de la forêt, le matériel et les équipements. Euroforest est organisé par l'interprofession bourguignonne Aprovalbois et la CFBL (Coopérative forestière Bourgogne Limousin). En 2010, Euroforest a accueilli plus de 28 000 visiteurs sur trois jours et 260 exposants avec 380 marques représentées. La baisse de fréquentation en 2010 était liée à l'abandon du dimanche comme jour d'exposition et surtout à une météo exécrable qui avait découragé une partie des visiteurs. L'objectif pour 2014 est de retrouver le niveau de fréquentation de 2006, soit 35 000 visiteurs et de mettre l'accent sur la qualité : une préparation du site, qui doit être adapté à toutes conditions météo, accueil des visiteurs avec des parkings suffisamment vastes et différents accès, avec une nouveauté : la mise en place de navettes pour acheminer les visiteurs depuis les parkings qui ne seront pas à proximité immédiate du site.
www.euroforest.fr

Pour une offre personnalisée, contactez nos commerciaux:

François Goerst
Directeur commercial et broyeur Albach
Tél.: 06 63 53 64 42
Secteurs 63,67 et 68

François Flamant
Inspecteur commercial
Tél.: 06 14 91 58 92
Secteurs 02, 60, 08, 27, 77, 45, 28
et région parisienne

Rudy Lalisse
Inspecteur commercial
Tél.: 06 20 03 34 33
Secteurs 59, 62 et Belgique

Guy Saudmont
Inspecteur commercial
Tél.: 06 08 43 96 18
Secteurs 51, 10, 80, 14, 27, 76 et 61

ROPA France
280 rue du Château, F-60640 Golancourt, Tél. +33 (0) 3 44 43 44 43
ropa.france@wanadoo.fr - **www.ropa-france.fr**

ROPA
En première classe.

En tant que salarié agricole,
AGRICA est pour moi bien plus
qu'un assureur.

Retrouvez votre conseiller AGRICA
au Salon International de l'Agriculture de Paris - Hall 4 -Allée C - Stand n°94 du 22/02 au 02/03/14

Pour assurer ma protection

AGRICA est plus que complémentaire

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE

Groupe AGRICA
www.groupagrica.com